

CONCARNEAU (Finistère)



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

Keraorec 2 route du Pont de Lanadan

Rapport de diagnostic archéologique
arrêté de prescription n°2019-295



Anne KERGOURLAY

avec la collaboration de :

Bertrand GRALL
Thomas DEMASY
Timothée ADAM

KERGOURLAY A. (dir.), et Grall B., Demasy T. et Adam T., *Concarneau (Finistère), Keraorec 2, route du Pont de Lanadan* - Rapport de diagnostic archéologique, Conseil départemental du Finistère, Centre départemental de l'Archéologie, SRA de Bretagne, Le Faou, 2020.

Avis au lecteur

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de diagnostic archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service régional de l'archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n°78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

La prise de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de la courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit de la communication, exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduite, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n°78-753 du 17 juillet 1978, art.10).



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

CONCARNEAU (Finistère)

Keraorec 2
route du Pont de Lanadan

Rapport de diagnostic archéologique
arrêté de prescription n°2019-295

Anne KERGOURLAY

avec la collaboration de :

Bertrand GRALL
Thomas DEMASY
Timothée ADAM

Sommaire

CADRE ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE	9
Fiche signalétique de l'opération	11
Intervenants	12
Notice	14
Thésaurus	15
Localisation de l'opération	16
Situation de l'opération sur plan cadastral	16
Documents administratifs	18
PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION ET RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES	23
1. Présentation générale de l'opération	25
1.1. Circonstances de l'intervention	25
1.2. Contraintes et mode d'intervention	25
1.3. Méthodologie	25
1.4. Traitement des archives du sol	25
1.5. Contexte géologique	25
1.6. Contexte topographique	27
1.7. Contexte pédo-sédimentaire	29
1.8. Contexte archéologique	29
1.8.1. La Préhistoire	29
1.8.2. La Protohistoire	29
1.8.3. L'Antiquité	31
1.8.4. Le Moyen Âge	31
1.8.5. Périodes moderne et contemporaine	31
1.8.6. Période indéterminée	31
2. Résultats archéologiques	35
2.1. La trame parcellaire	35

2.1.1. <i>Un parcellaire de l'âge du Fer ?</i>	35
2.1.2. <i>Un parcellaire antérieur à 1808</i>	36
2.1.2.1. <i>Fossés dans la continuité des limites parcellaires de 1808</i>	36
2.1.2.2. <i>Fossés ne correspondant pas à une continuité de limites parcellaires de 1808</i>	36
2.1.3. <i>Parcellaire présent sur les cadastres de 1808 et 1845</i>	41
2.1.4. <i>Parcellaire persistant au XX^{ème} siècle</i>	41
2.1.5. <i>Mobilier associé</i>	41
2.1.6. <i>Bilan : évolution de la trame parcellaire (fig. 16)</i>	42
2.2. <i>Les structures du XX^{ème} siècles</i>	42
2.3. <i>Occupations protohistoriques</i>	45
2.3.1. <i>Les structures du second âge du Fer pouvant être liées à l'occupation de Kerambacon-1</i>	45
2.3.1.1. <i>La fosse F 01.17</i>	45
2.3.1.2. <i>La fosse F 10.10</i>	45
2.3.1.3. <i>Le fossé F 01.05</i>	46
2.3.2. <i>Une occupation protohistorique plus ancienne</i>	47
2.3.2.1. <i>Bâtiment de la tranchée 13 : occupation datée de la fin de la Tène ancienne et début de la Tène moyenne</i>	47
2.3.2.2. <i>Un enclos associé au bâtiment de la tranchée 13 ?</i>	50
2.3.3. <i>Autres structures d'époques Protohistoriques</i>	54
2.3.3.1. <i>Les fosses F 05.13 et 05.16</i>	54
2.3.3.2. <i>Structure de chauffe F 10.08</i>	58
2.3.3.3. <i>Trou de poteau F 12.01</i>	58
2.3.4. <i>Une occupation de la transition Néolithique final-Chalcolithique</i>	59
2.3.4.1. <i>Bâtiment de la tranchée 8 (zone nord-est) : occupation de la fin du Néolithique début du Chalcolithique</i>	59
2.3.4.2. <i>F 06.04 : foyer à pierres chauffées du Néolithique ?</i>	60
2.3.5. <i>Le mobilier</i>	62
2.3.5.1. <i>Le mobilier céramique</i>	62

2.3.5.2. <i>Le mobilier lithique</i>	67
2.3.5.3. <i>Le mobilier métallique</i>	68
2.4.1. Structures liées aux occupations du second âge du Fer?	68
2.4.1.1. <i>Fosses et trous de poteaux de la tranchée 1</i>	68
2.4.1.2. <i>Alignements de trous de poteaux et fosses dans les tranchées 2 et 3</i>	68
2.4.1.3. <i>Regroupement de fosses et trous de poteaux dans la tranchée 5</i>	68
2.1.1.4. <i>Structures isolés proches des occupations du second âge du Fer</i>	70
2.4.2. Structures liées aux occupations du Néolithique ?	70
2.4.2.1. <i>Ensemble de trous de poteaux et fosses dans les tranchées 31 et 32</i>	70
2.4.2.2. <i>Regroupements de trous de poteaux et fosses dans la tranchée 28 : indice de bâtiments ?</i>	70
2.4.2.3. <i>Structures isolées à proximité de l'occupation de la fin du Néolithique</i>	70
2.4.3. Structures dont la nature et la datation restent incertaines	74
2.4.3.1. <i>Structures probablement naturelles</i>	74
2.4.3.2. <i>Structures d'époques indéterminées</i>	77
3. Conclusion	78
4 . Bibliographie	80
<u>INVENTAIRES TECHNIQUES</u>	83
Liste des figures	85
Inventaire des tranchées	87
Inventaire des faits	89
Inventaire du mobilier	97
Inventaire des photographies	100
Annexe 1 : analyse radiocarbone de F 68.03 (arrêté n° 2018-090)	113
Annexe 2 : analyse radiocarbone de F 26.01 (arrêté n° 2018-090)	115
Annexe 3 : Rapport CIRAM - datations radiocarbone de F 08.14 et F 13.02 Keraorec - 2 (arrêté n° 2019-295)	117

Première section :

Cadre administratif, technique et scientifique

Fiche signalétique de l'opération

Identité du site

N° du site :	
Département :	Finistère
Commune :	Concarneau
Code Insee de la commune	29 039
Adresse :	Keraorec 2 - route du Pont de Lanadan
Données cadastrales :	Section BA 2p-27-28-29
Coordonnées Lambert (III étendu - NGF) :	X : 47.891442° Y : -3.932676°
Propriétaires du terrain :	OPAC Quimper-Cornouaille Mme Le Crane Mr Le Bris Mr Ollivier Henry

Opération

Nom de l'opération:	CONCARNEAU (29) – Keraorec 2, route du Pont de Lanadan
Arrêté de prescription :	2019-295 du 30 juillet 2019
Arrêté de désignation du responsable :	2020-018 du 10 janvier 2020
Titulaire :	Anne Kergourlay
Organisme de rattachement :	Conseil Départemental du Finistère - DCPS - Centre Départementale de l'Archéologie
Type d'opération :	Diagnostic archéologique
Raison de l'opération :	Création de lotissement Keraorec 2
Aménageur :	OPAC Quimper-Cornouaille
Emprise totale :	75 000 m ² , emprise réelle 76 037 m ²
Surface totale sondée :	6 341 m ² (8,34 % de l'emprise réelle)
Dates d'intervention :	Du 20 janvier au 07 février 2020

Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique :

Centre Départemental d'Archéologie du Finistère - 16, route de Térénez 29590 Le Faou.
Tél. 02 98 81 07 20 - archeologie@finistere.fr

Intervenants

Direction scientifique

Anne Kergourlay, archéologue

Centre Départemental de l'Archéologie- 16 route de Térénez, 29590 Le Faou

Ronan Bourgaut, responsable du Centre départemental de l'Archéologie

Centre Départemental de l'Archéologie- 16 route de Térénez, 29590 Le Faou

Jean-Charles Arramond

Chargé de Mission, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Intervenants administratifs

Nathalie Sarrabezolles, présidente du Conseil Départemental du Finistère

32 boulevard Dupleix- 29000 Quimper

Gildas Legrand, directeur de l'OPAC Quimper-Cornouaille

OPAC Quimper-Cornouaille- 85 rue de Kergestin CS 23005- 29 334 Quimper cedex

Yves Menez, conservateur régional de l'archéologie

Service Régional de l'Archéologie- Avenue Charles Foulon- 35700 Rennes

Ronan Bourgaut, responsable du Centre départemental de l'Archéologie

Centre Départemental de l'Archéologie- 16 route de Térénez, 29590 Le Faou

Laureen HABASQUE, chargée du suivi financier et juridique du Centre départemental de l'Archéologie

Centre Départemental de l'Archéologie- 16 route de Térénez, 29590 Le Faou

Jean-Charles Arramond, chargé de mission

Service Régional de l'Archéologie- Avenue Charles Foulon- 35700 Rennes

Malvina Daudus, directrice de Développement à l'OPAC Quimper-Cornouaille

OPAC Quimper-Cornouaille- 85 rue de Kergestin CS 23005- 29 334 Quimper cedex

Intervenants scientifiques et techniques

Préparation du chantier :

- Ronan Bourgaut (CDA 29)
- Laureen Habasque (CDA 29)
- Anne Kergourlay (CDA 29)

Fouille , relevés de terrain et prises de vues :

- Anne Kergourlay (CDA 29)- 13 jours
- Thomas Demasy (CDA 29)- 13 jours
- Timothée Adam (Stagiaire Master professionnel, Université de Nantes)- 6 jours

Topographe :

Bertrand Grall (CDA 29)

Infographie :

- Bertrand Grall (CDA 29) (traitement cartographique)
- Anne Kergourlay (CDA 29) (DAO, traitement cartographique)
- Thomas Demasy (CDA 29) (DAO)
- Timothée Adam (Stagiaire Master professionnel, Université de Nantes) (DAO)

Traitement des données

- Anne Kergourlay (CDA 29) (Inventaire, étude du mobilier et dessins)
- Thomas Demasy (CDA 29) (Inventaire, photographies mobilier)

Rédaction du rapport :

- Anne Kergourlay (CDA 29)

Terrassement :

COLAS, Agence de Quimper
ZI de Kernevez- 4 rue Rontgen- 29 000 Quimper
Chauffeur : Denis

ressources documentaires :

Fonds topographiques : Bertrand GRALL, CDA ; IGN ; cadastre.gouv.fr ; BRGM ; Archive départementale du Finistère (cadastre napoléonien)

Crédit des illustrations : Conseil départemental du Finistère – Centre départemental de l'archéologie.

Notice

Le projet d'aménagement d'un lotissement par l'OPAC Quimper-Cornouaille au lieu-dit Keraorec, route du Pont de Lanadan, à Concarneau (Finistère) a incité le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic archéologique sur une surface de plus de 7,5 ha. L'opération, menée par le Service Départemental d'Archéologie du Finistère, a permis de mettre en évidence plusieurs occupations.

Au nord-ouest de l'emprise, à proximité du lieu-dit de Kerambacon, l'opération a permis la découverte d'entités archéologiques qui s'inscrivent dans la continuité du site de Kerambacon-1. Ce dernier est illustré par un enclos fossoyé daté entre la fin de la Tène moyenne et le I^{er} siècle de notre ère (Clouet L., 2019 et annexe 1 p. 113 de ce rapport). Le peu de mobilier récolté à proximité, lors de cette seconde tranche, permet d'affiner la datation autour de la Tène moyenne-finale.

Un parcellaire ancien est également présent sur l'emprise du diagnostic et pourrait fonctionner avec celui découvert sur le diagnostic de 2019. La découverte, en surface, de mobilier céramique qui peut se rattacher à la Tène moyenne-finale, nous incite à penser qu'il serait associé à l'occupation de Kerambacon-1. Seule la fouille et les analyses des découvertes pourraient permettre de confirmer ou non cette hypothèse.

Au sud de l'emprise du site de Kerambacon-1, une occupation plus ancienne datée entre la fin de la Tène ancienne et le début de la Tène moyenne, s'implante peu avant la rupture de pente de la parcelle BA 29. Cette occupation est définie par la présence d'un bâtiment sur poteaux daté par radiocarbone (annexe 3 p. 117) qui s'installe à l'intérieur d'un petit enclos fossoyé. Si cela venait à être confirmé, nous serions sur une occupation pérenne au cours du second âge du Fer, qui pourrait être comparable au site plus dense de Kervouyec II à Quimper (Nicolas E., 2013).

Au nord-est de l'emprise du diagnostic, un bâtiment sur poteaux a été daté de la fin du Néolithique final au début du Chalcolithique. A proximité, plusieurs ensembles de structures sont supposées de la même période. L'attribution reste hypothétique en l'absence d'une fouille complète de l'ensemble. Il a été noté, que ce secteur, suite aux découvertes du

diagnostic de 2019 (Clouet L., 2019 et annexe 2 p. 115 de ce rapport) et celle de cette année, semble plutôt marqué par des occupations de la fin du Néolithique. Celles-ci seraient ponctuelles, en l'absence de continuité chronologique entre les différents indices.

Enfin, l'ensemble du diagnostic, à l'image de la phase 1, illustre les modifications du parcellaire dans le temps, et en particulier depuis le XIX^{ème} siècle. Au sud de l'emprise, la parcelle BA 29 permet également de visualiser un type d'exploitation du sol du début du XX^{ème} siècle (peut-être plus ancien), avec des fosses de plantations liées à un verger.

La parcelle BA 28, quant à elle, a permis la découverte de fossés parallèles avec la présence d'au moins une entrée et d'un angle. Se situant dans la partie basse du Talweg, le long de la route actuelle, sa fonction interroge : s'agit-il d'un enclos ou d'un simple parcellaire ? L'absence de mobilier ne permet pas non plus de déterminer sa datation.

Thésaurus

Chronologie

Préhistoire

Paléolithique

Inférieur

Moyen

Supérieur

Mésolithique et épipaléolithique

Néolithique

Ancien

Moyen

Récent

Final

Chacolithique

Protohistoire

Âge du Bronze

Ancien

Moyen

Final

Âge du Fer

Hallstatt (premier Âge du Fer)

La Tène (second Âge du Fer)

Antiquité romaine (gallo-romain)

République romaine

Empire romain

Haut-Empire (jusqu'en 284)

Bas-Empire (de 285 à 476)

Epoque médiévale

haut Moyen Age

Moyen Age central

bas Moyen Age

Temps modernes

Epoque contemporaine

Ere industrielle

Sujets et thèmes

Edifice public

Edifice religieux

Edifice militaire

Bâtiment

Structure funéraire

Voirie

Hydraulique

Habitat rural

Villa

Bâtiment agricole

Structure agraire

Urbanisme

Maison

Structure urbaine

Foyer

Fosse

Sepulture

Fossé

Grotte

Abri

Megalithe

Artisanat

Argile : atelier

Atelier

Autre

Mobilier

Industrie lithique

Industrie osseuse

Céramique

Restes Végétaux

Faune

Flore

Objet métallique

Arme

Outil

Parure

Habillement

Trésor

Monnaie

Verre

Mosaïque

Peinture

Sculpture

Inscription

Autre (TCA)

Etudes annexes

Géologie

Datation

Anthropologie

Paléontologie

Zoologie

Botanique

Palynologie

Macrorestes

An. de céramique

An. de métaux

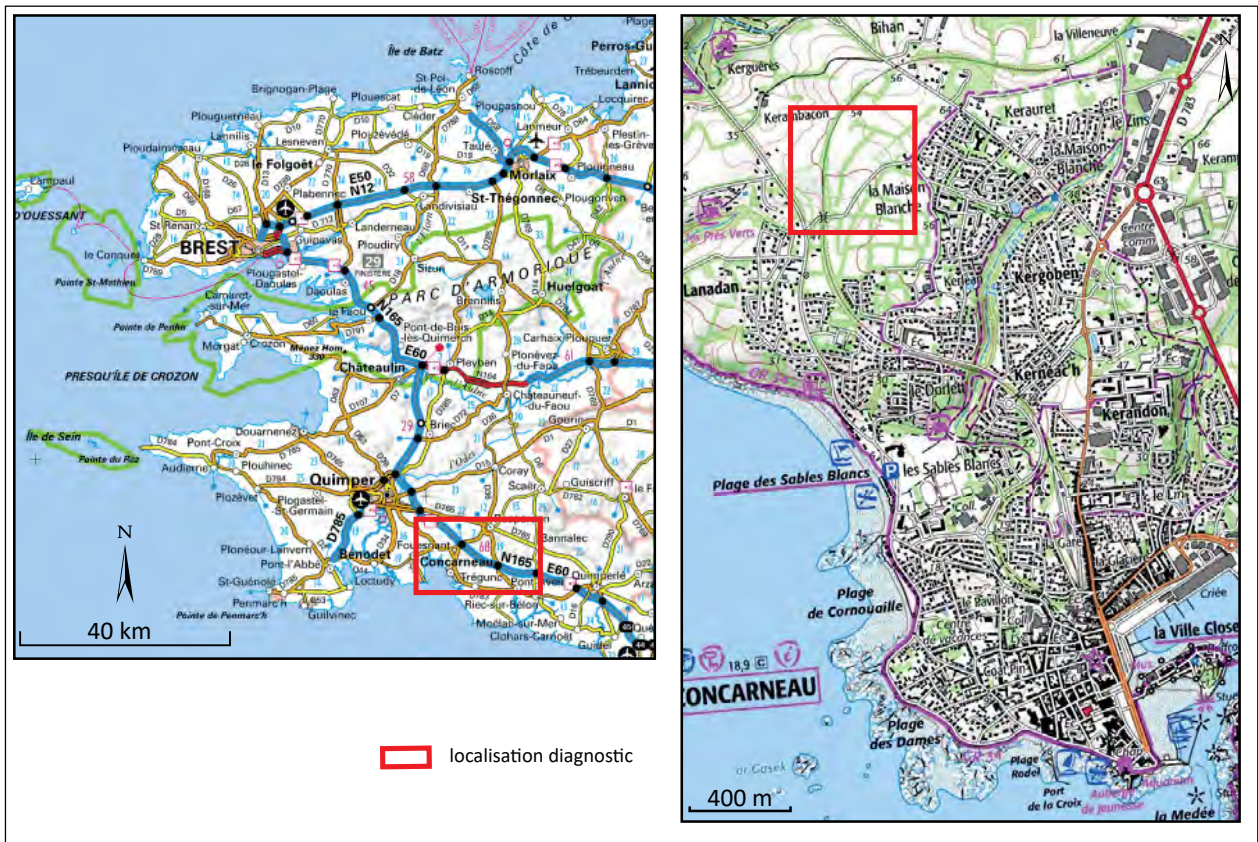
Aca. des données

Numismatique

Conservation

Restauration

Localisation de l'opération



Situation de l'opération sur plan cadastral

La commune de Concarneau se situe au sud du département du Finistère, en région Bretagne et est desservie par l'axe routier N 165. Le diagnostic archéologique se trouve à proximité de la côte océanique, au niveau de la baie de la Forêt (**fig. 1**).

Dans le cadre d'un projet de réalisation du lotissement de Keraorec 2, un diagnostic anticipé a été demandé par l'aménageur, l'OPAC Quimper-Cornouaille. En raison de la localisation des parcelles impactées par le projet, et des découvertes récentes lors du diagnostic de Kerauret 1, en 2019, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a émis la

prescription d'un diagnostic archéologique (arrêté n°2019-295 en date du 30 juillet 2019). Sur le plan cadastral (cadastre 2016), l'opération se situe dans la section BA (parcelles 2p-27-28-29) (**fig. 2**).

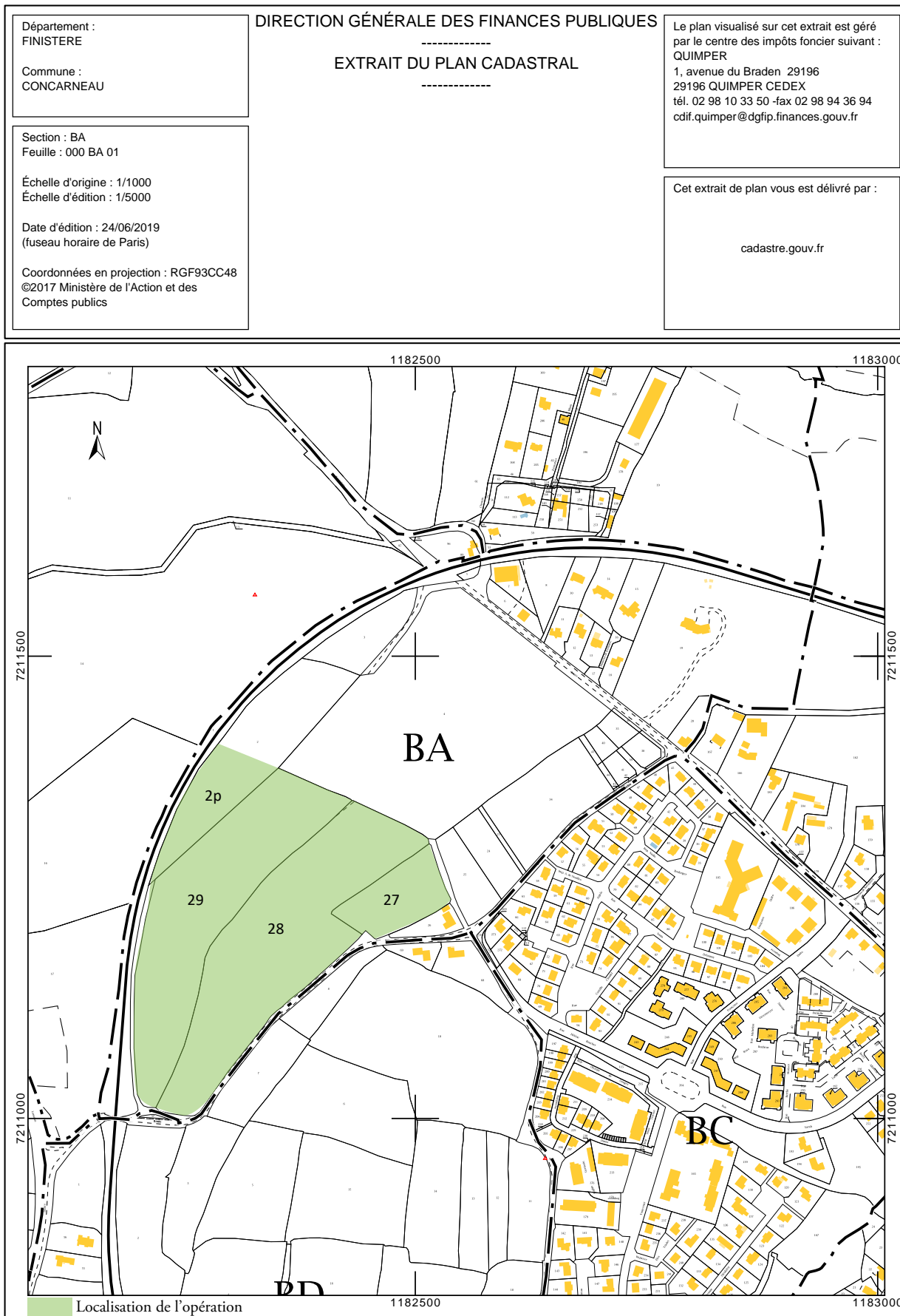


Figure 2 : Localisation du diagnostic sur plan cadastral (A. Kergourlay)
(fond cadastral © DGFP-2019)

Documents administratifs



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2019-295 du 30 juillet 2019

ARRÊTÉ n° 2019-295 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU la demande anticipée de prescription archéologique préventive par courrier en date du 21 juin 2019 présentée par l'OPAC de Quimper-Cornouaille, représentée par M. Gildas LEGRAND, 85 rue de Kergestin – 29000 Quimper, relative au projet de réalisation du lotissement de Keraorec 2 sur des parcelles situées à Concarneau, route du Pont de Lanadan (29), reçue par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie, le 25 juin 2019, complétée le 11 juillet 2019 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, les parcelles concernées sont inscrites dans un périmètre où sont recensées entre autres des structures d'enclos multi chronologiques ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère
Commune : CONCARNEAU
Lieu-dit : route de Lanadan – lotissement de Keraorec 2
Cadastre : section : BA parcelles : 27-28-29-2p

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 75 000 m² environ, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'OPAC de Quimper-Cornouaille, représentée par M. Gildas LEGRAND, 85 rue de Kergestin – 29000 Quimper, à la Mission archéologique du Département du Finistère et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 30 juillet 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
OPAC de Quimper-Cornouaille
CDA 29
INRAP

Copie :
Ville de Concarneau



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2019-295
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne
département :	Finistère
commune :	CONCARNEAU
lieu-dit :	route de Lanadan – lotissement de Keraorec 2
cadastre :	section : BA parcelles : 27-28-29-2p
pétitionnaire :	OPAC de Quimper Cornouaille

Emprise du diagnostic archéologique : 75 000 m² environ

Principes méthodologiques :

L'intervention mécanique, réalisée sous la forme de tranchées mécaniques adaptées aux contraintes du terrain permettra de visualiser les zones d'aménagements humains, et de caractériser ces dernières.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

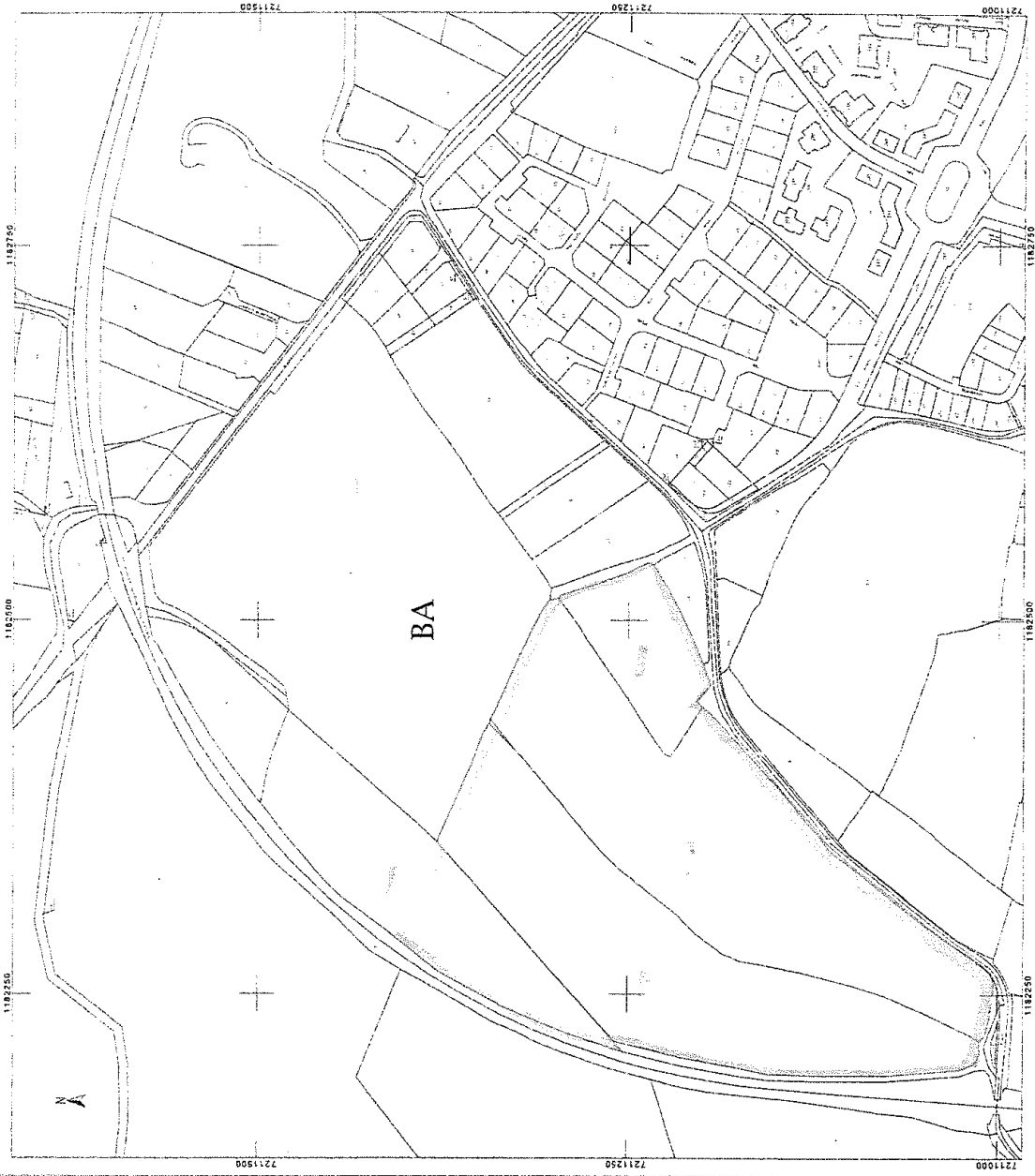
Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 30 juillet 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

<p>Département : FINISTÈRE</p> <p>Commune : CONCARNEAU</p>	<p>Section : BA Feuille : 000 BA 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/2500</p> <p>Date d'édition : 23/06/2016 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC48</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : QUIMPER 1, avenue du Bradén 29196 29186 QUIMPER CEDEX tél. 02 98 10 33 50 -fax 02 98 94 35 94 cdir.quimper@dgfp.finances.gouv.fr</p>	<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastrale.gouv.fr ©2016 Ministère des Finances et des Comptes publics</p>
--	--	--	---



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-018 du 10 janvier 2020

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2020-018 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-295**

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2019-295 du 30 juillet 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à CONCARNEAU, route de Lanadan – Keraorec 2 (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

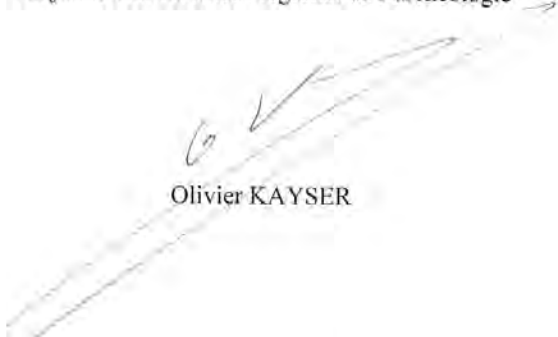
ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Anne KERGOURLAY - Mission archéologie du département du Finistère, 16 route de Térenez, 29590 Le Faou - est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-295, n° opération : 5740.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Anne KERGOURLAY.

Fait à Rennes, le 10 janvier 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjointe Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Anne KERGOURLAY

Copie :
Département du Finistère
Commune de Concarneau

Deuxième section :

Présentation de l'opération et Résultats archéologiques

1. Présentation générale de l'opération

1.1. Circonstances de l'intervention

Dans le cadre d'un projet de réalisation du lotissement de Keraorec 2, un diagnostic anticipé a été demandé par l'aménageur, l'OPAC Quimper-Cornouaille. En raison de la localisation des parcelles impactées par le projet, et des découvertes récentes lors du diagnostic de Kerauret 1, en 2019, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a émis la prescription d'un diagnostic archéologique (arrêté n°2019-295 en date du 30 juillet 2019). Cette prescription concernait 75000 m².

Ce diagnostic doit permettre de caractériser l'étendue et la conservation du site de Kerambacon-1, découvert lors du diagnostic de 2019 (Clouet L., 2019). Il doit aussi permettre la mise en évidence d'autres vestiges dont il faudra caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation.

1.2. Contraintes et mode d'intervention

L'emprise du diagnostic est d'une superficie réelle de 76 037 m², répartie sur quatre parcelles (BA 2p-27-28-29).

Dans l'ensemble du diagnostic plusieurs zones n'étaient pas accessibles, en raison de la présence de ronciers, talus végétalisés et zone «boisée». Sur la surface totale prescrite, 7804 m², soit 10,26 %, n'étaient pas accessible (**fig. 3**).

1.3. Méthodologie

Cinquante-six tranchées (TR 01 à TR 56) ont été réalisées. Les tranchées adoptent une orientation générale nord nord-est/sud sud-ouest, hormis les tranchées 01 à 04, d'orientation est/ouest afin de s'implanter plus ou moins perpendiculairement aux tranchées réalisées lors du diagnostic de 2019 (Clouet L., 2019). Cette implantation avait pour but de faciliter la mise en évidence des indices d'occupation découverts précédemment (**fig.3**)

Des fenêtres complémentaires ont été réalisées lorsque cela a été jugé nécessaire à la compréhension des vestiges apparus lors du décapage des tranchées initiales. De même, plusieurs sondages mécaniques ont été mis en œuvre au niveau de fossés et de

fosses de grandes dimensions.

Le décapage des tranchées a été réalisé en mode rétro à l'aide d'une pelle mécanique de 22 tonnes à godet lisse de curage large de trois mètres jusqu'à apparition des vestiges.

1.4. Traitement des archives du sol

Les données stratigraphiques et indices archéologiques ont été enregistrés sur le terrain par le biais d'observations, de prises de mesures ainsi que d'une couverture photographique quotidienne. Les indices archéologiques découverts ont été enregistrés sur le terrain et relevés par le topographe. Les sondages manuels ont fait l'objet d'un relevé au 1/20^e ou 1/10^e selon le jugement du fouilleur. L'enregistrement de terrain a été suivi par la conception de plans topographiques du secteur diagnostiqué, à l'aide des logiciels Autocad © et Adobe Illustrator ©.

Pendant la période d'étude, la documentation produite et le mobilier archéologique ont été conservés au sein du Centre Départemental de l'Archéologie du Finistère (Le Faou).

1.5. Contexte géologique

Le diagnostic archéologique est implanté au sud du massif armoricain, dans le Finistère. Concarneau est référencé sur la carte géologique à 1/50000 de la France, dans la coupure de Rosporden (n° 347) (Bechenec F. et *alii.*, 2001). Celle-ci couvre une partie des domaines centre et sud-armoricain qui sont séparés par les grands cisaillements transcurrents du Cisaillement Sud-Armoricain orienté ouest nord-ouest/est sud-est. Concarneau appartient au domaine méridional de la feuille de Rosporden, au sud du cisaillement Sud-Armoricain. Il comprend dans son sous-sol des séries méta-sédimentaires et méta-volcaniques, dont le groupe de Nerly sur lequel prend place l'opération de keraorec 2 (**fig. 4**). A l'extrémité sud du diagnostic débute la formation de Melgwen.



Figure 3 : Tranchées positives et négatives, zones non accessibles sur photographie aérienne (B. Grall et A. Kergourlay) (photographie aérienne © géobretagne – IGN)

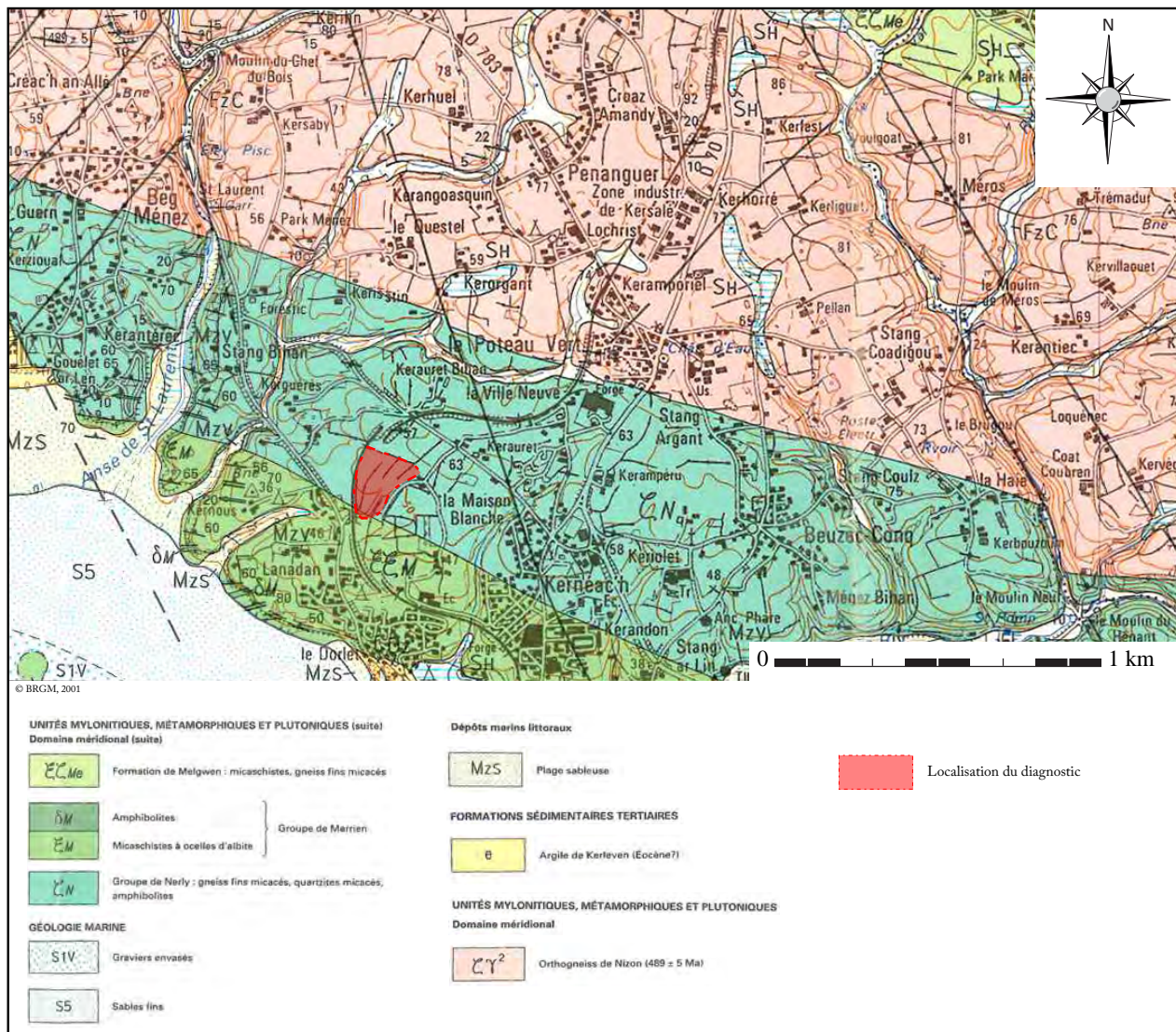


Figure 4 : Implantation du diagnostic sur la carte géologique (A. Kergourlay) (fond de carte © BRGM)

Le groupe de Nerly se compose de gneiss fins micacés, quartzites micacés et amphibolites. Il est daté, à priori, de l'Ordovicien inférieur car recoupé par les orthogneiss de Nizon daté à 489 +/- 5 Ma. A l'extrémité sud de celui-ci, prend place la formation de Melgwen (à priori de l'Ordovicien inférieur aussi). Cette formation est principalement formée de micaschistes, mais on y retrouve aussi des gneiss fins micacés, et plus rarement des amphibolites et gneiss à amphibole.

1.6. Contexte topographique

Le diagnostic se situe au nord du centre-ville actuel, sur une zone peu urbanisée à ce jour et sur un espace culminant à 63,5 m NGF, au niveau de la parcelle BA 4, au nord de l'emprise du diagnostic de Keraorec-2. Sur les parcelles concernées par l'opération, le point

le plus haut se situe à 58 m NGF. La situation du site permet une vue dégagée sur la baie de la Forêt. Elle permet aussi un accès assez rapide à la mer via le Talweg qui passe au sud de la zone et semble conduire vers l'anse de Saint-Jean, située à quelques mètres au sud-est de l'emprise du diagnostic. Une rupture de pente marquée est visible au sud de la parcelle BA 29 (fig. 5). Sur la parcelle BA 28, la pente est plus douce et d'orientation sud à sud-est. Ces dénivellements ont vraisemblablement joué un rôle dans l'occupation humaine de cette zone et dans le processus de recouvrement des structures archéologiques.

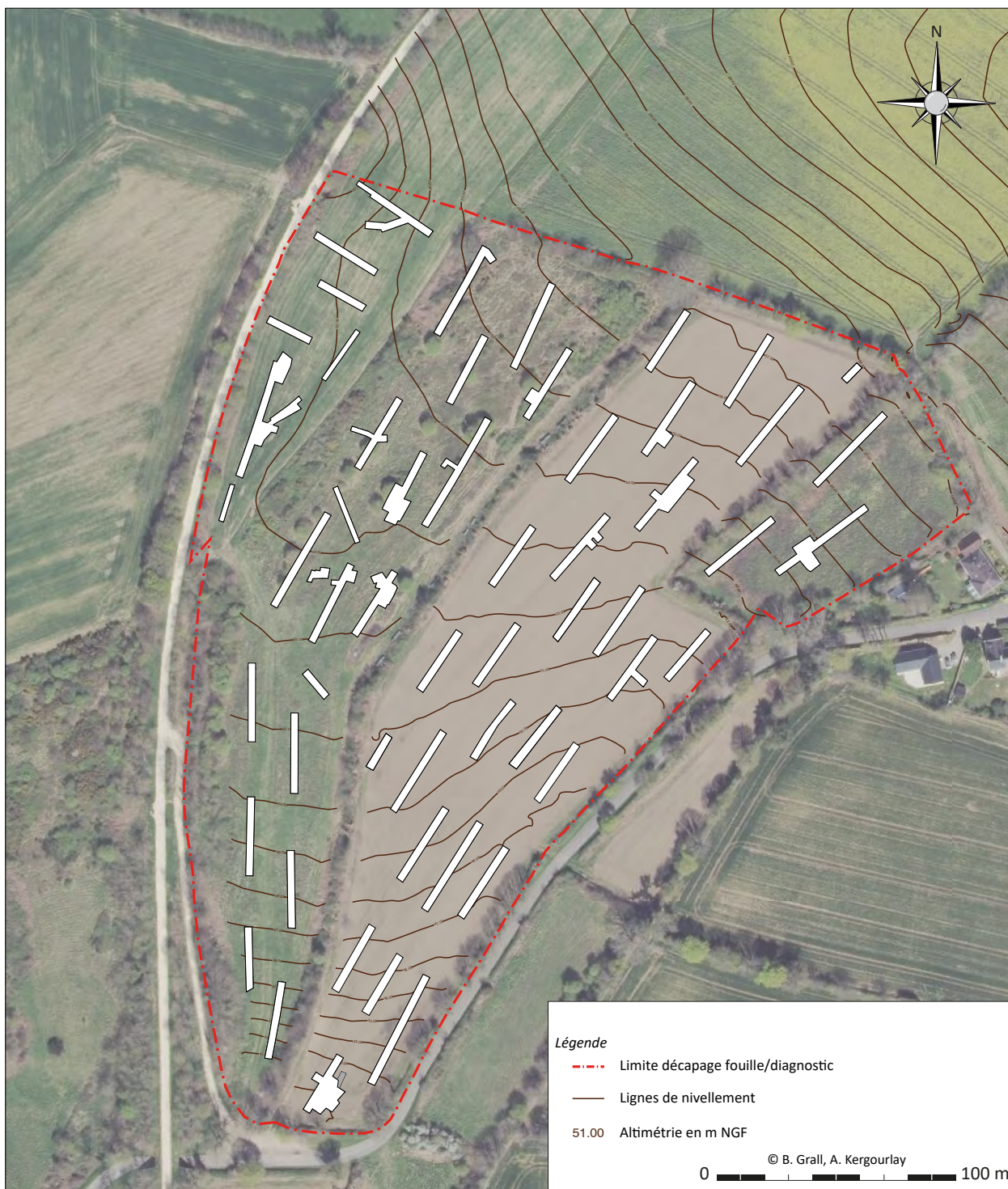


Figure 5 : Topographie des parcelles impactées par le diagnostic (B. Grall et A. Kergourlay)
(photographie aérienne © géobretagne – IGN)

1.7. Contexte pédo-sédimentaire

Afin d'enregistrer la dynamique sédimentaire des parcelles concernées par le diagnostic, vingt-et-un logs ont été relevés sur les bermes de plusieurs tranchées et répartis de façon à enregistrer la topographie du secteur prescrit (**fig. 6**).

L'épaisseur de la terre végétale varie de 0,10 à 0,40 m selon l'emplacement du log dans la topographie des terrains. En effet, au niveau de la tranchée 2 (log 02), une remontée de la roche a été aperçue, de même au niveau de la tranchée 24 (log 09), qui se situe dans la pente, la terre végétale est peu épaisse (0,10 m). Sous ce niveau de terre végétale, apparaît un niveau limoneux légèrement argileux brun plus ou moins foncé et épais selon que l'on se trouve sur le replat nord ou en bas de pente. Ainsi, sur la partie nord il est parfois peu épais, moins de 0,10 m d'épaisseur. Au contraire, en bas de pente, il varie de 0,20 à 0,30 m. Cette couche vient généralement se poser sur le substrat limoneux à argileux, jaune à jaune orangé, qui apparaît entre 0,20 et 0,40 m sur le replat nord. Les structures archéologiques s'installent généralement dans ce niveau. Dans le bas de la pente, le substrat est présent à partir de 0,50 à 1,0 m. Dans cette partie basse des accumulations de sédiments, dues à des colluvionnements, sont visibles dans les tranchées 25, 47 et 51 (log 10, 17 et 19). Ces niveaux sont composés de limon peu argileux à argileux brun moyen à clair sur environ 0,40 m (log 17, tranchée 51), puis, sous celui-ci, un niveau de limon argileux brun foncé d'environ 0,20 m se met en place avant le substrat. Dans les tranchées 47 et 51, des structures sont apparues (fossés, fosses et trous de poteaux). Dans ces accumulations de bas de pente, un fossé est également comblé par ce ruissellement puis recréusé par la suite (voir *infra*).

1.8. Contexte archéologique

Sur la commune de Concarneau et les secteurs limitrophes à celle-ci (**fig. 7, 8 et 9**), plusieurs entités archéologiques sont répertoriées. Il faut également noter la réalisation de plusieurs opérations : Fouilles programmées, sondages, suivis de travaux, diagnostics archéologiques et fouilles préventives. Hormis la fouille préventive de Kerléan, et les diagnostics, la plupart des opérations ont été réalisées avant 1980. En dehors de celles-ci, la grande majorité des entités archéologiques inventoriées dans la commune de Concarneau et autour ont été le résultat de découvertes fortuites.

1.8.1. La Préhistoire

Les indices d'occupations les plus anciens remontent au Mésolithique (**fig. 7 et 8**). Ils se situent sur le secteur géographique proche de la commune de Concarneau, à l'est de celle-ci, sur la commune de Melgven (EA 29 146 008, 29 146 0009, 29 149 0010, 29 146 0011, 29 146 0036 et 29 146 0038). Tous se caractérisent par du mobilier lithique récolté lors de prospections. Quatre sites ont été découverts lors des prospections thématiques «Le Mésolithique en Basse-Bretagne» de 1994 (sites de Cledern, Kerzeve Pell, Loch Korrigan et Groaz Toul) (Gouletquer P., 1994). Deux autres ont été découverts plus récemment, lors des prospections de D. Duvollet en 2014-2015 (sites de la Croix Quinquis et le Run 2) (Duvollet D., 2015).

Les indices d'occupation du Néolithique sont plus nombreux. Quatorze entités archéologiques sont répertoriées dont six sur la commune de Concarneau (**fig. 7 et 8**). Certains sites ont été découverts à la suite de diagnostics archéologiques réalisés sur Concarneau (Kerauret-1, EA 29 039 0043 ; Colgven-2, EA 29 039 0040 ; Poteau vert ; Kerlean, EA 29 039 0028). (Clouet L., 2019 ; Le Gall V., 2016 ; Mentele S., 2014 ; Hinguant S., 2000). D'autres entités archéologiques ont fait l'objet d'une fouille : le mégalithe de Kerleven en Forêt-Fouesnant (EA 29 057 0001) (Giot P.-R. et L'Helgouac'h J., 1961 ; Giot P.-R., 1964 ; Le Roux C.-T., 1965) et le site de kerlean à Concarneau (EA 29 039 0038) (Hinguant S., 2002). Les autres entités archéologiques sont connues suite à des découvertes de mobiliers archéologiques en surface (site de Kermatret, Saint-Yvi, EA 29 272 0007 ; site de Kersaux, Concarneau, EA 29 039 0042), ou par la présence d'un monument mégalithique (EA 29 039 0003, 29 272 0001, 29 057 0001, 29 057 0004, 29 057 0005, 29 146 0003, 29 293 0002, 29 293 0004).

1.8.2. La Protohistoire

Les indices d'occupations de l'âge du Bronze sont de deux types : funéraire et habitat (**fig. 7 et 8**). Les entités funéraires sont caractérisées par plusieurs tumulus découverts sur les communes de Saint-Yvi, Melgven, et Concarneau (EA 29 272 0011, 29 272, 0010, 29 146 0029, 29 039 0001), une sépulture sur Concarneau (EA 29 039 0002), un coffre funéraire à Cledern sur Melgven (EA 29 146 0002) et une nécropole à Kerviguerou sur Melgven (EA 29 146 0029). Sur ce dernier site, l'ensemble funéraire

Description et implantation des logs dans les parcelles BA 2p-27-28-29

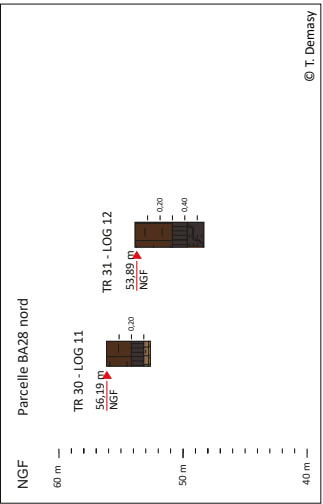
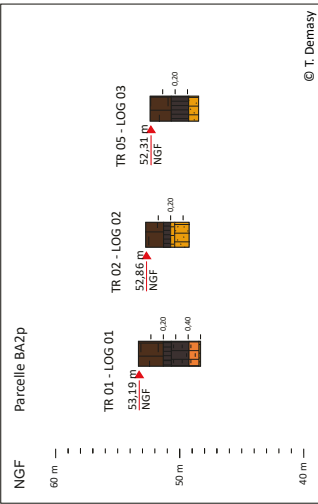
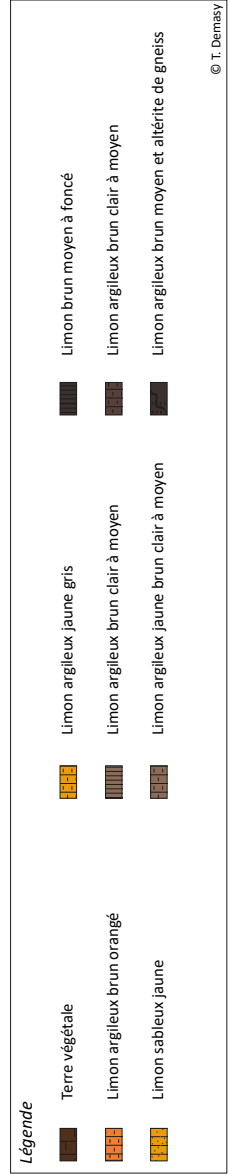
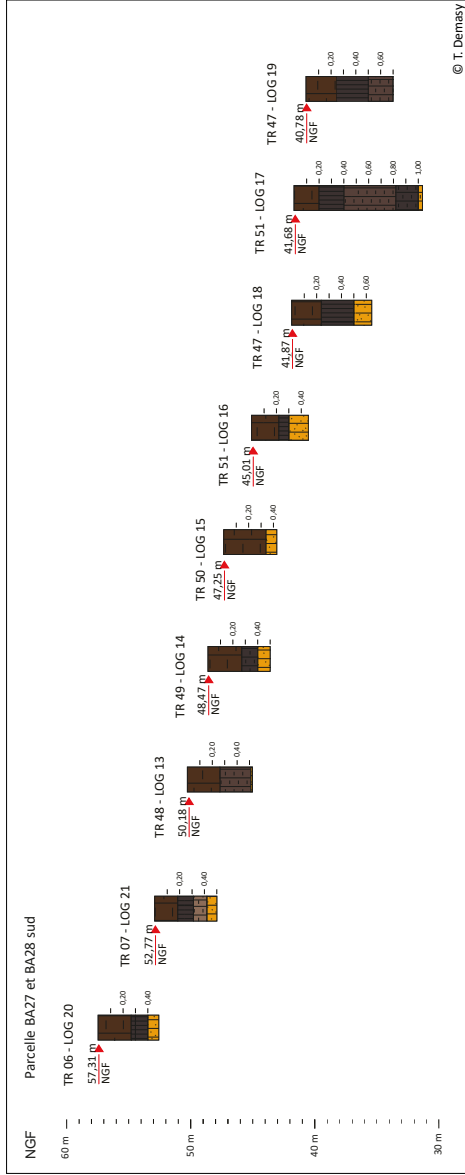
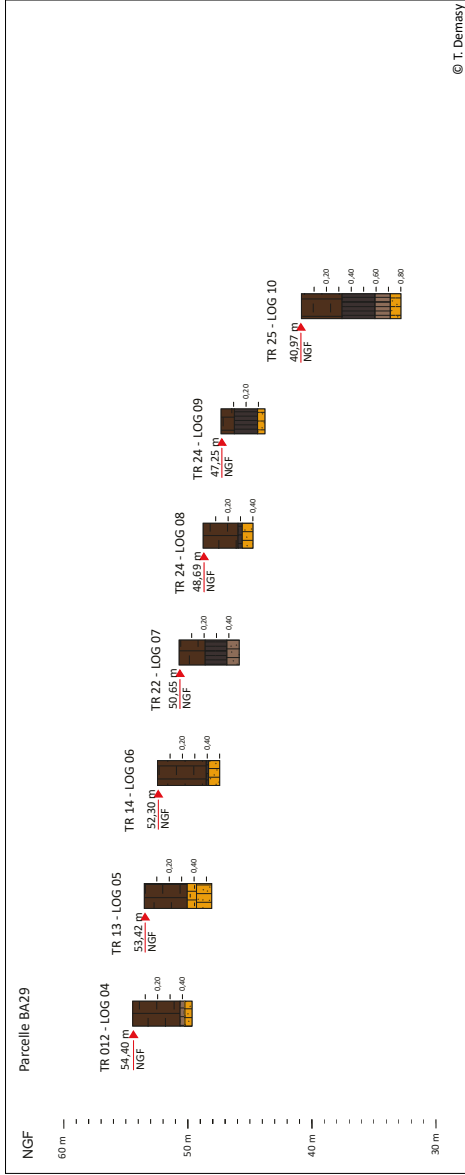
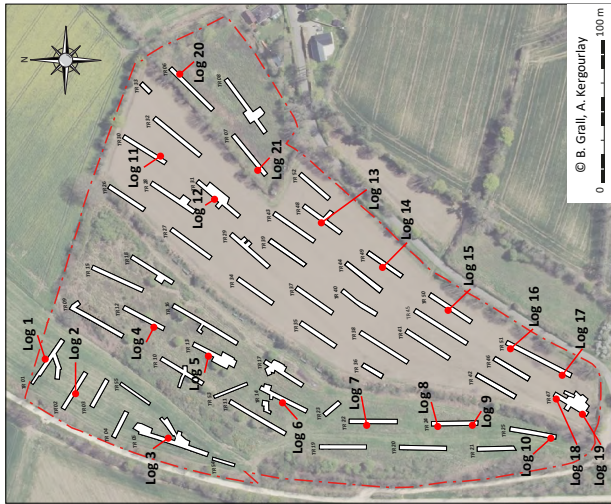


Figure 6 : Contexte pédo-sédimentaire : description et implantation des logs (B. Grall, A. Kergourlay et T. Demasy)

est associé à un habitat (Villard A., 1991 ; Villard A., 1992). D'autres entités témoignent aussi de la présence d'un habitat et/ou exploitation agricole. Sur Concarneau, le site de Stang-Vihan a révélé un souterrain dont l'occupation remonterait à l'âge du Bronze (EA 29 039 0004). Sur cette commune, le site de Kermiglas (EA 29 039 0005) a fait l'objet d'un diagnostic (Blanchet S., 2003), la présence d'un habitat est supposée. Sur la commune de Melgven, deux enclos sont signalés (EA 29 146 040, 29 46 0041).

La période de l'âge du Fer est illustrée par vingt-deux entités archéologiques (**fig. 7 et 8**). La moitié sont des stèles (EA 29 039 0035, 29 039 0036, 29 039 0034, 29 46 002, 29 146 0032, 29 146 0034, 29 146 0005, 29 293 0055, 29 293 0057, 29 293 0044, 29 293 0045). Sur la zone géographique définie, cinq souterrains sont connus (EA 29 039 0025, 29 039 0027, 29 146 0024, 29 146 0023, 29 172 0008), auxquels il faut ajouter celui de Kerléan (EA 29 039 0009) fouillé lors d'une intervention préventive (Hinguant S., 2002). Enfin, cinq enclos sont signalés (EA 29 039 0032, 29 46 0042, 29 146 0035, 29 293 042) parmi lesquels celui de Kerambacon-1 (EA 29 039 0044) découvert lors du diagnostic de Kerauret-1 en 2019 (Clouet L., 2019).

1.8.3. L'Antiquité

L'Antiquité se caractérise principalement par plusieurs indices d'occupations sur Melgven (EA 29 146 0021), Tregunc (EA 29 293 0036) et Concarneau (EA 29 039 012 et 29 039 0026) (**fig. 7 et 8**). Sur Beuzec-Conq (EA 29 039 0026) un diagnostic a été réalisé (Le Cloirec G., 2009), et n'a révélé aucune structure archéologique ancienne. Enfin, deux fouilles programmées ont été réalisées sur Concarneau par R. Sanquer. Tout d'abord, la fouille de la villa de Questel (EA 29 039 0029) entre 1964 et 1966 (Sanquer R., 1964, 1965 et 1966). Puis, la fouille de la villa de le Vuzit (EA 29 039 0007) en 1966 (Sanquer R., 1966).

1.8.4. Le Moyen Âge

De nombreux sites de cette période sont répertoriés dans le secteur, principalement sur Concarneau (**fig. 7 et 9**). Dix de ces sites se situent dans l'emprise de la Ville Close. Deux autres entités archéologiques sont signalées sur les communes de Melgven (enclos EA 29 146 0041) et Tregunc. (Enceinte : EA 9 293 021).

Sur Concarneau, trois sites correspondent à des habitats. Tous ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique et/ou d'une fouille préventive. Il s'agit des sites de Kerléan (Hinguant S., 2002), du Colguen-2 (Le Gall V., 2016) et du site du Chemin du Pont de Roudou (Le Gall V., 2014). En dehors de ceux-ci, deux autres sites sont à noter : Le site du Petit Muros (EA 29 039 0028) qui correspond à un éperon barré, et le site d'Ar Vonen (EA 29 039 0028) sur lequel une motte castrale est signalée.

La ville de Concarneau se caractérise par la présence d'une île fortifiée : la Ville Close (**fig. 7 et 9**). Celle-ci regroupe dix entités archéologiques datées de la période médiévale. Il s'agit essentiellement d'éléments liés à la fortification de l'île : Enceinte urbaine (EA 29 039 0010) et de tours (EA 29 039 0014, 29 039 0015, 29 039 0017, 29 039 0019, 29 039 0020, 29 039 0021, 29 039 0022, 29 039 0023). Deux opérations ont eu lieu, la première en 1976 au niveau de la Tour du Maure, à l'ouest de la Ville Close (Gueguen M., 1976), la seconde concernait la place du petit château (Tournier F., 1997) qui correspond à une butte ou terrasse anthropique à l'ouest de l'île (EA 29 039 0013).

1.8.5. Périodes moderne et contemporaine

Trois entités archéologiques plus récentes ont été inventoriées dans la Ville Close (**fig. 7 et 9**). Il s'agit tout d'abord d'un four à pain (EA 29 039 0016), découvert lors des sondages réalisés en 1997 (Tournier F., 1997). Enfin deux tours, la Tour du Major (EA 29 039 0011) et la Tour de la Porte au vin (EA 29 039 0021) sont considérées comme plus récentes que celles de l'époque médiévale, mais il n'est pas exclue une fondation médiévale.

1.8.6. Période indéterminée

Onze entités archéologiques n'ont pas pu faire l'objet d'une attribution chronologique (**fig. 7 et 9**). Sur Concarneau, il s'agit de l'enceinte de Saint-Laurent (EA 29 039 0033), et des occupations (fossés et/ou enclos) de Le Nezard (EA 29 039 0006), Le Poteau vert (EA 039 0031), de keriolet (EA 29 039 0030) et du Megot (EA 29 039 0024). Sur Melgven et Tregunc, plusieurs sites caractérisés par une enceinte, un enclos et/ou fossés sont aussi à signaler (EA 29 146 0026, 29 146 0017, 29 146 0019, 29 146 0025, 29 293 0058 et 29 293 0059).

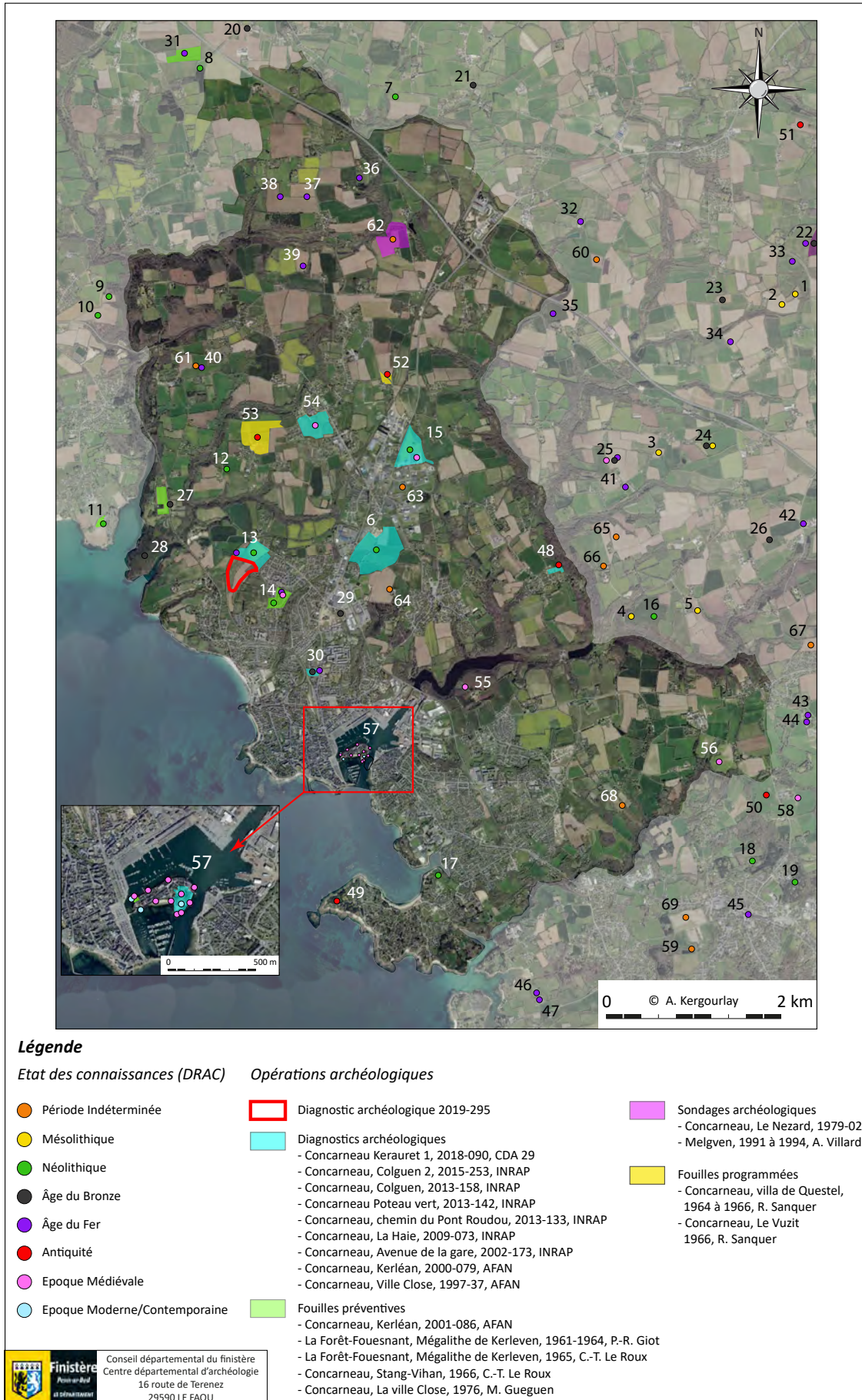


Figure 7 : Localisation des entités archéologiques sur la commune de Concarneau et en périphérie, ainsi que des opérations archéologiques (A. Kergourlay sur carte GéoBretagne-DRAC)

N° sur carte	Périodes chronologiques	communes	lieux-dits	N° EA	description	
1	Mésolithique	Melgven	Croix du Quinquis	29 146 0036	Indices d'occupation	
2			Le Run	29 146 0038	Indices d'occupation	
3			Groaz Toul	29 146 0009	Indices d'occupation	
4			Loch Korrigan	29 146 0011	Indices d'occupation	
5			Kerveze Pell	29 146 0010	Indices d'occupation	
24			Cledern	29 146 0008	Indices d'occupation	
6	Néolithique	Concarneau	Le poteau Vert	-	diagnostic archéologique, 2013-142, indices du Néolithique moyen et de l'époque Moderne	
12			Keristin ar Hoat	29 039 0003	Mégalithe	
13			Kerauret	29 039 0043	Structures de combustion	
14			Kerlean	29 039 0038	Fosses	
15			Colguen	29 039 0040	Structures de combustion	
17			Kersaux	29 039 0042	Indices d'occupation	
7		Saint-Yvi	Kermatret	29 272 0007	Occupations Néolithique et âge du Bronze	
8			Stang ar Besq	29 272 0001	Mégalithe	
9		La Forêt-Fouesnant	Parc Boch Quelen	29 057 0005	Mégalithe	
10			Kerampicard	29 057 0004	Mégalithe	
11			Kerleven	29 057 0001	Mégalithe	
16		Melgven	Loch Korrigan	29 146 0003	Mégalithe	
18		Tregunc	Kerangallou	29 293 0002	Mégalithe	
19			Kergleuhan	29 293 0004	Mégalithe	
20		âge du Bronze	Concarneau	Stang-Vihan	29 039 0004	Souterrain
21				Stang-Bihan	29 039 0002	Sépulture
22				Le Rhun	29 039 0001	Tumulus
23				Kerminglas	29 039 0001	Habitat
24			Melgven	Kerviguerou	29 146 0022	Tumulus
25	Kerroue			29 146 0029	Habitat et nécropole	
26	Cledern			29 146 0002	Coffre funéraire	
27	Kervillaouet			29 146 0041	Enclos	
28	Kerauter			29 146 0040	Enclos, habitat	
29	Saint-Yvi		Kereonnec	29 272 0011	Tumulus	
30			Menez Lan Bleis	29 272 0010	Tumulus	
13	âge du Fer		Concarneau	Kerambacon	29 039 0044	Enclos
14				Kerlean	29 039 0009	Souterrain
30		Av. de la Gare		29 039 0035	Stèle	
36		Trevidiern		29 039 0036	Stèle	
37		Lamphily		29 039 0025	Souterrain	
38		Lanhuron		29 039 0032	Enclos	
39		Langoat		29 039 0027	Souterrain	
40		Kersaby		29 039 0034	Stèle	
22		Melgven		Kerviguerou	29 146 0022	Stèle
25				Kervillaouet 2	29 146 0042	Enclos
32			Pen ar Prat	29 146 0032	Stèle	
33			Le Run	29 146 0024	Souterrain	
34			Keranbastard	29 146 0023	Souterrain	
35			Trouec	29 146 0035	Enclos	
41			Kerantiec	29 146 0034	Stèle	
42			Saint-Antoine	29 146 0005	Stèle	
31			Saint-Yvi	Keranmevel	29 272 0008	Souterrain
43				Lanvintin	29 293 0055	Stèle
44		Tregunc	Lanvintin	29 293 0057	Stèle	
45			Place de l'église	29 293 0044	Stèle	
46			Kervren	29 293 0042	Enclos	
47			Kervren	29 293 0045	Stèle	
48		Antiquité	Concarneau	Beuzec-Conq	29 039 0026	Indices d'occupation
49				Pointe de Cabellou	29 039 0012	Indices d'occupation
52				Le Vuzit	29 039 0007	Villa, thermes
53				Le Questel	29 039 0029	Villa, thermes
51			Melgven	Goarem Merez an Eac'h	29 146 0021	Indices d'occupation
50	Tregunc		Kergunus	29 293 0036	Indices d'occupation	

Figure 8 : Numérotation des entités archéologiques répertoriées sur la figure 7 du Mésolithique à l'Antiquité (A. Kergourlay d'après carte GéoBretagne-DRAC)

N° sur carte	Périodes chronologiques	communes	lieux-dits	N° EA	description	
14	Epoque Médiévale	Concarneau	Kerlean	29 039 0039	Habitat	
15			Colguen	29 039 0041	Habitat	
25		Melgven	Kervillaouet	29 146 0041	Enclos	
54		Concarneau		Le Chemin du Pont Roudou	29 039 0037	Habitat, four
55				Le Petit Moros	29 039 0008	Eperon barré
56				Ar Vonon	29 039 0028	Motte castrale
57		Concarneau ville Close	La	La ville Close	29 039 0010	enceinte urbaine, tours et remparts
				Le Petit Château	29 039 0013	Butte, terrasse
				Le Fer à Cheval	29 039 0014	Tour
				La Tour en Fer à Cheval	29 039 0015	Tour
				La Tour de la Fortune	29 039 0017	Tour
				La Tour du Maure	29 039 0019	Tour
				La Tour Neuve	29 039 0020	Tour
				La Tour de la Porte au vin	29 039 0021	Tour
	La Tour du Passage			29 039 0022	Tour	
	La Tour aux Chiens			29 039 0023	Tour	
58	Tregunc		Kergunus	29 293 0021	Enceinte	
57	Epoques Moderne/Contemporain	Concarneau ville Close	La	La Tour du Major	29 039 0011	Tour
				Four à pain	29 039 0016	Four à pain
				La Tour du Gouverneur	29 039 0018	Tour
61	Indéterminée	Concarneau	Saint-Laurent	29 039 0033	Enceinte	
62				Le Nezard	29 039 0006	NR
63				Le Poteau Vert	29 039 0031	Enclos, fossés
64				Keriolet	29 039 0030	Enclos, fossés
68				Le Megot	29 039 0024	Enclos
60				Kerbiriou	29 146 0026	Enclos, fossés
65		Melgven		Loquenec	29 146 0017	Enceinte
66				Coat Courben	29 146 0019	Enclos
67				Croaz Hent Bouillet	29 146 0025	Enclos
59		Tregunc		Kerbrat	29 293 0058	Enclos, fossés
69				Kerouel	29 293 0059	Enclos, fossés

Figure 9 : Numérotation des entités archéologiques répertoriées sur la figure 7 de la période médiévale à l'époque contemporaine, et sites à datation indéterminée (A. Kergourlay d'après carte GéoBretagne-DRAC)

2. Résultats archéologiques

Suite à l'opération de diagnostic de Kerauret 1 (arrêté n° 2018-090), engagée en avril 2019, deux datations radiocarbone ont été réalisées. Le premier prélèvement provenait du fossé d'enclos de la parcelle BA 2p (tranchée 68, F 68.03- site de Kerambacon-1), et le second d'une structure de combustion de la parcelle BA 4 (tranchée 26, F 26.01, site de Kerauret-1).

La datation obtenue pour le fossé d'enclos (annexe 1 p. 113), dans l'US 6, dernière US de comblement, est comprise entre 160 cal. BC et 20 cal. AD (à 95 %), soit une datation comprise entre la Tène moyenne- finale et la période augustéenne. La datation de la structure de combustion (F 26.01) est comprise entre deux intervalles : 3241 et 3104 cal. BC (à 61,8 %) et 3365 à 3264 cal. BC (à 33,6 %), soit datée du Néolithique récent (annexe 2, p. 115).

Le site de Kerambacon-1 correspond donc à une occupation comprise entre la fin de l'âge du Fer et le début de la période Antique. Le site de Kerauret-1, quant à lui, correspondrait plutôt à une occupation de la fin du Néolithique dont il reste à définir le type et l'étendue.

Les résultats archéologiques du diagnostic de Keraorec 2 (arrêté n°2019-295), qui sont présentés dans ce rapport, seront donc influencés par ceux du premier diagnostic (Clouet L., 2019).

2.1. La trame parcellaire

2.1.1. Un parcellaire de l'âge du Fer ?

Plusieurs fossés n'apparaissent pas sur le cadastre de 1808 et sur les documents suivants. Aucune relation avec le parcellaire voisin et leur orientation ne permettent de les considérer comme mis en place à une période identique que la trame présente au XIX^{ème} siècle.

Au nord-ouest du diagnostic, quatre fossés parallèles deux à deux et d'orientation globale nord-sud apparaissent dans les tranchées 01, 10, 53, 11 et 14 bis. Les deux fossés les plus à l'ouest sont formés par les structures F 01.04, F 10.12, F 53.09, F 11.01 et F 01.03, F 10.06, F 53.08, F 14.09. Ils sont espacés entre eux d'environ deux mètres. Les deux fossés à l'est des premiers, espacés d'environ cinq mètres de ceux-ci, sont formés des structures F 01.01, F 10.06, F 53.04, F 14.08 et F 10.02, F 53.03. Ils sont espacés entre eux d'environ deux mètres. Dans la portion de fossé F 53.04, un fragment de bord de céramique a été récolté lors d'un nettoyage de surface. Daté de la fin du second âge du Fer (voir *infra*), il permettrait d'attribuer ces fossés à la Tène moyenne-finale. Cette attribution reste tout de même incertaine, car le tesson a été trouvé en surface.

Les fossés parallèles formés par les structures F 32.04, F 07.02 et F 32.01, F 07.01, au nord-est du

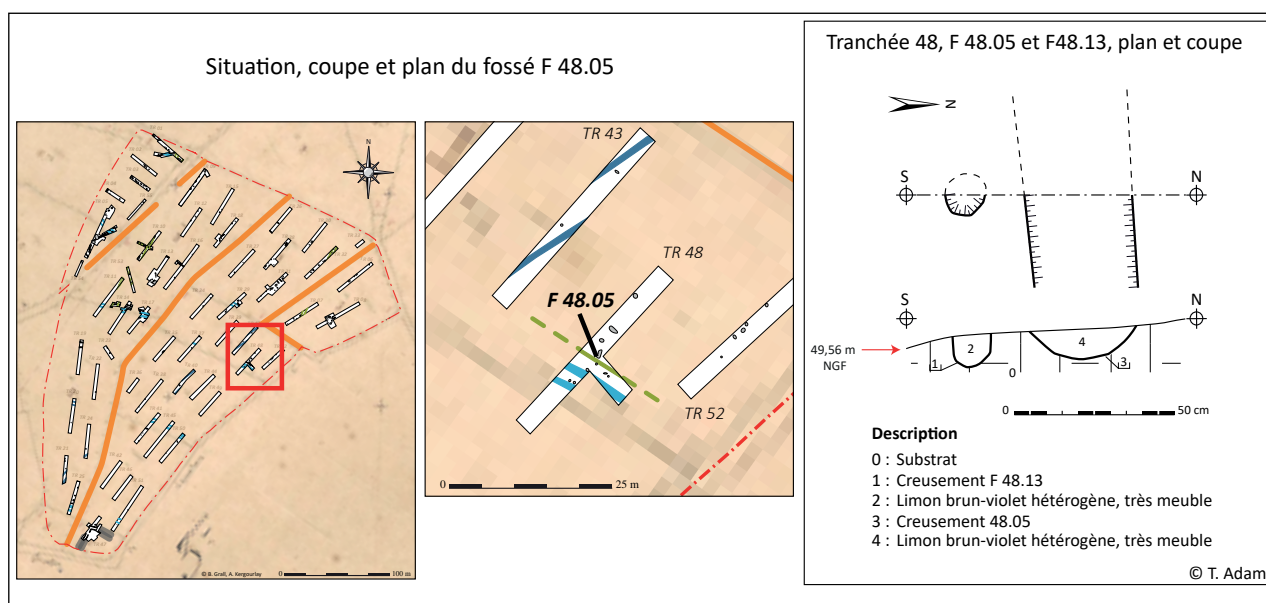


Figure 10 : Situation, coupe et plan du fossé F 48.05 et trou de poteau F 48.13 (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)

diagnostic, ont une orientation globale nord-sud et un espace entre eux d'environ deux mètres. Au vu de ces deux éléments de comparaison, nous supposons qu'ils pourraient appartenir à une même trame parcellaire que ceux décrits précédemment, et donc les attribuer à la fin du second âge du Fer également.

Le fossé F 48.05, parallèle aux fossés F 48.07 et F 48.11 qui sont présents sur les cadastres de 1808 et 1845, a été testé (**fig. 10**). Dans son comblement supérieur un tessou a été découvert et sa pâte se rapproche des productions protohistoriques (voir *infra*). Il n'est pas improbable de supposer le fonctionnement de cette limite parcellaire dès le second âge du Fer.

Lors du diagnostic de 2019, directement au nord de celui de cette année (Clouet-L., 2019), des fossés présentaient les mêmes orientations que ceux que nous supposons datés du second âge du Fer. Dans un fossé d'orientation est-ouest, un fragment de céramique avait aussi été trouvé en surface, et daté de la Tène moyenne-finale (Clouet. L., p.38). En couplant les données des deux diagnostics, il est possible de visualiser deux parcelles plus ou moins quadrangulaires de dimensions quasi identiques variant de 163 à 170 mètres de côté (**fig. 11**). Cette trame pourrait donc fonctionner avec l'enclos daté par radiocarbone de l'extrême fin du second âge du Fer (voir *supra*), et qui se trouve sur la portion ouest (parcelle BA 2p) des deux diagnostics.

2.1.2. Un parcellaire antérieur à 1808

2.1.2.1. Fossés dans la continuité des limites parcellaires de 1808

Deux ensembles de fossés parallèles n'apparaissent pas sur le cadastre de 1808 et ceux postérieurs. En prolongeant virtuellement ceux-ci, il a été constaté qu'ils correspondaient à des limites présentes dans les parcelles voisines sur les cadastres de 1808 et 1845 (**fig. 13**)

Tout d'abord, les fossés parallèles F 20.01 et F 20.02 trouvent une correspondance avec une limite parcellaire à l'ouest de la zone de diagnostic, mais aussi avec des fossés de la parcelle BA 28 enregistrés sur le cadastre de 1808. Il est donc envisageable que les structures F 20.01 et F 20.02 aient disparues au moment du relevé cadastral, et qu'elles soient probablement d'époque historique.

Enfin, les fossés parallèles, formés par les structures

F 43.01, F 40.01, F 24.02, F 21.04 et F 43.04, F 40.04, F 21.06, sont dans la continuité du talus visible entre les parcelles BA 27 et 28. Cette limite parcellaire est également enregistrée sur le cadastre de 1808. De même, sur ce dernier, ces fossés trouvent une correspondance avec la limite d'une parcelle voisine. Tout comme pour les fossés F 20.01 et F 20.02, il est probable que ces structures soient d'époque historique.

2.1.2.2. Fossés ne correspondant pas à une continuité de limites parcellaires de 1808

Deux fossés parallèles dans la parcelle BA 29 ne correspondent à aucune trame ou continuité de trame visible sur les différents cadastres du XIX^{ème} siècle ou sur les photographies aériennes du XX^{ème} siècle. Il s'agit des fossés F 19.01 et F 19.02. Aucun mobilier associé n'a été trouvé. Leur orientation est commandée par leur situation en début de pente, et leur implantation permettait sans doute de retenir les terres arables lors des labours et intempéries. Cette orientation ouest-est correspond aussi à celle des limites parcellaires connues pour les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, mais n'est pas incompatible avec l'orientation des fossés que nous supposons de la Tène moyenne- finale (voir *supra*). Leur attribution chronologique reste incertaine, antérieurs au cadastre de 1808, ils peuvent appartenir à une trame d'époque historique, mais aussi participer à un parcellaire plus ancien.

Le même constat s'impose pour les fossés apparus dans la tranchée 47, à l'extrémité sud de la parcelle BA 28 (secteur du Pont de Lanadan). Ils sont parallèles deux à deux et forment un angle dans la zone nord de la tranchée. Les fossés sont espacés d'environ deux mètres et une entrée large d'environ deux mètres cinquante est aménagée à l'ouest (**fig. 12**).

Les fossés F 47.02 et F 47.03 ont été testés mécaniquement (**fig. 12**). F 47.03 se situe côté interne du parcellaire ou de l'enclos et était peu profond. Un seul creusement asymétrique en «V» a été relevé. Son comblement était homogène et de couleur brun foncé à gris. F 47.02, côté externe et côté pente, se compose de deux creusements. Le premier est profond et réalisé dans le substrat. Il est en forme de cuvette symétrique à fond un peu plat. Son comblement est multiple : Dans le fond et sur les parois des dépôts sédimentaires sont visibles, ils illustreraient un fonctionnement ouvert du fossé. Celui-ci est finalement scellé par un niveau de

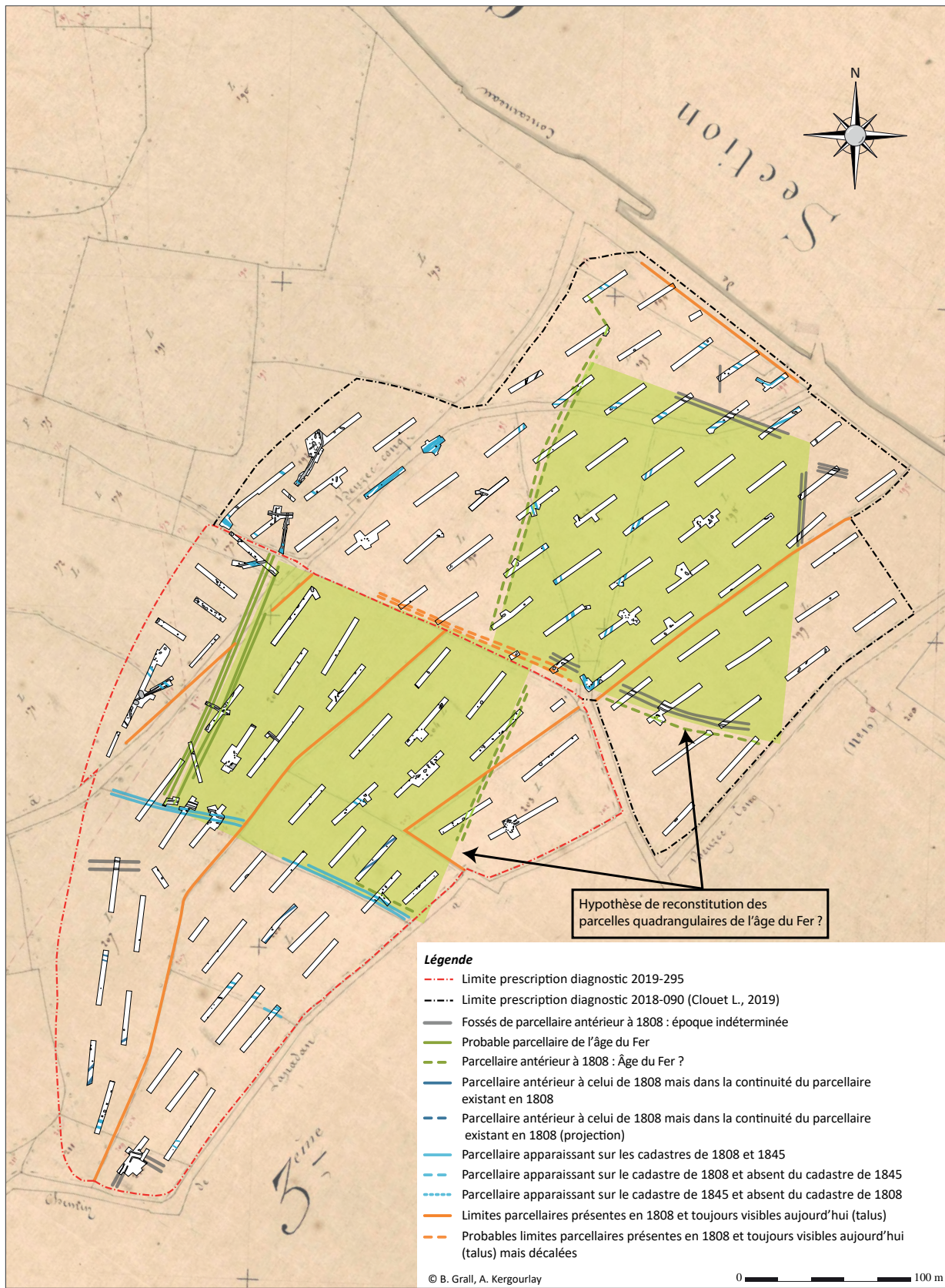


Figure 11 : Hypothèse de limites parcellaires quadrangulaires découvertes lors du diagnostic de 2019 (Clouet L., 2019) et lors de celui de 2020 (B. Grall et A. Kergourlay sur cadastre de 1845)

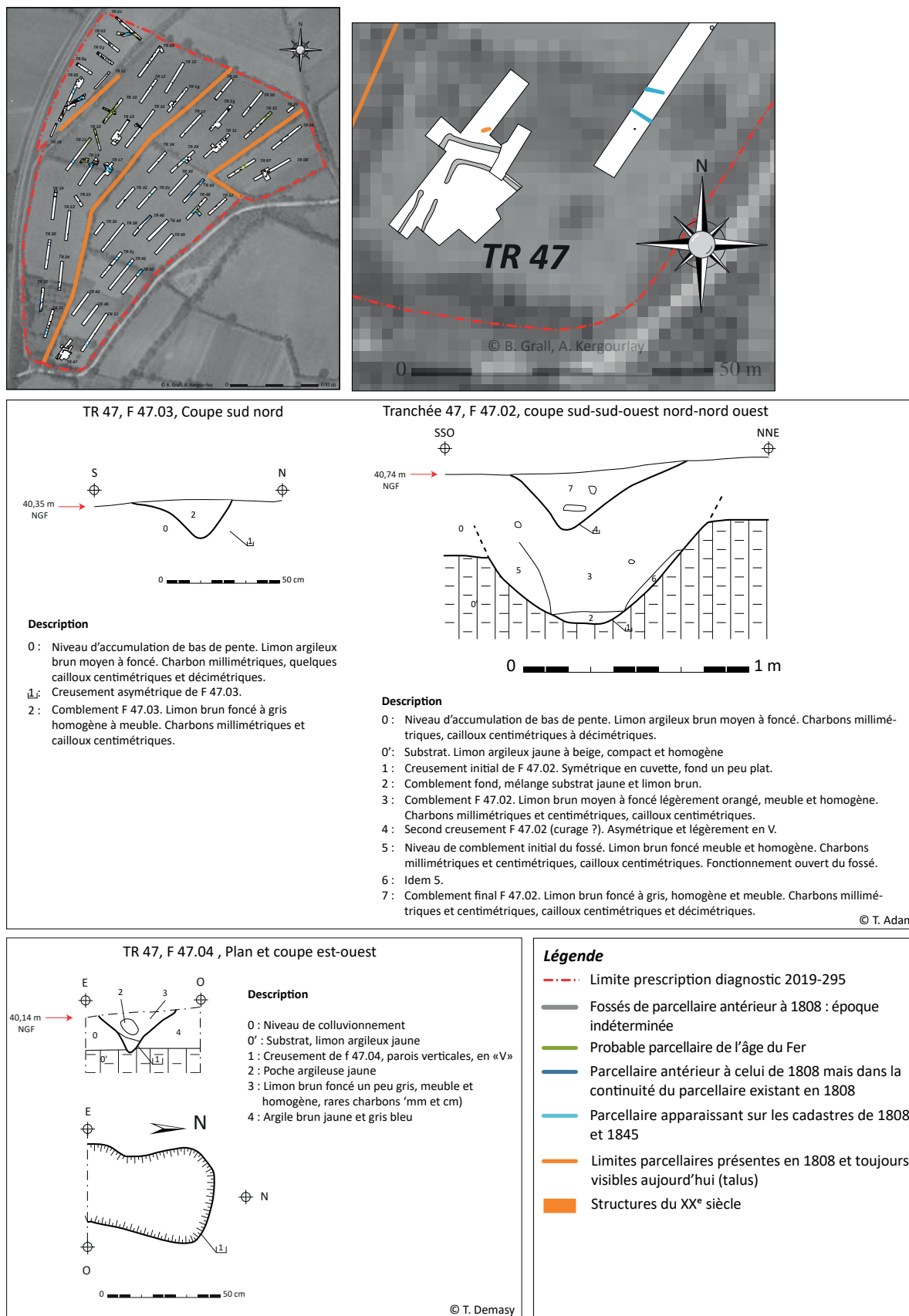
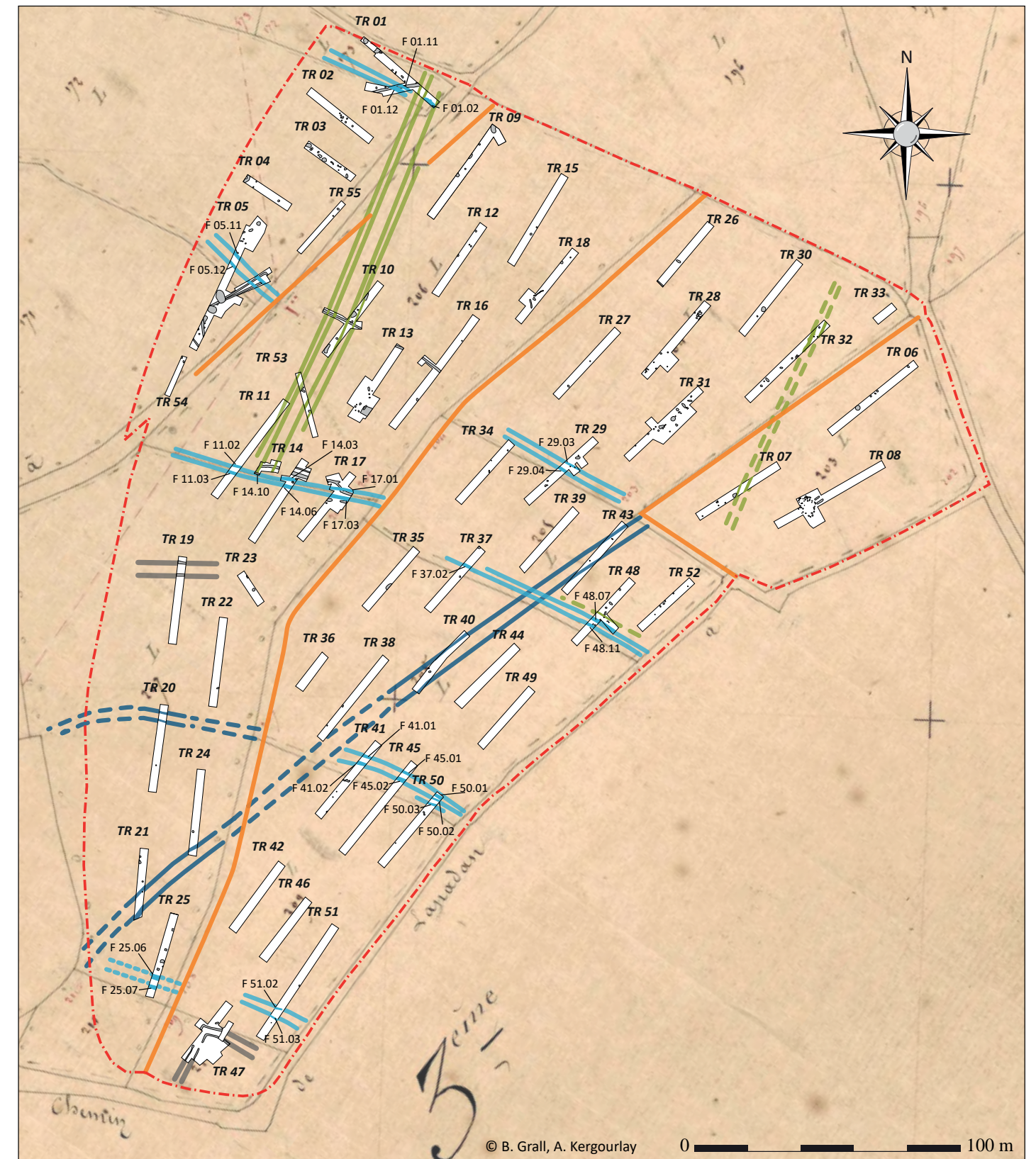
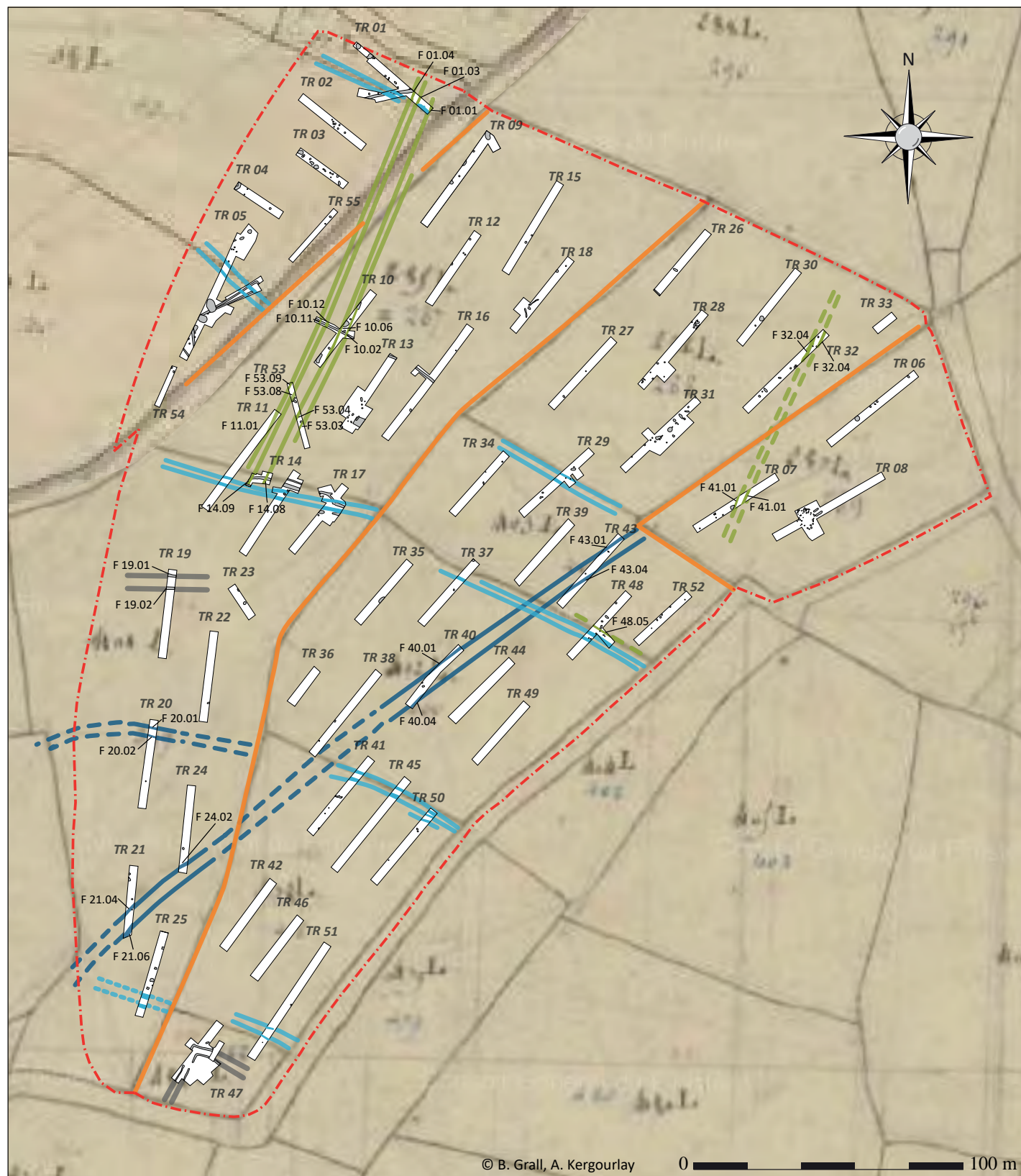


Figure 12 : Tranchée 47, sondages dans les fossés F 47.02, F 47.03 et F 47.04 (B. Grall et A. Kergourlay sur photographie aérienne de 1947 ; DAO T. Adam et T. Demasy)



Légende

- - - Limite prescription diagnostic 2019-295
- Fossés de parcellaire antérieur à 1808 : époque indéterminée
- Probable parcellaire de l'âge du Fer
- - - Parcellaire antérieur à 1808 : Âge du Fer ?
- Parcellaire antérieur à celui de 1808 mais dans la continuité du parcellaire existant en 1808
- - - Parcellaire antérieur à celui de 1808 mais dans la continuité du parcellaire existant en 1808 (projection)
- Parcellaire apparaissant sur les cadastres de 1808 et 1845
- - - Parcellaire apparaissant sur le cadastre de 1845 et absent du cadastre de 1808
- Limites parcellaires présentes en 1808 et toujours visibles aujourd'hui (talus)
- - - Probables limites parcellaires présentes en 1808 et toujours visibles aujourd'hui (talus) mais décalées

Figure 13 : Localisation du parcellaire sur les cadastres de 1808 (à gauche) et 1845 (à droite) (B. Grall et A. Kergourlay sur cadastre de 1808 et 1845)



Légende			
	Limite prescription diagnostic 2019-295		Limites parcelaires présentes en 1808 et toujours visibles aujourd'hui (talus)
	Fossés de parcelaire antérieur à 1808 : époque indéterminée		Parcelaire antérieur à celui de 1808 mais dans la continuité du parcelaire existant en 1808
	Probable parcelaire de l'âge du Fer		Parcelaire antérieur à celui de 1808 mais dans la continuité du parcelaire existant en 1808 (projection)
	Parcelaire antérieur à 1808 : Âge du Fer ?		Parcelaire apparaissant sur les cadastres de 1808 et 1845
			Parcelaire apparaissant sur le cadastre de 1845 et absent du cadastre de 1808
			Probables limites parcelaires présentes en 1808 et toujours visibles aujourd'hui (talus) mais décalées

Figure 14 : Localisation du parcelaire sur les photographies aériennes de 1947 (à gauche) et 1978 (à droite) (B. Grall et A. Kergourlay sur photographies aériennes de 1947 et 1978)

colluvionnement. Un second creusement prend place dans ce dernier comblement, son creusement et son comblement sont identiques à ceux de F 47.03.

Le fossé F 47.04 a été testé manuellement au niveau d'une interruption (**fig. 12**). Son creusement était en «V» avec des parois verticales. Son comblement supérieur était composé de limon brun foncé à gris, et le comblement inférieur d'argile brun jaune et gris bleu.

S'agit-il d'une limite parcellaire venant s'installer le long du chemin de Lanadan à une époque historique (Médiévale, Moderne ?), contemporaine de cette voie, ou bien d'un enclos (ou parcellaire) plus ancien ? Sa situation au fond du Talweg (cheminement naturel) peut aussi interroger sur sa fonction et sa relation à la voie. Du mobilier a été trouvé lors du décapage de la tranchée 47 et du sondage mécanique du fossé F 47.02 (voir *infra*). Le contexte de découverte ainsi que la situation topographique ne permettent pas d'attribuer ces éléments céramiques avec certitude aux structures fossoyées de la tranchée 47. Leur présence peut être la conséquence d'un colluvionnement, comme pour le tesson du fossé F 47.02 qui se trouve côté externe et dont le comblement est le résultat de ces ruissellements.

2.1.3. Parcellaire présent sur les cadastres de 1808 et 1845

Hormis les fossés F 25.06 et F 25.07, à l'extrémité sud de la parcelle BA 29, l'ensemble des fossés qui définissent des limites parcellaires sur le cadastre de 1808 sont présents sur celui de 1845, suggérant peu de modification ou d'oublis lors du relevé le plus ancien (**fig. 13 et 14**). Ces fossés sont tous parallèles deux à deux, parfois un troisième fossé vient s'ajouter, témoin probable d'un léger déplacement lors de la restauration des talus, ou d'une limite plus ancienne réaménagée. Leur orientation globale est ouest nord-ouest/est sud-est. Ces limites viennent butter contre les talus et le chemin (toujours présents en 1947), et d'orientation globale nord nord-est/sud sud-ouest.

2.1.4. Parcellaire persistant au XX^{ème} siècle

Un certain nombre de talus présents sur la photographie aérienne se superposent aux relevés cadastraux de 1808 et 1845 (**fig. 14**). C'est le cas pour toutes les limites d'orientations nord nord-est/ sud sud-ouest qui délimitent les parcelles BA 2p-27-28-

29 d'aujourd'hui. Bien que le chemin présent entre les parcelles BA 2p et 29 ait disparu, il était encore en activité en 1947. Celui-ci disparaît entre 1947 et 1978, c'est également le cas de l'ensemble des talus d'orientation ouest nord-ouest/est sud-est qui était encore présent au milieu du XX^{ème} siècle. Il s'agit des fossés F 29.03, F 29.04, F 51.02, F 51.03 et de ceux formés par les fossés F 41.01-45.01-50.01, F 41.02-45.02-50.05, F 25.06-11.02-14.03-17.03 et F 25.07-11.03-14.10-14.03-17.01.

Cette destruction des talus illustre la modification importante du paysage à partir des années cinquante. Elle va de paire avec l'évolution des pratiques agricoles liées aux modes d'exploitations de la terre : grande mécanisation, diminution du nombre des exploitations. On peut également ajouter, pour ces parcelles, un changement dans le type d'exploitation, avec la disparition au sud des parcelles BA 28 et 29 de vergers et zones boisées qui peuvent illustrer une exploitation agricole tournée vers des cultures multiples, à l'inverse d'aujourd'hui.

2.1.5. Mobilier associé

Quatre fragments de céramique ont été récoltés. Deux dans la tranchée 47, l'un lors du décapage de celle-ci et l'autre lors du sondage mécanique du fossé F 47.02. Le troisième provient du comblement supérieur du fossé F 48.05. Le dernier tesson vient du fossé F 53.04, et il a été découvert lors d'un nettoyage de surface.

Le premier tesson de la tranchée 47 mesure 24 x 18 x 4,5 mm. Sa pâte est fine avec des inclusions de quartz inférieures à 1 mm et de nombreuses paillettes de mica. Elle est de couleur beige sur les faces interne et externe, ainsi que gris à cœur. Des traces de tournage sont visibles sur les faces. Ce type de pâte peut se rapprocher des productions Antique et Médiévale.

Le second tesson de la tranchée 47, provient de la structure F 47.02. Il mesure 17 x 16 x 7 mm. Sa pâte est moyennement grossière avec des inclusions de quartz de 1 à 3 mm, elle est moyennement micacée. Elle est de couleur brun foncé sur la face externe, gris à l'intérieur et gris foncé-noir à cœur. Ce type de pâte peut se rapprocher des productions de la Protohistoire.

Le fragment de céramique de F 48.05 mesure 20 x 7 x 9 mm. Sa pâte est grossière avec des

inclusions de quartzite de 1 à 5 mm, et il y a de nombreuses paillettes de mica. La couleur est brun clair à beige sur les faces interne et externe, orange à cœur. Ce type de pâte se rapproche des productions protohistoriques.

Le tesson découvert en surface de F 53.04 est un fragment de bord de céramique (**fig. 15**). Il est éversé avec une lèvre qui s'affine légèrement et une cannelure interne de 1,5 mm. Sa pâte est fine, avec des inclusions inférieures à 1 mm et de nombreuses paillettes de mica. Elle est de couleur gris foncé un peu brun sur les faces interne et externe, brun clair à cœur. Le type de pâte se rapproche des productions de l'âge du Fer, et la forme du bord peut être comparée aux bords de type 10 définis dans l'article de A.-F. Chérel et *alii* (2018) sur les céramiques gauloises en Bretagne. Ce type de bord est plutôt caractéristique du I^{er} siècle avant notre ère, soit de la Tène finale (Chérel A.F. et *alii*, p.347-349).

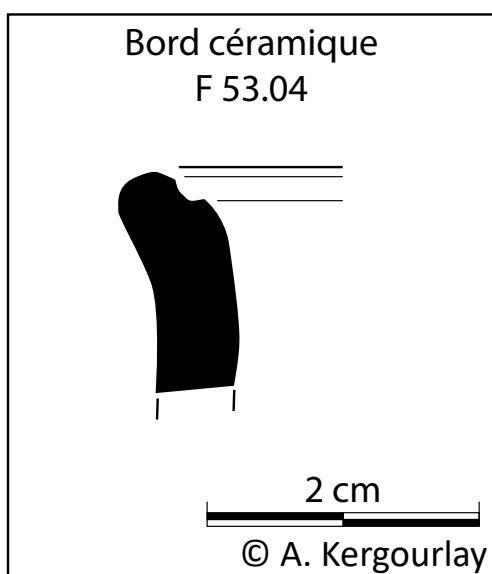


Figure 15 : Bord de la céramique trouvé dans le fossé F 53.04 (A. Kergourlay)

2.1.6. Bilan : évolution de la trame parcellaire (fig. 16)

Bien qu'il soit très difficile d'attribuer chronologiquement une trame parcellaire en l'absence de décapage large et fouille complète, ainsi que de mobilier, le parcellaire constitué de fossés parallèles double voir triple est dans sa majeure partie déjà présent au début du XIX^{ème} siècle, comme le prouve le cadastre de 1808 (**fig.13**). L'absence de certaines limites sur ce dernier peut s'expliquer par des oublis ou la disparition de celles-ci au moment

du levé.

Certains fossés absents fonctionnent parfaitement avec la trame de 1808. Cette mise en relation nous permet de supposer soit la présence d'un parcellaire antérieur partiellement réutilisé dans une trame postérieure fixée en 1808, soit une contemporanéité de leur mise en place. Reste à savoir la date d'origine de celui-ci : époque moderne ? Ou parcellaire plus ancien ?

Une autre trame parcellaire, de morphologie plus ou moins quadrangulaire et d'orientation différente de la trame du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècles, serait quant à elle plus ancienne. La découverte, en surface, de tessons de céramique attribuables à la Tène moyenne-finale, sur deux fossés, dans des parcelles différentes, et la présence d'un enclos de cette même période à l'ouest des diagnostics, nous permet d'émettre l'hypothèse de la présence d'un parcellaire de la fin du second âge du Fer. Hypothèse qu'il reste à confirmer par une fouille et analyse des données.

Enfin, la mise en relation des cadastres de 1808 et 1845 avec les photographies aériennes de 1947 et 1978 nous permet de voir une faible évolution du parcellaire entre 1808 et 1947. C'est durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle que la trame évoluera vers des parcelles plus grandes et régulières, avec la disparition quasi totale de l'ensemble des talus d'orientation est-ouest, et la suppression du chemin entre les parcelles BA 2p et BA 4/BA 29. Ce phénomène d'agrandissement est lié aux profondes modifications de l'exploitation agricole des sols.

2.2. Les structures du XX^{ème} siècles

Dans la partie sud de la parcelle BA 29, dans les tranchées 21, 24 et 25, plusieurs fosses circulaires ou quadrangulaires, parfois associées à des trous de poteaux, ont été mis au jour. En visualisant la photographie aérienne de 1947, nous avons constaté la présence d'un verger (**fig. 17**). Il est donc fort probable que ces fosses correspondent à l'implantations des arbres et arbustes qui le composaient. Les trous de piquets, de diamètre généralement faible, peuvent être des tuteurs ou participer à la mise en place d'une clôture pour protéger certaines plantations. Bien qu'il soit présent sur la photographie aérienne de 1947, il n'est pas exclue que ce verger ait été mis en place XIX^{ème} siècle ou avant.

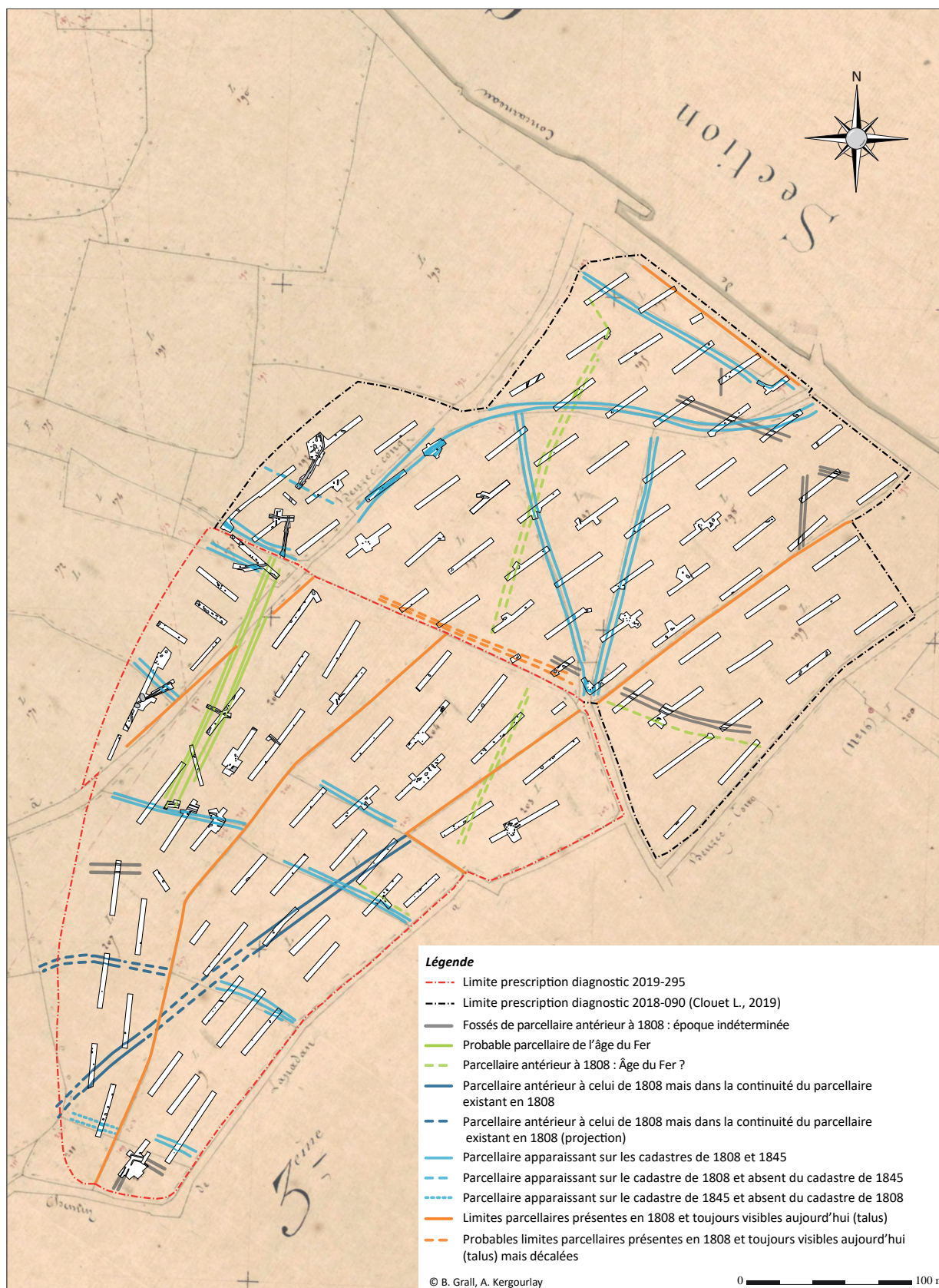


Figure 16 : Synthèse de l'ensemble du parcellaire détecté lors du diagnostic de 2019 (Clouet L., 2019) et celui de 2020 (B. Grall et A. Kergourlay sur cadastre de 1845)

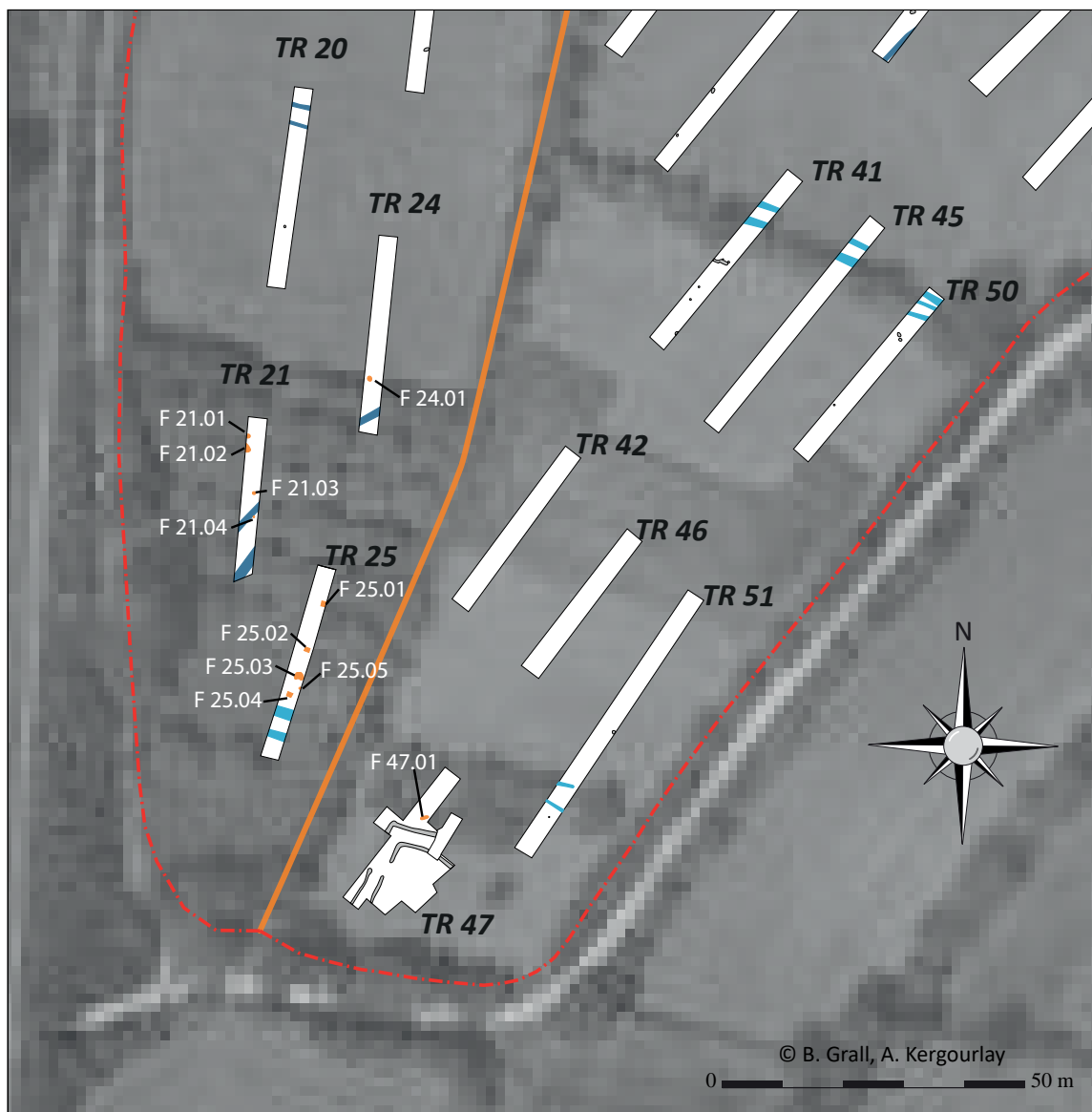
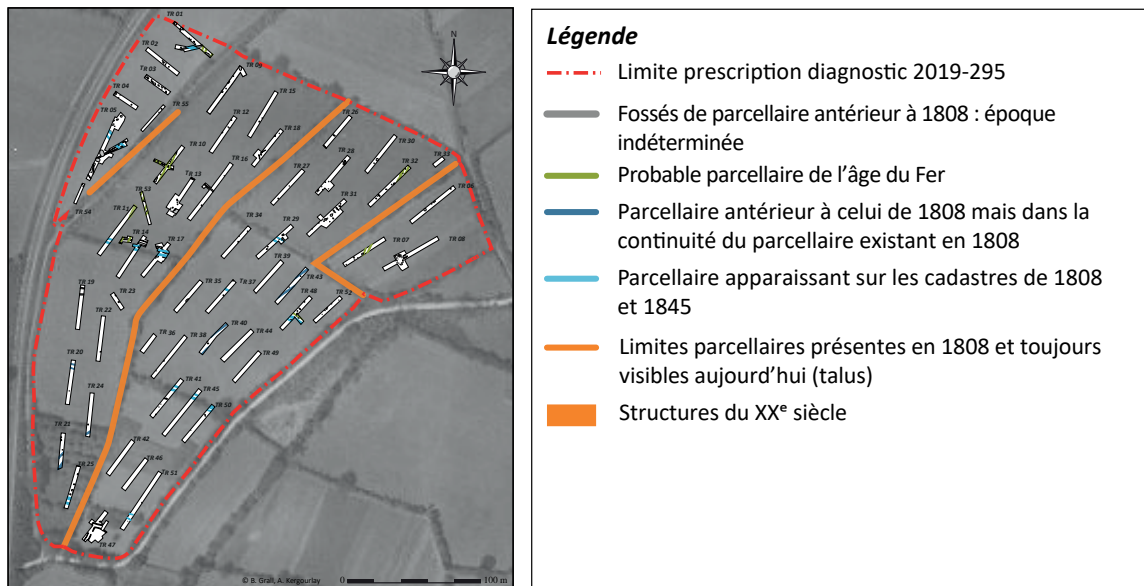


Figure 17 : Structures apparaissant sur la photographie aérienne de 1947 (verger de la parcelle BA 29), et autres structures du XX^{ème} siècles (B. Grall et A. Kergourlay sur cadastre photographie aérienne de 1947)

Dans la tranchée 47, de la parcelle BA 28, une fosse ovale (F 47.01), peu large, a été fouillée (**fig. 18**). Elle était peu profonde et son comblement se composait de grandes ardoises posées l'une sur l'autre, dans la partie supérieure. Un objet à priori cylindrique composé de plaques de métal et d'une matière organique (papier, feutre ou tissu épais ?) a été trouvé sur le bord nord de la fosse. Cette structure est vraisemblablement datée du XX^{ème} siècle.

Aucune autres structures dans l'emprise du diagnostic, en dehors des fossés de parcellaire, n'ont pu être attribuées à une période récente, que ce soit le XIX^{ème} siècle ou le XX^{ème} siècle.

2.3. Occupations protohistoriques

Lors du diagnostic de 2019 (n° arrêté 2018- 090), un fossé d'enclos a été découvert (site de Kerambacon-1). Testé sur plusieurs portions (Clouet L., 2019), une datation radiocarbone nous permet de l'attribuer entre la fin du second âge Fer et le début du I^{er} siècle de notre ère (annexe 1, p. 113).

Durant ce diagnostic des fossés de parcellaires ont été attribués à la Tène moyenne-finale (voir *supra*). Cela nous permet de visualiser une occupation du second âge Fer sur ce secteur. En dehors des fossés (enclos et parcellaire) aucune autre structure découverte l'an passé n'a pu être attribuées à cette période avec

certitude. Sur le diagnostic de cette année, plusieurs fosses et trous de poteaux peuvent être datés de la Protohistoire, et d'autres plus précisément de la Tène.

Il a également été constaté dans plusieurs tranchées une chronologie relative qui nous permet de visualiser une occupation plus ancienne, peut-être liée à un bâtiment sur poteaux découvert dans la tranchée 13 et daté de la fin de la Tène ancienne – début de la Tène moyenne (annexe 3, p. 117).

2.3.1. Les structures du second âge du Fer pouvant être liées à l'occupation de Kerambacon-1

2.3.1.1. La fosse F 01.17

A l'extrémité ouest de la tranchée 1, plusieurs structures (fosses et trous de poteaux) sont apparues. Parmi celles-ci la fosse F 01.17 a fourni en surface, suite à un nettoyage, du mobilier céramique (voir *infra*). Ce dernier nous permet d'attribuer la fosse à la fin de la Tène moyenne et à la Tène finale, ce qui est compatible avec les datations radiocarbone du fossé d'enclos.

2.3.1.2. La fosse F 10.10

Au sud de la tranchée 10, la fosse F 10.10 était en partie sous la berme, mais il a été possible de relever

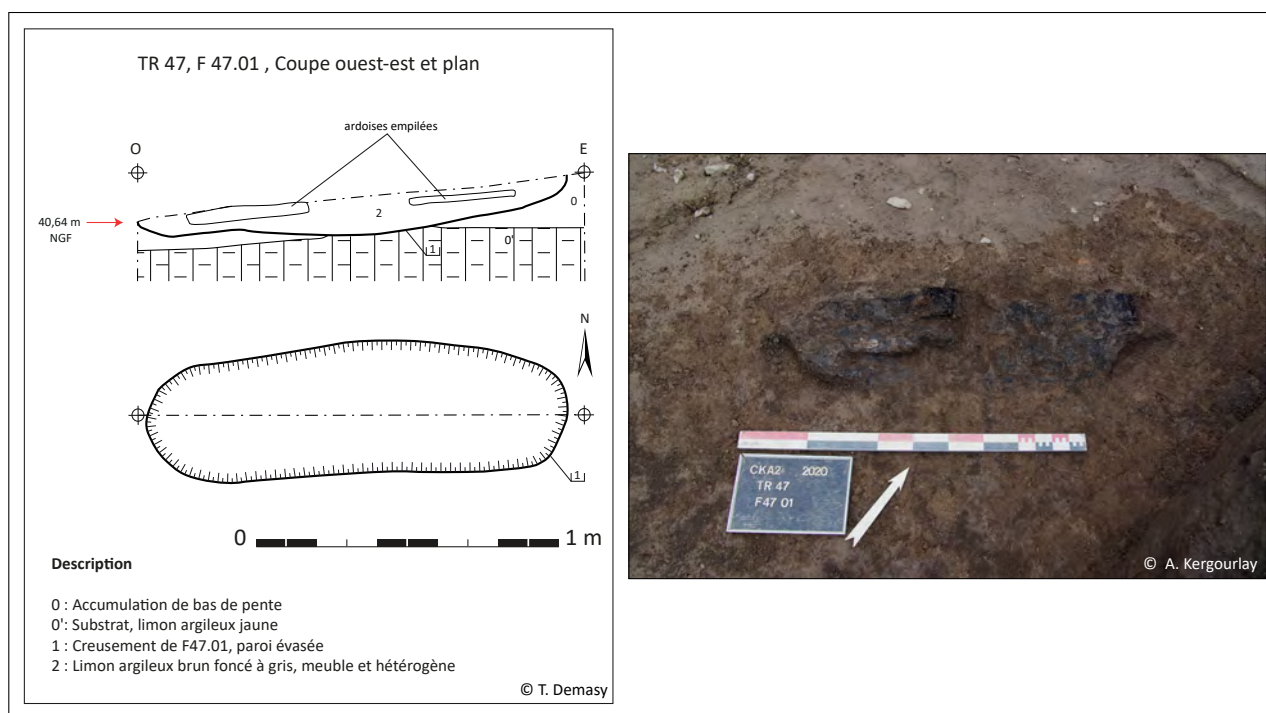


Figure 18 : Fosse F 47.01 (DAO T. Demasy et cliché A. Kergourlay)

ses dimensions visibles (**fig. 19**). Longue de 3,60 m, elle était large de 1,44 m et profonde de 0,44 m, au niveau du sondage. Elle était de forme ovale et allongée, son creusement en cuvette à fond plat avec des parois verticales. Au-dessus de celle-ci un chablis était encore visible, et son réseau racinaire a impacté le niveau supérieur de la structure (**fig. 20**).

Elle a été testée, dans un premier temps, mécaniquement. Puis, suite à la découverte de mobilier céramique, une fouille manuelle a été engagée. Deux niveaux distincts ont été relevés (**fig. 19**). La couche supérieure était composée de limon brun assez compact et homogène, perturbé par endroit par des racines. Il a été vu une présence fréquente de fragments de charbon (millimétriques) et de pierres, dont certaines étaient rubéfiées et pulvérulentes. Quelques fragments de limon rubéfiés ont été observés à la fouille. La couche inférieure était composée de limon argileux beige à jaune, hétérogène, meuble en surface et compact dans le fond. C'est dans ce niveau que le mobilier

céramique, lithique et métallique a été prélevé. La céramique est caractéristique de la Tène moyenne-finale (voir *infra*), la présence d'un éclat en silex n'est pas incompatible avec cette proposition de datation (déchets lié à la fabrication d'un briquet, utilisation ponctuelle pour une activité spécifique...). Aucun aménagement particulier n'a été vu lors de la fouille manuelle, que ce soit dans le niveau supérieur ou inférieur de la fosse. Il est probable que celle-ci soit une fosse de rejet liée à une activité artisanale et/ou domestique à proximité. Elle est vraisemblablement rattachée à l'occupation découverte l'an passé (enclos F 68.03, site de Kerambacon-1) et datée par radiocarbone de la Tène moyenne-finale au début du 1^{er} siècle de notre ère.

2.3.1.3. Le fossé F 01.05

Deux solutions s'offre à nous, soit la structure F 01.05 est la suite du fossé d'enclos daté de la Tène moyenne-finale, soit il est la continuité d'un autre fossé qui était parallèle au fossé d'enclos

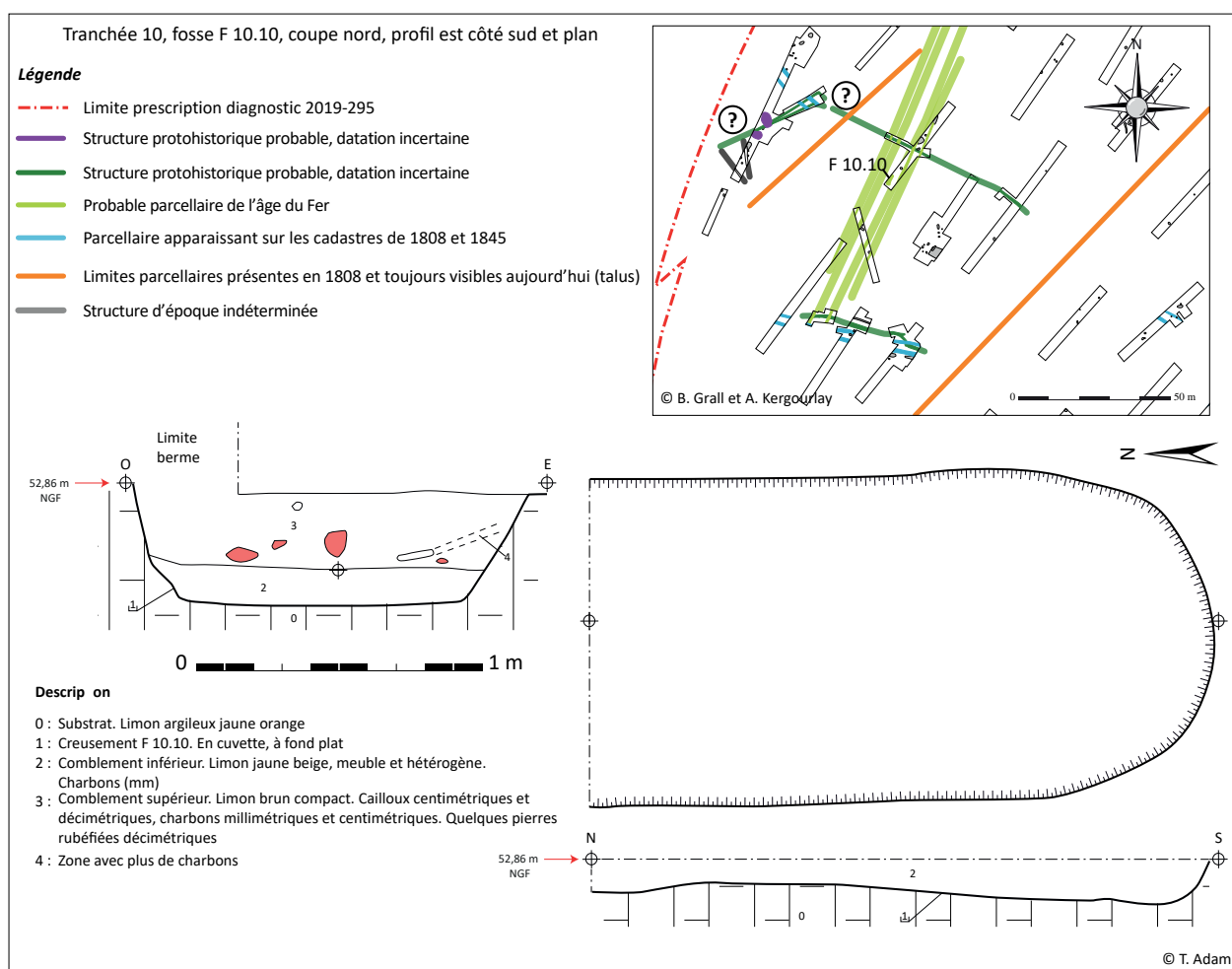


Figure 19 : Fosse F 10.10 localisation et relevés des coupes et plan (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)



Figure 20 : Fosse F 10.10 après décapage mécanique et nettoyage de surface (cliché A. Kergourlay)

(Clouet L., 019, p. 48, fig. 19), dont une datation précise n'a pu être obtenue. A noter que dans la projection de F 01.05 par rapport à ces deux fossés découverts en 2019, nous constatons qu'il est plus ou moins perpendiculaire à ceux-ci.

Le sondage réalisé dans le fossé F 01.05 (**fig. 21**), nous permet de visualiser un profil en cuvette symétrique, avec un comblement inférieur composé de limon argileux brun moyen et un comblement supérieur brun foncé avec cailloux centimétriques. Son profil et son comblement ne sont que légèrement comparable au fossé d'enclos, mais nous nous trouvons dans une zone où la roche sous-jacente remonte de manière importante, nettement visible dans la tranchée 2 (**fig. 22**). L'arasement pourrait expliquer les différences. Il se rapproche également du profil et du comblement du petit fossé protohistorique qui était plus ou moins parallèle au grand fossé d'enclos. Sa continuité dans la tranchée 1 n'est pas improbable non plus (**fig. 21**).

Le fossé F 01.05 est-il donc la continuité du fossé d'enclos et donc daté avec certitude du second âge du Fer ou bien est-il la continuité d'un autre fossé parallèle à l'enclos ? En l'absence de mobilier dans la structure F 01.05, il reste difficile de trancher pour

une des deux solutions. Nous resterons prudents et attribuons ce fossé à la Protohistoire sans plus de précision.

2.3.2. Une occupation protohistorique plus ancienne

2.3.2.1. Bâtiment de la tranchée 13 : occupation datée de la fin de la Tène ancienne et début de la Tène moyenne

Dans la tranchée 13, plusieurs trous de poteaux sont apparus lors du décapage, un nettoyage et la fouille de certaines structures nous permettent d'émettre l'hypothèse de la présence d'un bâtiment sur poteau. En effet, les trous de poteaux et fosses allongées forment un ensemble cohérent pouvant être considéré comme un bâtiment allongé avec une extrémité en abside (**fig. 23**). Un trou de poteau a été testé (F 13.06), il est conservé sur environ 22 cm de profondeur pour un diamètre de 48 cm (**fig. 23**). Un petit fragment de céramique dont la pâte est de facture protohistorique a été prélevé (voir *infra*).

Une fosse allongée a également fait l'objet d'un test (F 13.02). Il s'agit d'une structure accueillant deux poteaux, de dimensions égales à 144 x 62 cm pour

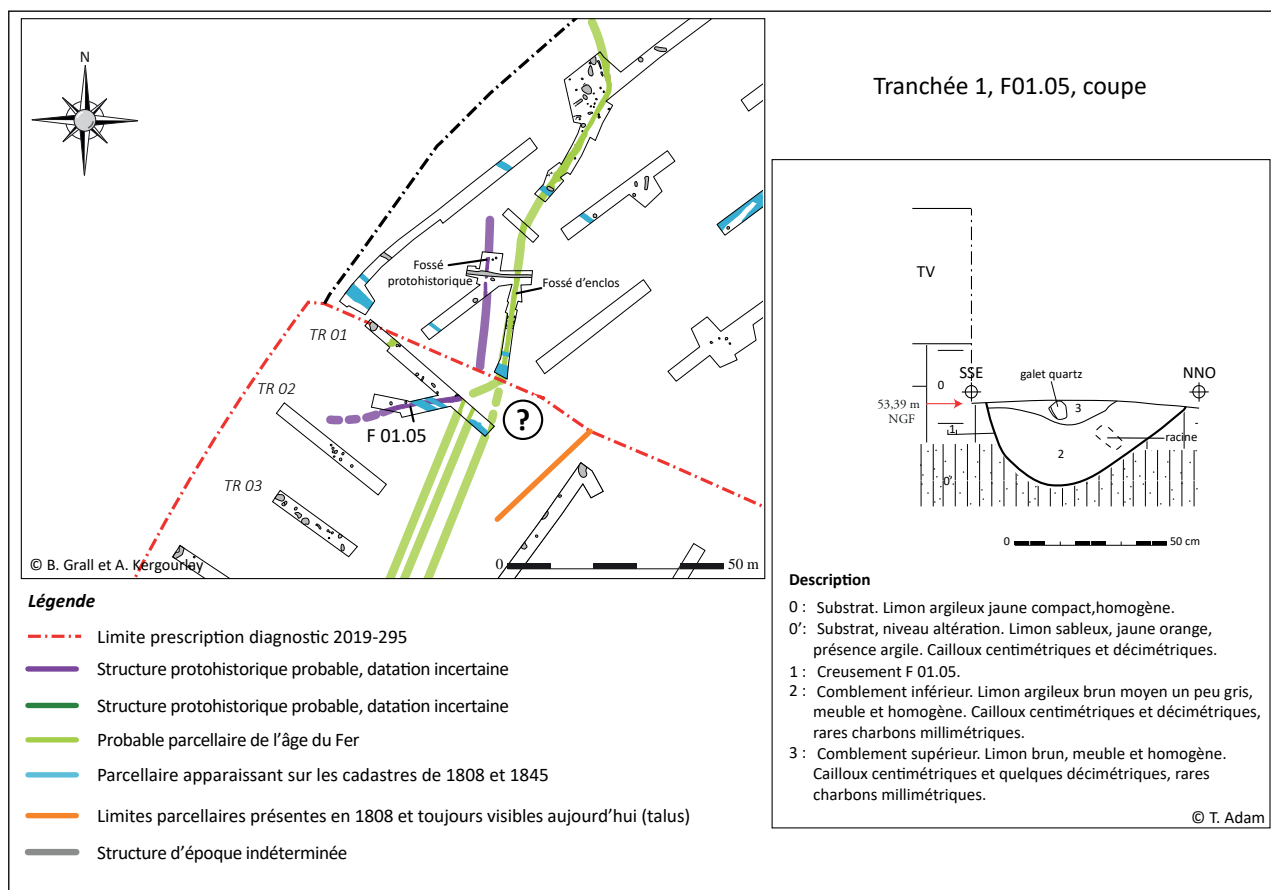


Figure 21 : Fossé F 01.05, localisation et coupe (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)



Figure 22 : Tranchée 2, vue vers l'est, remontée de la roche à l'ouest de la tranchée (cliché T. Demasy)

Une occupation de la fin de la Tène ancienne
début de la Tène moyenne : bâtiment de la tranchée 13

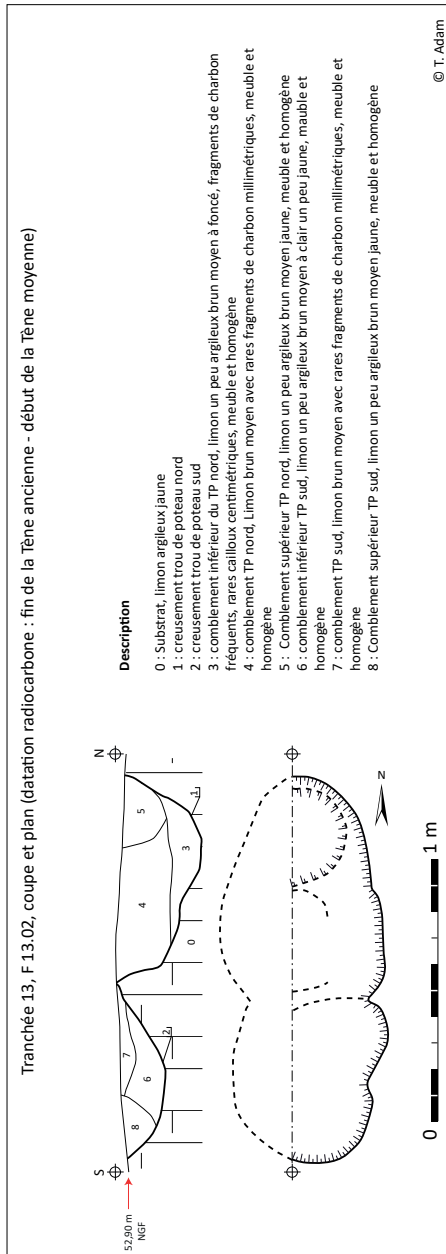
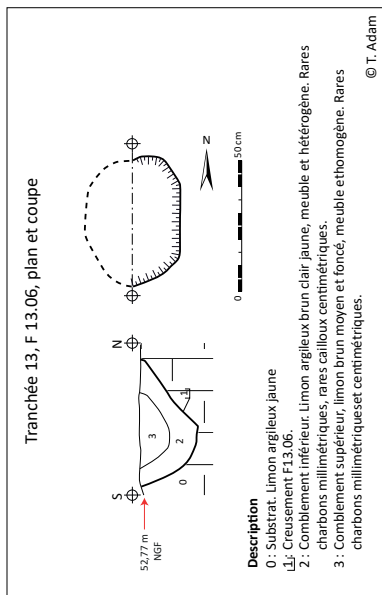
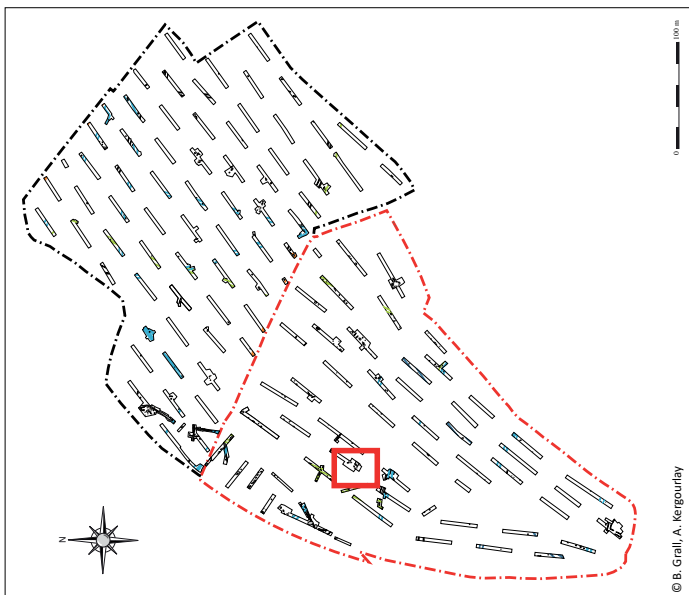
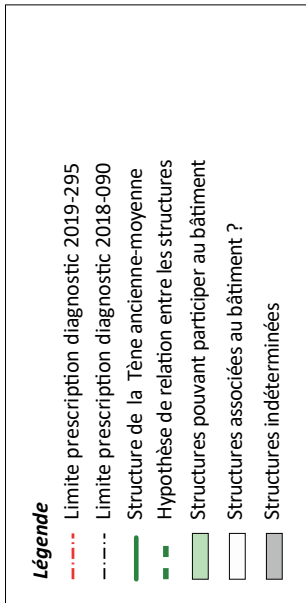
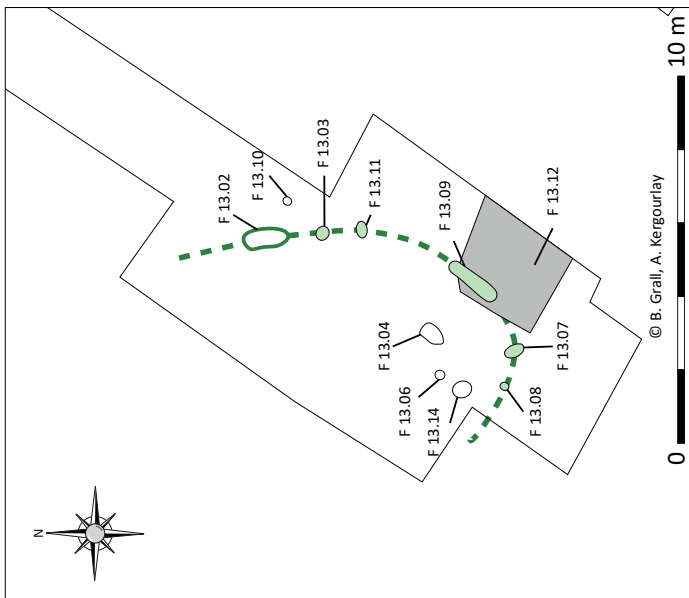


Figure 23 : Bâtiment de la tranchée 13 (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)

une profondeur comprise entre 18 cm et 30 cm (**fig. 23**). La fouille n'a pas permis de déterminer s'il s'agit du déplacement d'un même poteau ou bien de deux poteaux contigus. Un petit éclat a été trouvé dans le comblement inférieur de la structure (voir *infra*). Une datation radiocarbone effectuée sur du charbon de bois prélevé dans F 13.02 donne une datation comprise entre le milieu du IV^{ème} siècle avant notre ère et couvrant l'ensemble du III^{ème} siècle avant notre ère, soit entre la fin de la Tène ancienne et le début de la Tène moyenne. Ce qui correspond à une occupation antérieure à celle de l'enclos découvert en 2019 (Clouet L., 2019 ; datation radiocarbone annexe 1 p. 113 de ce rapport).

Ce type de plan allongé pour un bâtiment du second âge du Fer n'est pas improbable. Pour cette période, plusieurs bâtiments ovoïdes ont été découverts en Bretagne. Le bâtiment de la tranchée 13 est comparables à l'unité d'habitation de Kerscao à Pluguffan et daté de la Tène finale (Hinguant S., 2018). Il trouve aussi des correspondances avec le bâtiment 1 de Park Al Lann à Ergué Gabéric (Roy E., 2015), daté du premier âge du Fer par comparaison avec le bâtiment 1 du diagnostic de Clérigo à Theix (Roy E et Miller P., 2011).

La fenêtre d'ouverture n'a pas permis d'obtenir un plan plus complet du bâtiment de la tranchée 13 et de visualiser la présence ou non de structures associées à celui-ci.

2.3.2.2. Un enclos associé au bâtiment de la tranchée 13 ?

Dans plusieurs tranchées, il a été constaté des recouvrements entre diverses structures. Cela a principalement été visualisé dans le secteur nord-ouest de la prescription, entre des structures supposées appartenir à une occupation de la fin de la Tène moyenne-finale et d'autres qui correspondraient à une occupation antérieure, peut-être liée au bâtiment de la tranchée 13 daté entre la fin de la Tène ancienne et le début de la Tène moyenne. Ces structures correspondent à des portions de fossés qui peuvent appartenir à même ensemble (**fig. 24**).

Plusieurs sondages ont été réalisés sur les différentes portions dont au niveau de quatre intersections avec d'autres structures (**fig. 25 et 27**). Trois sondages mécaniques ont pris place, l'un dans la tranchée 5, au niveau de l'intersection entre F 05.14/15 et la fosse F 05.13, un second dans la tranchée 16 (F

16.02) et le dernier dans la tranchée 14 (F 14.02) (**fig. 25 et 27**). Les sondages manuels ont eu lieu dans le fossé F 05.14 entre les deux grandes fosses F 05.13 et F 05.16, au niveau de l'intersection entre F 10.07 et les fossés F 10.02 et F 10.06, puis dans la tranchée 14 bis à l'intersection entre F 14.07 et F 14.09 (continuité de F 10.06), et enfin dans F 17.02 qui s'est révélé être une interruption de fossé (**fig. 25, 26 et 27**).

• Description des sondages

Ces sondages ont permis d'obtenir un profil complet de plusieurs portions que ce soit dans les zones nord (F 05.14/15 et F 16.02) ou sud (F 14.02) de l'enclos. Le profil des fossés était relativement identique, en forme de cuvette régulière, un fond plat a été observé uniquement sur les portions les plus profondes de F 14.02 et F 16.02. Les largeurs sont comprises entre 52 cm et 95 cm. Le comblement entre ces différentes parties de fossés était hétérogène. Ainsi, dans F 16.02 deux comblements étaient visibles, le niveau supérieur était fortement perturbé par les racines d'une souche proche. Le comblement inférieur était composé de limon brun moyen à foncé hétérogène et meuble (**fig. 27**).

Dans F 14.02 un seul comblement était visible, il s'agit d'un limon brun moyen homogène et meuble avec des cailloux de l'ordre du centimètre (**fig. 27**).

Dans la tranchée 5, les fossés F 05.14 et F 05.15 avait un profil en cuvette régulière, F 05.15 étant moins profond (**fig. 25**). Le comblement supérieur de F 05.14 et le comblement unique de F 05.15 se composaient de limon brun moyen à foncé meuble et homogène avec de rares fragments de charbon de taille millimétrique. Le comblement inférieur de F 05.14 était constitué de substrat remanié et de limon argileux, de couleur proche du substrat environnant, jaune un peu brun à orangé, il était très compact. Le sondage manuel effectué entre les deux fosses F 05.13 et F 05.16 a permis de constater la présence probable de poteaux (**fig. 25**). En effet, le substrat remanié compact ne recouvrait pas de manière homogène le fond du fossé et laissait entrevoir des espaces vides plus ou moins circulaires de diamètres variables (diamètres constatés de 20 et 32 cm).

Dans la tranchée 17, le sondage montre une faible conservation du fossé, peut être due à l'interruption et à une profondeur initiale moindre. La portion qui s'oriente vers l'ouest est large de 90 cm et profonde

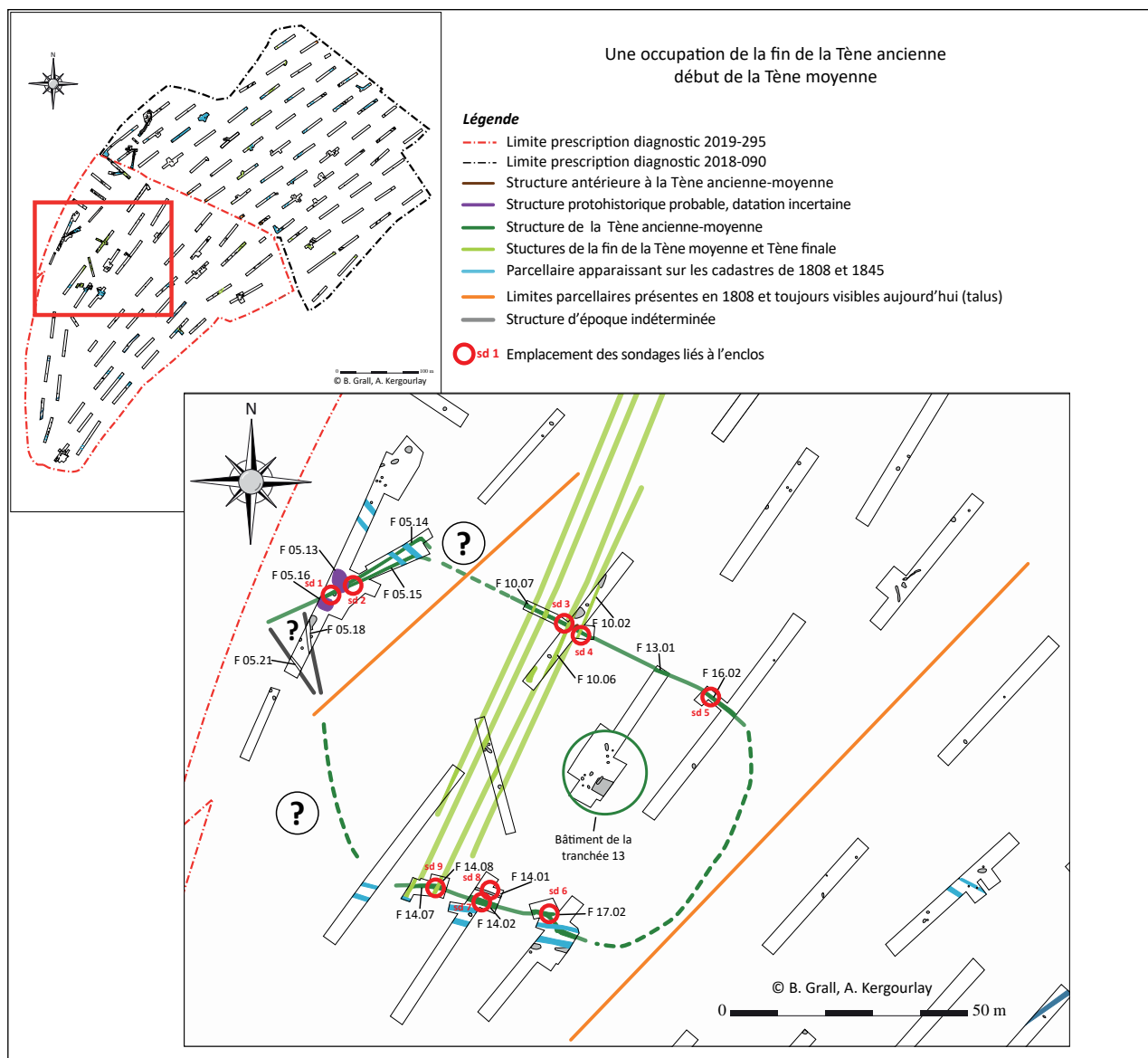


Figure 24 : Situation de l'enclos probablement associé au bâtiment de la tranchée 13 daté de la fin de la Tène ancienne - début de la Tène moyenne (B. Grall, A. Kergourlay)

de 16 cm. Elle est en cuvette à paroi évasée. Son comblement était composé de limon brun clair dans la partie inférieure et de limon brun moyen dans la partie supérieure (**fig. 26**). La portion qui se dirige vers l'est était large de 50 cm et profonde de 12 cm. Plusieurs indices indiqueraient la présence de piquets ou poteaux, deux empreintes de 20 cm ont été relevées (**fig. 26**).

Enfin quatre sondages ont été réalisés au niveau d'intersections avec des structures que nous supposons fonctionner avec l'occupation de Kerambacon-1 (Tène moyenne-finale). Tout d'abord, le sondage de F 05.14 et F 05.15 au niveau de la fosse F 05.13, montre que cette dernière est plus récente (**fig. 25**). De même, les fossés participant à une trame parcellaire ancienne (F 10.02, F 10.06/

F14.08) viennent recouper le fossé F 10.07 dans la tranchée 10 (**fig. 25**), et le fossé F 14.07 dans la tranchée 14 bis (**fig. 27**).

• Fossés pouvant participer à cet enclos

Plusieurs fossés à proximité et qui ne participent pas à une trame parcellaire, pourraient correspondre à des portions de l'enclos. Il s'agit principalement des fossés F 05.18, F 05.21 et du fossé F 14.01. Les deux premiers n'ont pas été testés, leur relation avec F 05.14 ou F 05.15 n'a pas été possible. Leur orientation suggère un recoupement ou bien un rapprochement pour former un seul fossé, comme cela a été vu pour F 05.14 et F 05.15. Nous serions donc sur un enclos caractérisé sur certaines portions par un fossé double (présence d'un talus ?). Le fossé 14.01 pourrait aussi

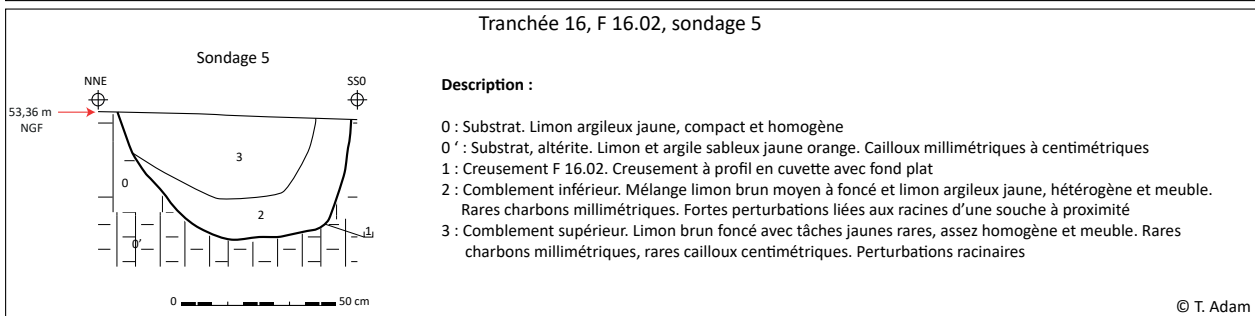
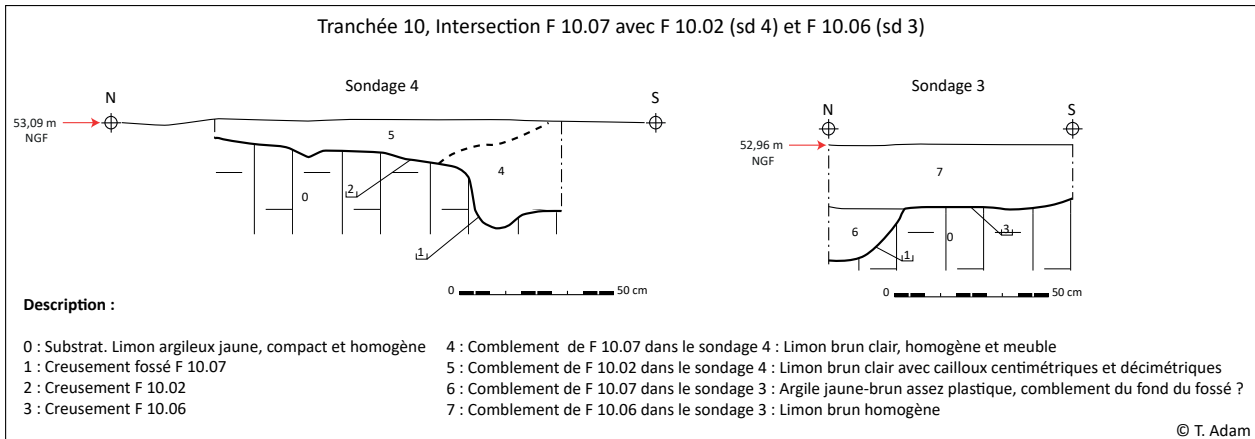
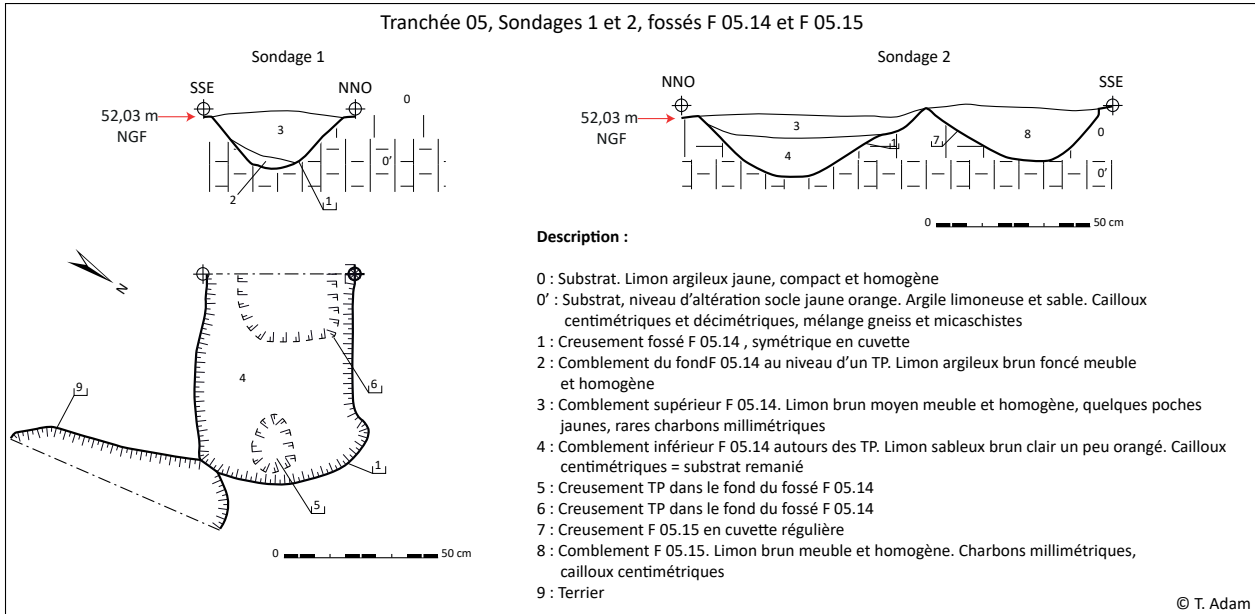
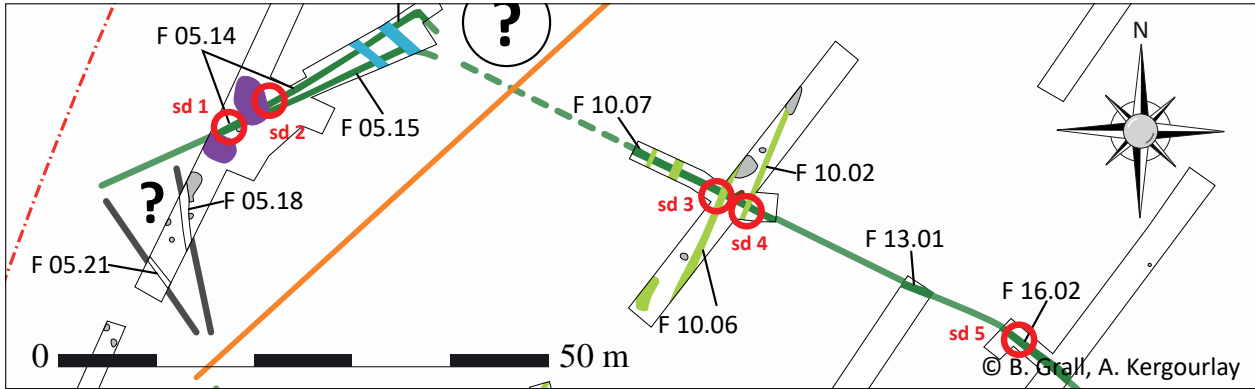


Figure 25 : Sondages 1 à 5 dans les portions de fossés qui forment l'enclos attribué à la fin de la Tène ancienne- début de la Tène moyenne (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)

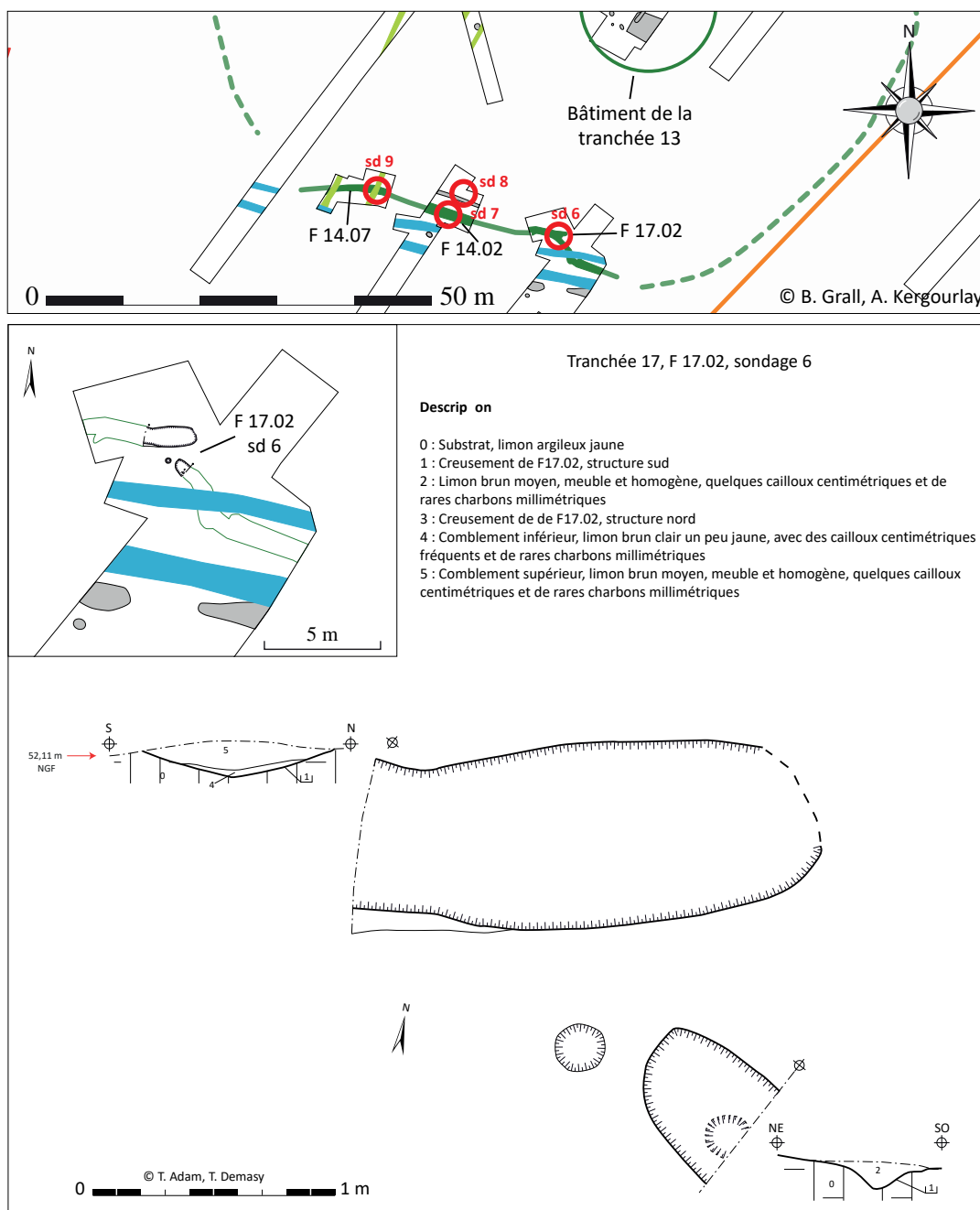


Figure 26 : Sondage 6 dans les portions de fossé qui forment l'enclos attribué à la fin de la Tène ancienne- début de la Tène moyenne de la tranchée 16 (B. Grall, A. Kergourlay, T. Demasy et T. Adam)

correspondre à un doublement du fossé de l'enclos. En l'absence de décapage plus important, nous restons prudents sur l'appartenance de ces fossés à cet ensemble.

- **Interprétation :** un enclos de la Tène ancienne – moyenne ?

Au vu de ces éléments, il semble que nous soyons en présence d'un système fossoyé dont certaines portions (zone de passage ?) pourraient être

aménagées à l'aide de poteaux ou piquets. Enfin, la fouille au niveau de trois intersections avec des fossés dont l'hypothèse retenue est qu'ils participent à une trame parcellaire de la fin du second âge du Fer, nous permet de constater l'antériorité de l'enclos par rapport à ces fossés de parcellaire. La présence d'un bâtiment daté de la Tène ancienne – moyenne en son sein, nous oriente à émettre l'hypothèse, dans un second temps, d'un fonctionnement contemporain.

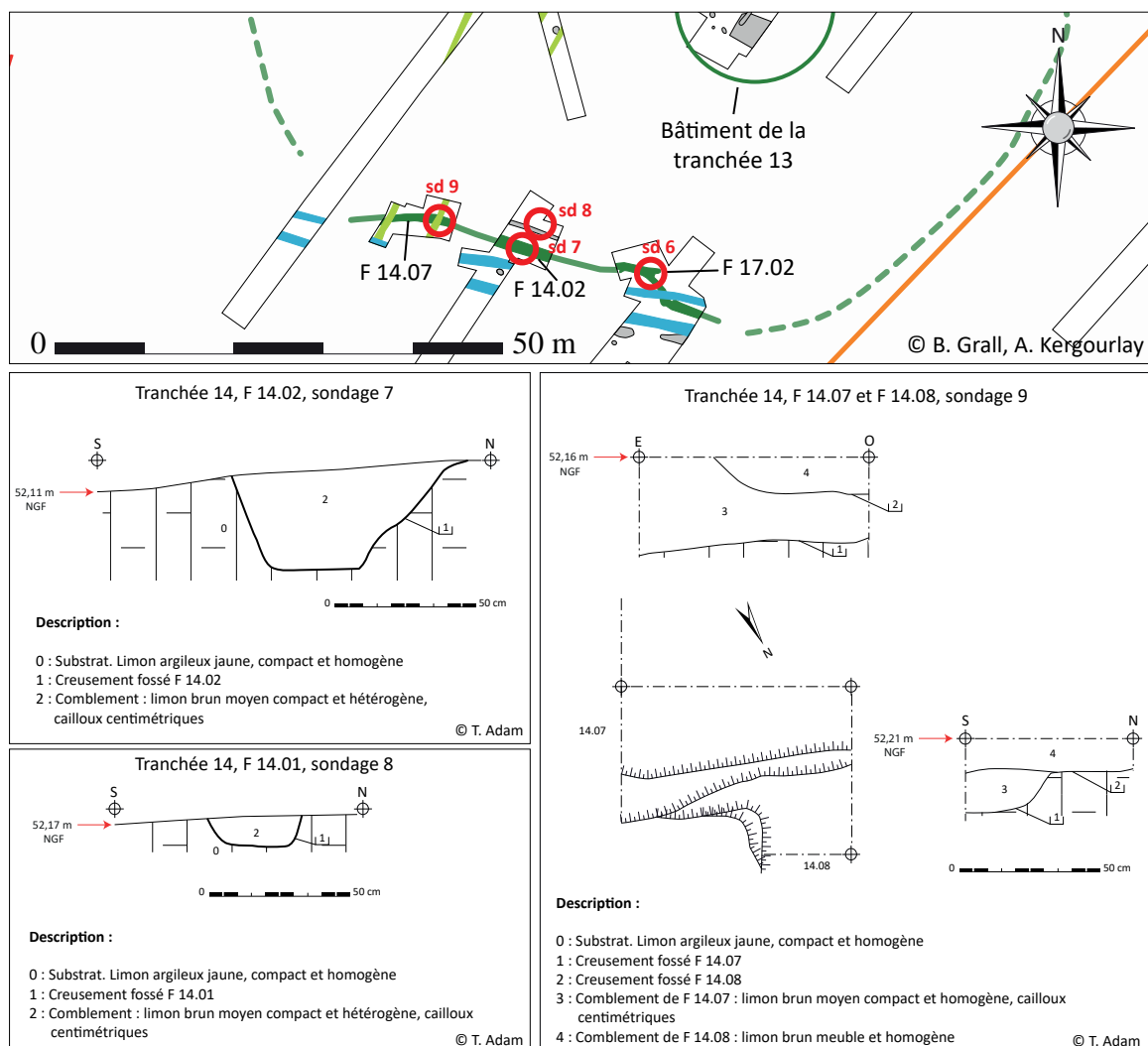


Figure 27 : Sondages 7 à 9 dans les portions de fossé qui forment l'enclos attribué à la fin de la Tène ancienne- début de la Tène moyenne (B. Grall, A. Kergourlay, T. Demasy et T. Adam)

2.3.3. Autres structures d'époques Protohistoriques

2.3.3.1. Les fosses F 05.13 et 05.16

Dans la tranchée 5, deux grandes fosses ont été découvertes (**fig. 28**). La fosse F 05.13 mesure 5,03 x 3,10 m et la fosse F 05.16 est de dimensions légèrement inférieures : 3,40 x 2,60 m. Espacées d'environ 2,70 m, elles recoupaient le fossé F 05.14. Un sondage a été réalisé dans le quart sud sud-est de la structure F 05.13. Dans un premier temps, il a débuté mécaniquement, la découverte de blocs plus ou moins en places le long de la coupe sud-ouest et de quelques fragments de céramique, nous a décidé à continuer manuellement. Le fond de la fosse n'a pas été atteint, et le sondage a été stoppé à 0,76 m de profondeur. En dehors des quelques tessons céramiques attribuable à la protohistoire (voir *infra*), un grattoir sur quartzite a été trouvé (voir *infra*).

La fosse F05.13 (**fig. 28**) présente un profil longitudinal (coupe sud-ouest) à paroi évasée, le profil transversal (coupe nord-ouest) est quant à lui évasé en surface et vertical en profondeur. Côté nord-est de la fosse, sans doute associé, un creusement en cuvette régulière est à signaler. Son comblement est recoupé par le niveau supérieur de F 05.13, mais il n'est pas improbable que cette structure ait fonctionné avec la grande fosse (**fig. 28**). Il n'a pas été possible d'engager une fouille plus poussée de ces structures.

Les blocs dégagés ne sont plus en place, mais semblent s'être effondrés le long de la paroi sud-est. Cet effondrement est peut-être lié à la disparition de piquets ou planches en bois, dont la présence est suggérée par des zones, vues en fouille et visibles dans la coupe, plus humiques et régulières (**fig. 28**). Ces éléments posent la question de la fonction exacte de cette fosse, mais aussi de F 05.16. Sont-elles de simples fosses participant au rejet et/ou stockage (silo

Sondage mécanique et manuel dans la grande fosse F 05.13

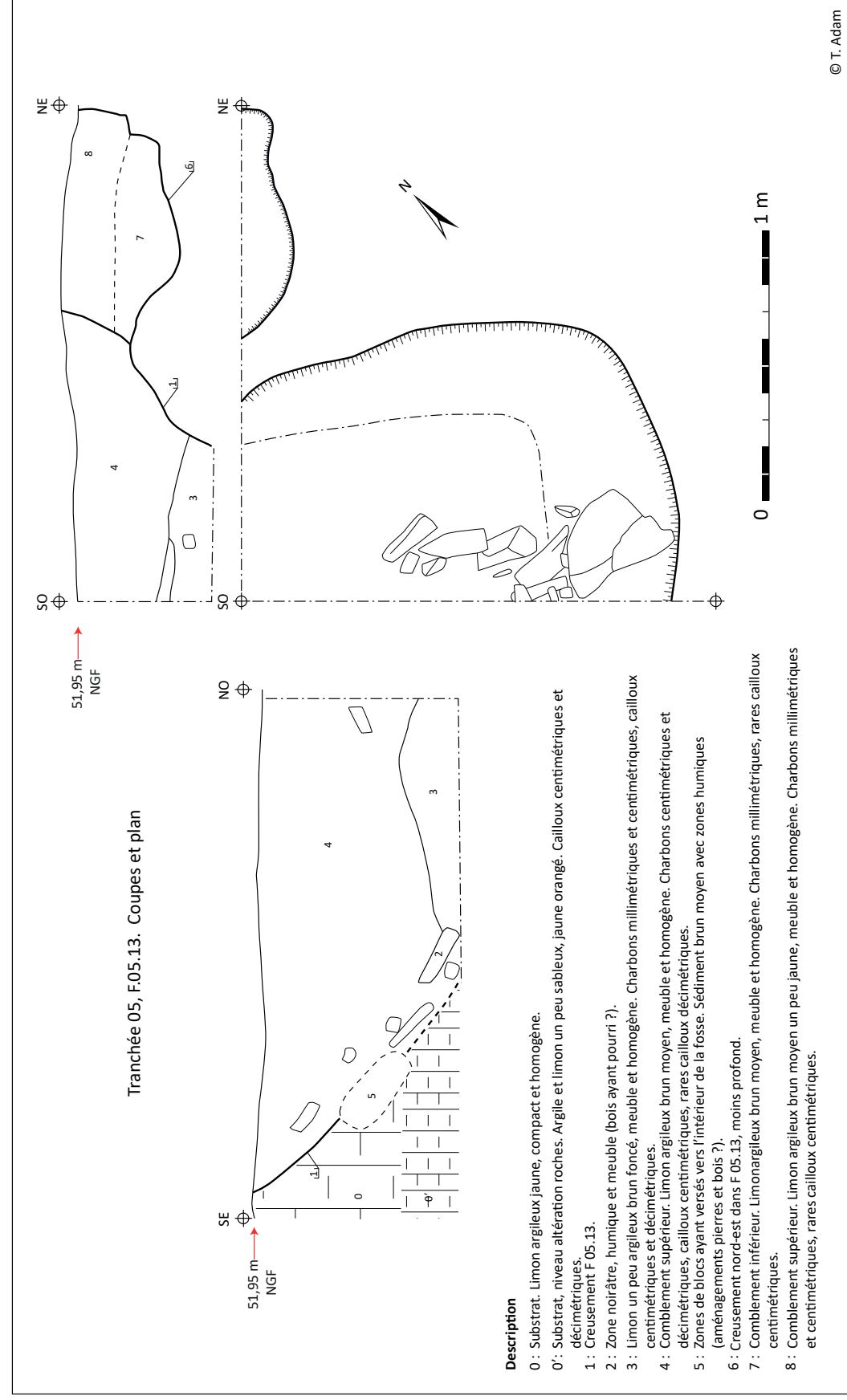
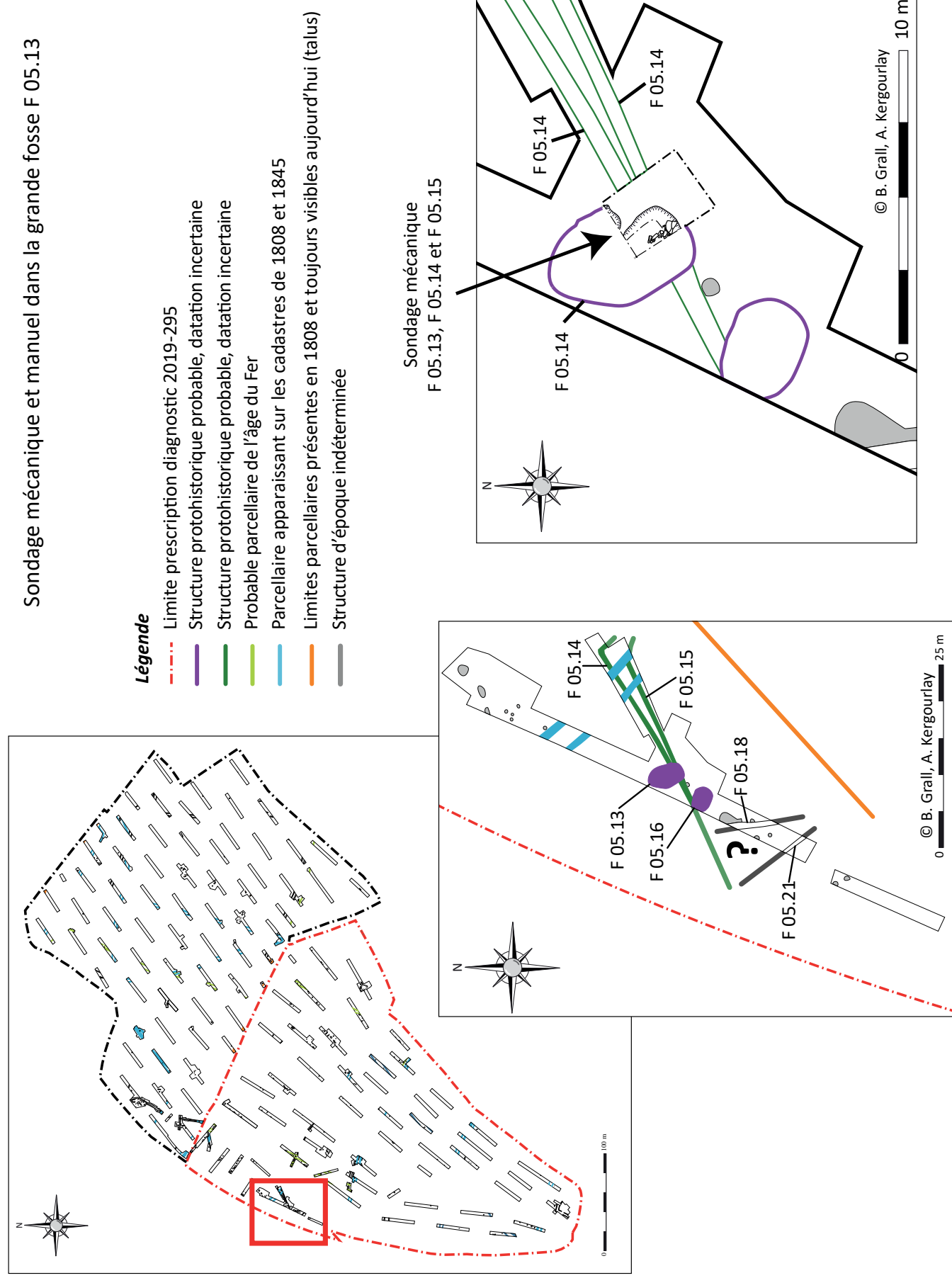


Figure 28 : Grandes fosses de la tranchée 5, F 05.13 et F 05.16 (B. Grall, A. Kergourlay, T. Demasy et T. Adam)

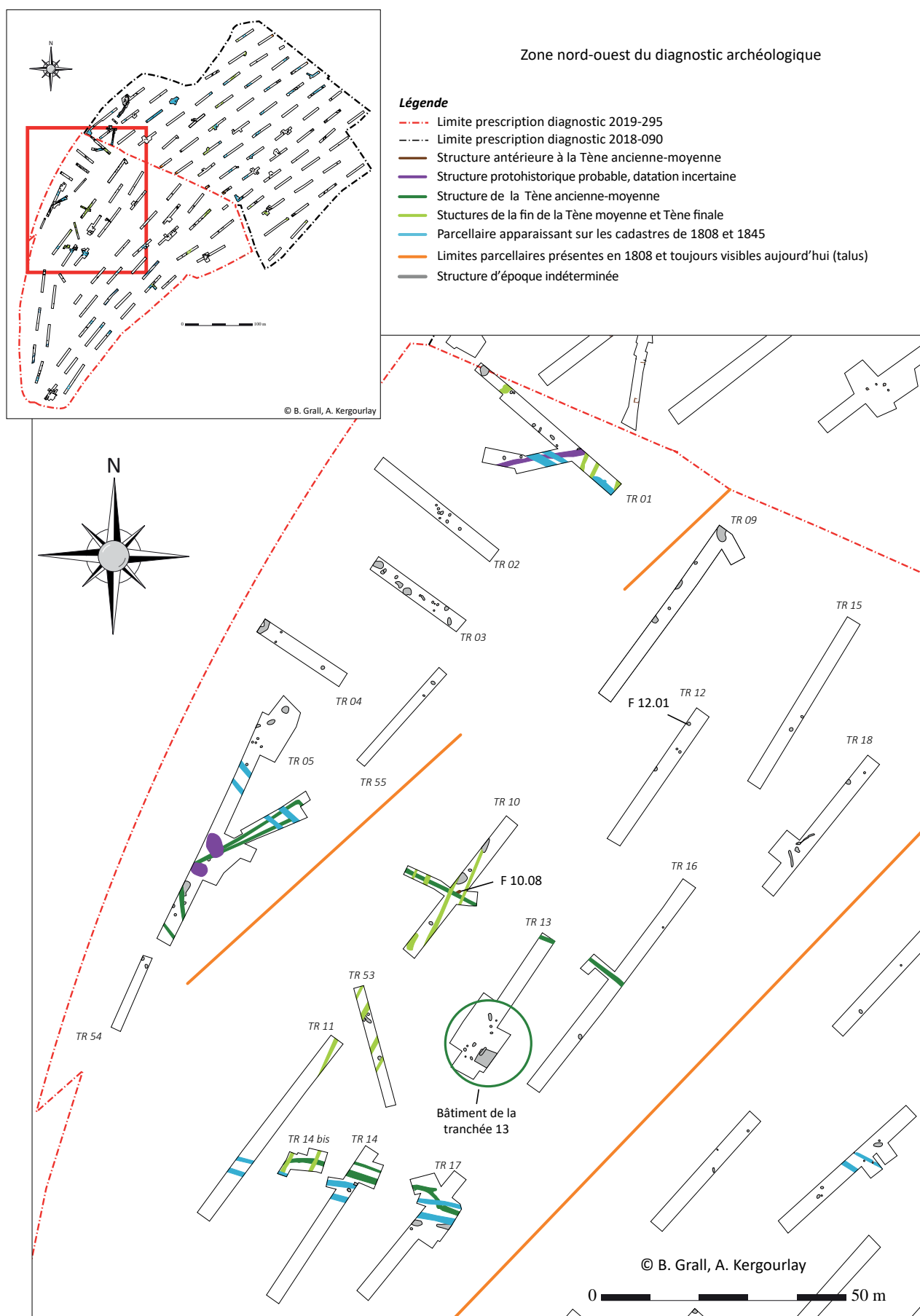


Figure 29 : Zone nord-ouest du diagnostic localisation des autres structures d'époque Protohistorique (B. Grall, A. Kergourlay)

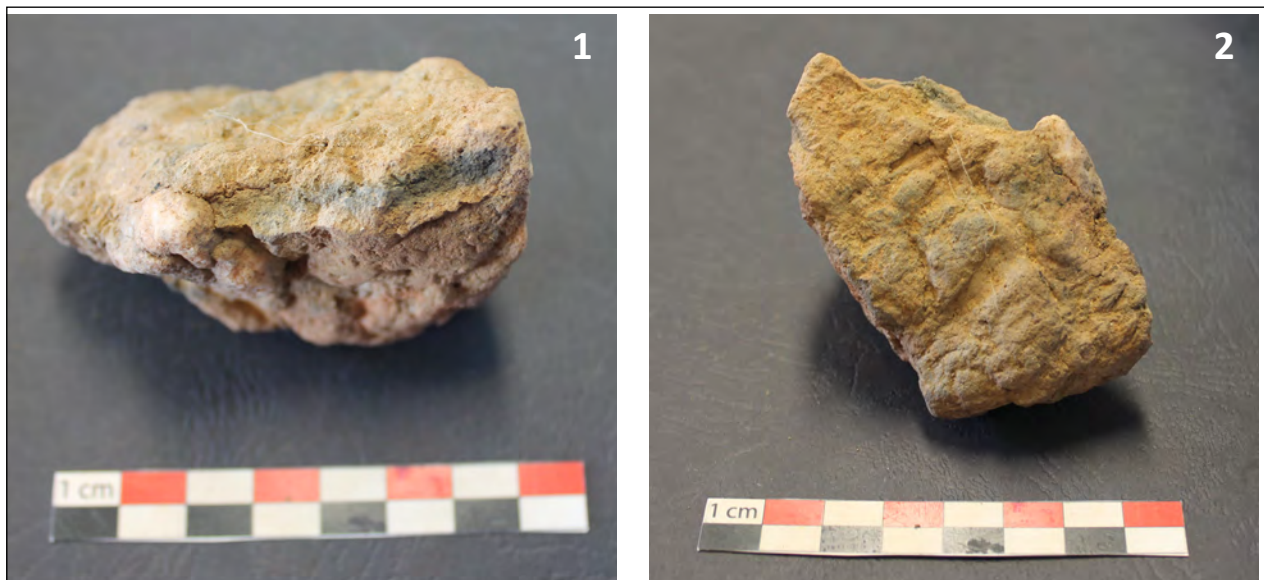


Figure 31 : Fragment d'argile rubéfiée trouvé dans F 10.08 (A. Kergourlay)
1 : Tranche de l'objet ; 2 : traces en surface

2.3.4. Une occupation de la transition Néolithique final-Chalcolithique

2.3.4.1. Bâtiment de la tranchée 8 (zone nord-est) : occupation de la fin du Néolithique début du Chalcolithique

Dans la tranchée 8 (**fig. 32**), le décapage suivi d'un nettoyage fin de l'ensemble de la zone a permis la découverte d'un ensemble d'anomalies. Parmi celles-ci certaines correspondent avec certitude à des structures archéologiques, d'autres posent problèmes et pourraient correspondre à des perturbations fauniques (terriers), géologique ou végétales (racines) (**fig. 33 et 34**). Même en éliminant les anomalies qui posent question, nous pouvons constater la présence d'au moins un bâtiment sur poteaux (**fig. 33**).

Celui-ci se compose d'une entrée côté nord-est constituée de deux tranchées de fondation. Un test pratiqué dans l'une d'elle a permis la mise au jour de trois poteaux (**fig. 36**). Ensuite, un espace légèrement ovale se dessine, adoptant une orientation globale nord nord-ouest/sud sud-est, avec un espace interne libre de structure de 4,7 x 5,5 m soit environ 25 m². Il semble se dessiner deux niveaux de poteaux, l'un interne et l'un externe, bien que ce constat soit plus visible côté nord nord-ouest de la structure. L'accumulation de trous de poteaux peut aussi être l'illustration d'une structuration interne ou d'une modification/réparation du bâtiment à un moment donné.

Cette accumulation importante de structures dans cette zone nord nord-ouest pourrait aussi être l'illustration d'un bâtiment plus grand dont on aurait l'extrémité nord nord-est, avec une entrée latérale.

En l'absence de mobilier, une datation radiocarbone a pu être réalisée sur du charbon de bois prélevé dans le trou de poteau F 08.14. La date obtenue comporte deux intervalles : 2572 - 2511 avant notre ère. (probabilité de 53,6 %) et 2506 - 2462 avant notre ère (probabilité de 41,8 %). Cela nous permet d'attribuer la structure et par extrapolation le bâtiment autour du milieu du III^{ème} millénaire avant notre ère, soit l'extrême fin du Néolithique final et début du Chalcolithique. Ce qui permet de nous interroger sur le plan que nous visualisons. Seul un décapage large au niveau de cette parcelle pourra permettre de constater ou non la présence de structures supplémentaires et d'avoir un plan définitif.

Cette occupation est plus récente que celle découverte lors du diagnostic de 2019 (Clouet L., 2019 et annexe 2 p. 115), une structure de chauffe étant daté du Néolithique récent. L'hypothèse retenue étant que les autres structures à proximité de celle-ci, dont le foyer à pierres chauffés F 28.01, soient de la même époque (Clouet L., 2019). Aujourd'hui, à la lumière de ce second diagnostic, nous pouvons nous interroger sur l'attribution chronologique des différentes structures appartenant au site de Kerauret-1 défini l'an passé.

Malgré tout, cela met en lumière au moins deux occupations de la fin du Néolithique sur cette zone géographique, qui viennent compléter la connaissance des occupations de cette période sur Concarneau (voir *supra*, contexte archéologique).

2.3.4.2. F 06.04 : foyer à pierres chauffées du Néolithique ?

Dans la tranchée 6, à proximité du bâtiment daté de la fin du Néolithique – début du Chalcolithique, une fosse présentant en surface des zones cendreuse (grisâtres) avec quelques traces de rubéfiations associées à des pierres a été testée (fig. 35 et 44). Relativement peu profonde, il semble que la plupart

des pierres de cette structure aient bougé dans le temps. La zone cendreuse et rubéfiée se limite en surface côté nord-ouest, et n'atteint pas le fond de la structure. Le comblement était composé de limon argileux beige et gris, compact et hétérogène. Les fragments de charbon étaient rares également. Aucun indice ne permet de supposer une chauffe importante et continue. Il pourrait s'agir d'un petit foyer à pierre chauffé, ou bien d'un rejet lié à la destruction de ce type de structure. Il est difficile de dater cet aménagement, mais au vu des découvertes à proximité, du diagnostic de cette année et de celui de l'an passé, il est possible d'émettre l'hypothèse d'une datation de la fin du Néolithique.

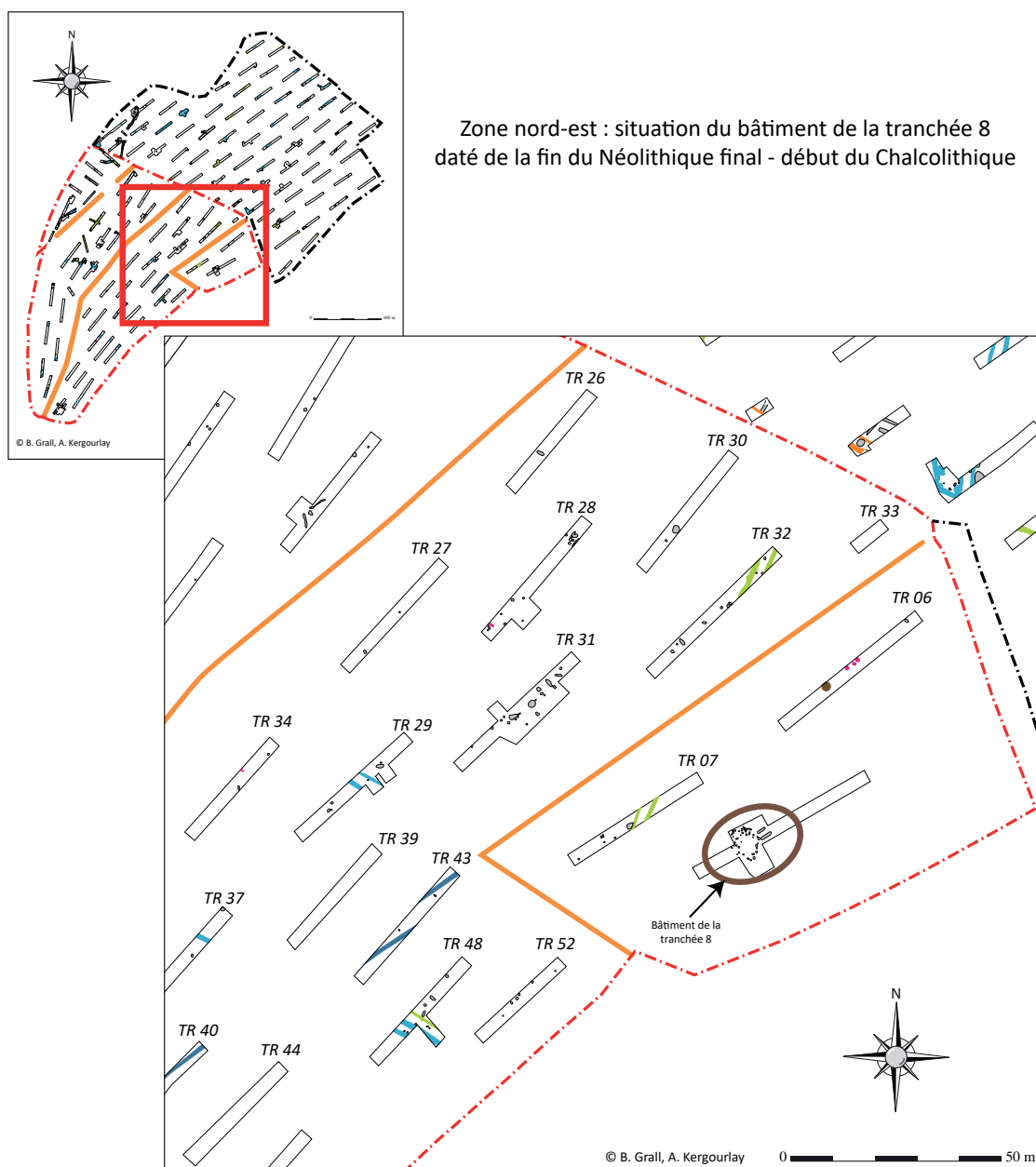


Figure 32 : Situation du bâtiment de la tranchée 8 dans la parcelle BA 27 (B. Grall et A. Kergourlay)

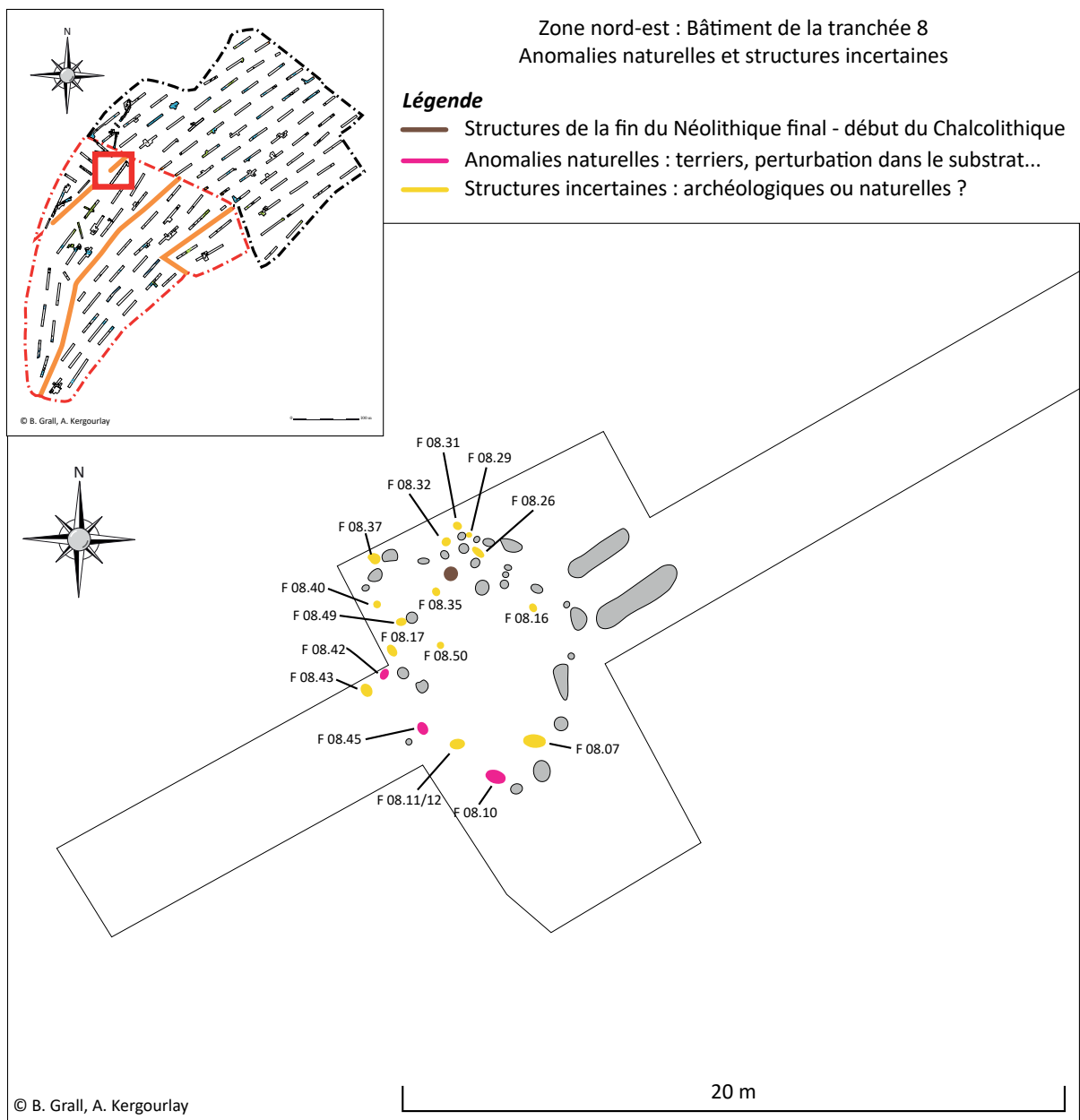


Figure 33 : Bâtiment de la tranchée 8, structures incertaines et anomalies naturelles (B. Grall et A. Kergourlay)

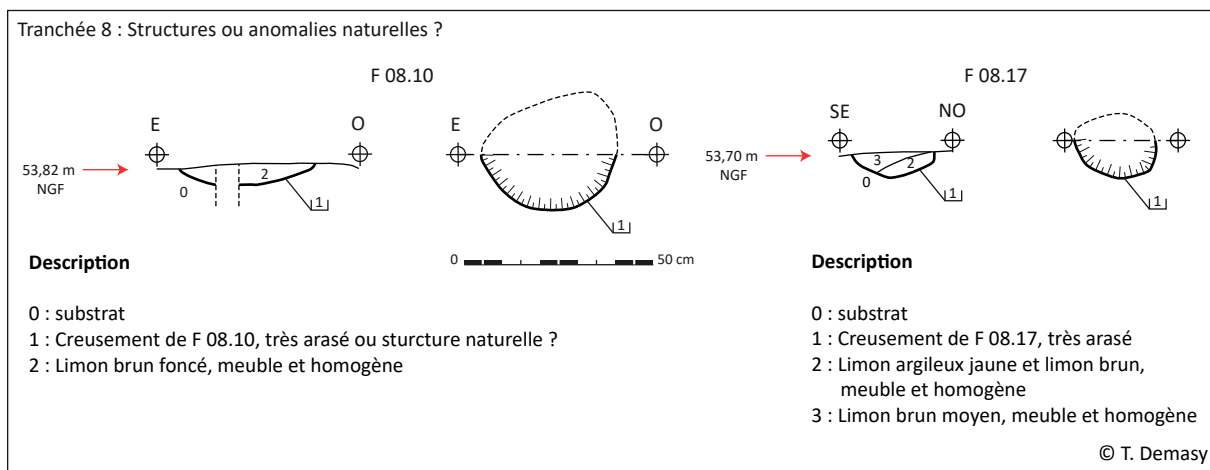


Figure 34 : coupes et plans des structures F 08.10 et F 08.17 (T. Demasy)



Figure 35 : Photographie de la coupe de la structure F 06.04 (T. Demasy)

2.3.5. Le mobilier

2.3.5.1. Le mobilier céramique

- Fosse F 01.17

Au niveau de cette fosse, sept fragments de céramique ont été trouvés au décapage et lors du nettoyage de surface de celle-ci. Parmi ceux-ci, on compte quatre fragments de céramique à pâte de couleur rouge brun. La couleur, mais aussi la texture douce au touché et la facilité à les rayer avec l'ongle nous oriente à penser qu'il s'agit de céramique proto-onctueuse (Cherel A.-F., *in* Nicolas E., 2013, p.163-165). Parmi ces fragments, deux recollent et un fragment présente un décor. Deux fragments sont de pâtes fines et un troisième est à pâte grossière, il s'agit d'un fond plat. Tous les éléments céramiques sont rattachables par la facture de la pâte à la Protohistoire. Pour les fragments à pâte de couleur rouge brun, s'il s'agit de céramique Proto-onctueuse, ils permettent une attribution chronologique réduite, en effet, l'apparition de ce type de production semble se situer autour du II^{ème} siècle avant notre ère. et ne perdure pas au-delà de la Conquête. Cela nous permettrait de rattacher la structure F 01.07, à

l'enclos fossoyé de Kerambacon-1 daté entre la Tène moyenne-finale et le début du I^{er} siècle de notre ère.

Le fond mesure 31 x 12 x 7 mm (9 mm pour le départ de panse). Il a une pâte de couleur orangé sur l'extérieur, brun rose sur l'intérieur et orange vif à cœur. Il a des inclusions de quartz et mica de 1 à 5 mm, de même il est perceptible des inclusions bleutées de l'ordre du millimètre.

Un fragment de pâte fine mesure 36 x 23 x 7 mm, les inclusions sont inférieures à 1 mm et est peu micacée. La pâte est de couleur brun rouge à l'extérieur, noir à l'intérieur et rouge à brun rouge à cœur.

Le second fragment à pâte fine mesure 29 x 22 x 4,5 mm, les inclusions sont inférieures à 1 mm. La pâte est rouge sur l'extérieur, brun-clair beige sur l'intérieur et noir à cœur.

Trois fragments probables de proto-onctueuses dont deux qui recollent mesurent 47 x 39 x 8 mm et 18 x 13 x 8 mm. Ils ont une pâte fine avec de rares inclusions de 2 mm, et elle est peu micacée. La pâte est de couleur rouge brun et partiellement noire à l'intérieur.

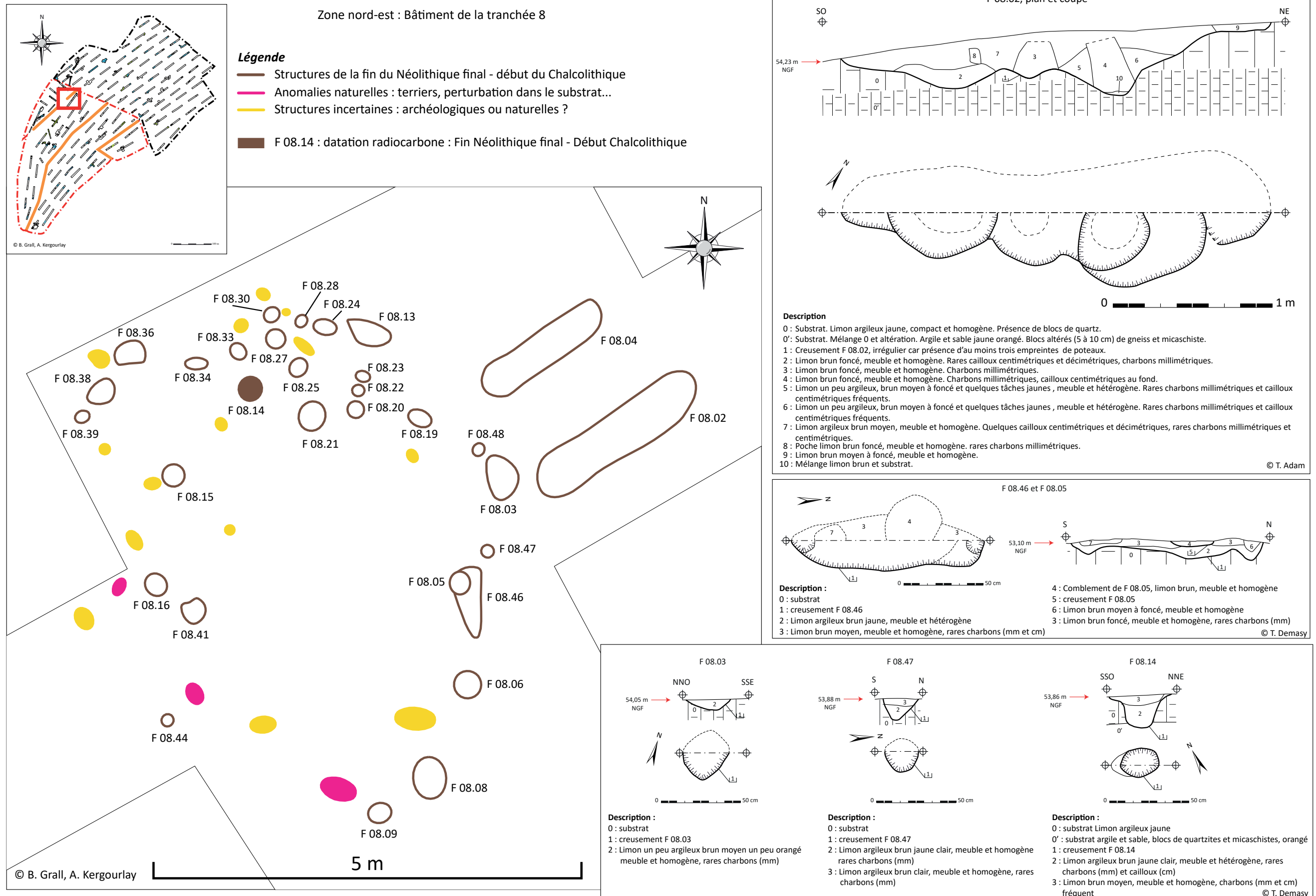


Figure 36 : Bâtiment de la tranchée 8, coupes et plans de fosses et trous de poteaux (B. Grall, A. Kergourlay, T. Adam et T. Demasy)

Le quatrième fragment (**fig. 37**) probable de proto-onctueuse mesure 42 x 39 x 7 mm, il a de rares inclusions supérieures à 2 mm et sa pâte est peu micacée. Il est de couleur rouge brun sur les faces et à cœur. Le tesson porte sur la face externe un décor en bandeaux parallèles réalisés à l'aide d'un peigne et d'incisions obliques. Chaque bandeau porte une ligne d'incisions obliques sous laquelle une ligne de points réalisés au peigne vient se positionner. Puis en-dessous, accolé à la première ligne de points, une seconde ligne d'incisions obliques d'orientation différente à la première vient s'installer. Enfin, une quatrième ligne, composée de points réalisés au peigne, a été réalisée. L'aspect de ce bandeau peut rappeler le motif d'un épi de blé stylisé. Le deuxième bandeau présente le même motif et est espacé du premier d'environ 18 mm. Il n'a pas été possible de trouver d'élément de comparaison pour le décor, une étude plus approfondie permettrait donc de proposer une phase chronologique plus aboutie pour cette céramique et son décor, bien que le type de production nous amène à une datation de la Tène finale.

• Fosse F 05.13

Quatre fragments ont été récoltés à environ trente centimètres de profondeur. Trois recollent entre eux (50 x 34 x 9 mm) et leur pâte est de couleur gris foncé

sur les faces interne et externe, noir à cœur. Des inclusions de quartz inférieures à 1 mm sont visibles, de même que de nombreuses paillettes de mica. Le quatrième tesson mesure moins de un centimètre, il a une pâte de couleur orangée sur les faces interne et externe, noir à cœur. Elle est peu micacée avec des inclusions de quartz inférieures à 2 mm. La facture des pâtes se rapproche des productions protohistoriques.

• Fosse F 10.10

Un total de vingt-cinq fragments de céramique a été trouvé à la fouille. Plusieurs recollages ont été possibles, seul trois tessons d'environ un centimètre n'ont pu être associés aux autres fragments. Le collage a permis de différencier trois pots : un fragment de fond, un fragment de panse et une céramique avec un profil archéologique quasi complet, seul le bord manque.

Le fragment de panse (NR = 4) mesure 54 x 43 x 7 mm. La pâte est grossière avec des inclusions (principalement de quartz) comprises entre 0,5 et 3 mm, avec de nombreuses paillettes de mica. La couleur est brun clair orangé/rouge sur l'extérieur, noir à l'intérieur et gris à noir à cœur. Deux des petits tessons de 1 cm isolés ont une pâte identique. Ce fragment de panse peut correspondre

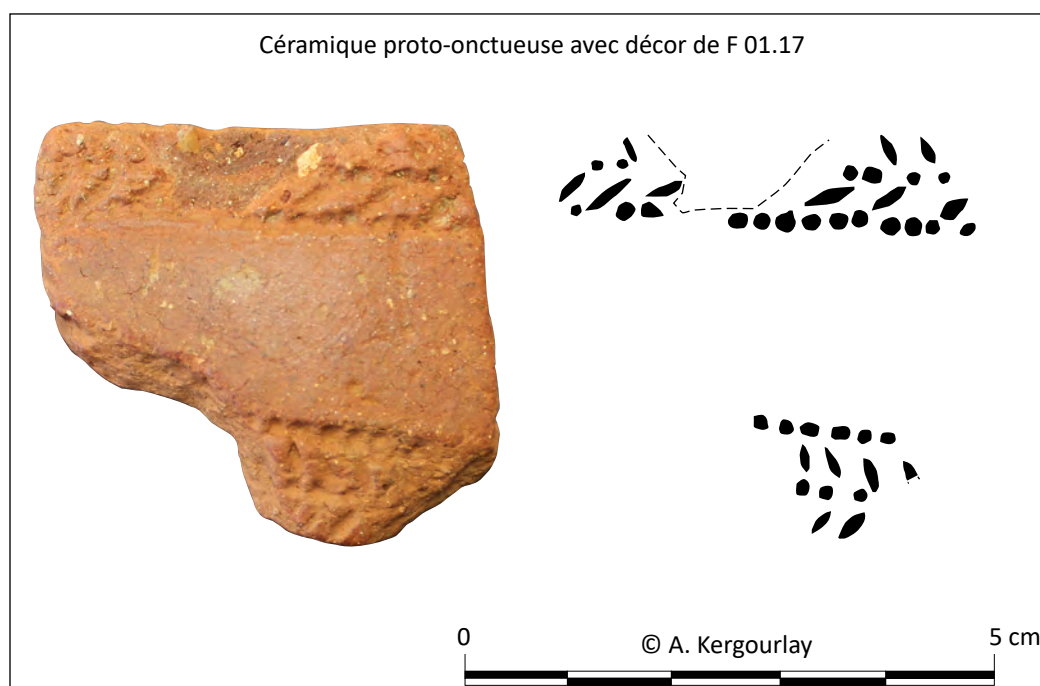


Figure 37 : Photographie du tesson décoré de la structure F 01.17 et schéma du décor (A. Kergourlay)

à une production protohistorique.

Le fragment de fond (NR = 2) mesure 41 mm de haut pour une largeur de 52 mm. L'épaisseur du fond est de 7 mm et celle du départ de panse de 6 mm. La pâte est grossière avec des inclusions (quartz et micaschiste) de 1 à 7 mm et rares paillettes de mica. Elle est de couleur rouge orangé sur l'extérieur, brun-gris à noir à l'intérieur et brun rouge à cœur. Le fond est plat et le départ de panse oblique. Le type de pâte est caractéristique de productions protohistoriques.

La céramique ayant un profil archéologiquement quasi complet (NR = 16) mesure 96 mm de haut, pour un diamètre estimé de 65 mm au niveau du fond et 112 mm au niveau du bombement de la panse (**fig. 38**). L'épaisseur est de 5,3 mm pour le fond, varie de 5,5 à 7 mm pour la panse et est de 4 mm pour la jonction panse/bord. La pâte est fine avec des inclusions inférieures à 1 mm et est peu micacée. La couleur est brun à noir sur l'extérieur avec des traces

de suie, une zone est grise légèrement brillante. L'intérieur est beige à noir avec dépôts visibles par endroit et noir à brun violacé à cœur. Il s'agit d'une céramique tournée à fond plat avec un profil en esse dont il est vraisemblable qu'on a un bord légèrement rentrant avec probablement une lèvre éversée au vue de l'observation de la jonction entre la panse et le bord. Juste avec cette dernière, la poterie présente un galbe dans le niveau supérieur de la panse. Aucun décor n'a été observé. Ce profil et ces dimensions peuvent être comparés au types 59, 61a voire 62 définis dans l'article de Chérel A.-F. et *alii*, 2018 (p. 285-286). Ces trois types se retrouvent durant la seconde moitié de la Tène. Le type 59 apparaît vers le milieu du II^{ème} siècle avant notre ère et perdure jusqu' à la fin du I^{er} siècle avant notre ère. Le type 61a est daté des trois premiers quarts du I^{er} siècle avant notre ère et le type 62 apparaît durant le III^{ème} siècle avant notre ère et perdure jusqu'au troisième quart du I^{er} siècle avant notre ère. Une attribution de la céramique de la fosse F 10.10 à la Tène moyenne-

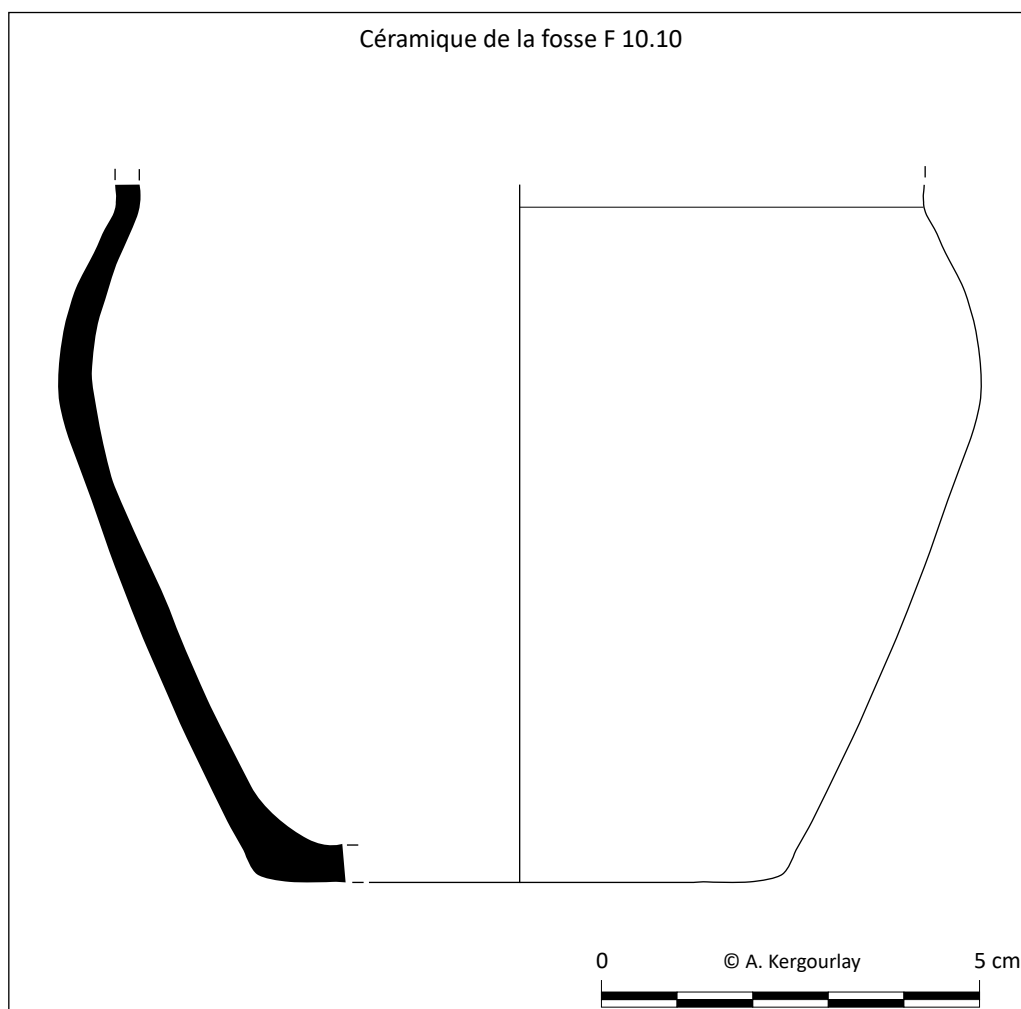


Figure 38 : Céramique du second âge du Fer découverte dans la fosse F 10.10 (A. Kergourlay)

finale est donc envisageable.

- Tranchée 12

Deux tessons de céramique ont été récoltés lors du décapage de la tranchée. Ils ne recollent pas entre eux mais ont une pâte identique de couleur beige brun sur l'extérieur, beige orangé sur l'intérieur et orange à brun à cœur. Les inclusions sont inférieures à 2 mm et la pâte est peu micacée. Le plus grand fragment mesure 33 x 27 x 13,5 mm et porte sur sa face externe une petite impression quadrangulaire de trois millimètre de côté. S'agit-il d'un élément de décor ou bien d'une trace accidentelle.

- Trou de poteau F 12.01

Trois tessons ont été ramassés en surface de la structure. Deux recollent entre eux (33 x 22 x 10 mm), ils ont une pâte grossière de couleur noir sur une face, brun rouge sur l'autre et brun à noir à cœur. Les inclusions sont inférieures à 2 mm. Le troisième tesson à une pâte grossière avec des inclusions inférieures à 4 mm, avec du mica blanc et noir. Il a une pâte de couleur brun rouge sur l'extérieur

avec de la suie, brun violacé sur l'intérieur et rouge orangé à cœur. La facture des pâtes est attribuable à la Protohistoire.

- Trou de poteau F 13.06

Un tesson de céramique a été ramassé lors de la fouille de la structure. Il mesure 19 x 18 x 9 mm et à une pâte de couleur interne et externe orange à rouge, noir à cœur et avec des inclusions de 1 à 3 mm, et rares paillettes de mica. La pâte est de facture protohistorique.

2.3.5.2. Le mobilier lithique

- Fosse F 05.13

Associé à des tessons de céramique, un outil sur éclat en quartz a été trouvé. Il s'agit d'un grattoir dont le front semi-circulaire est aménagé par retouches directes semi-abruptes à abruptes sur le bord gauche et en partie distale d'un grand éclat. Il mesure 52 x 42 x 31 mm. L'éclat a un talon plat, large et lisse. Il a été obtenu par percussion directe à la pierre dure (**fig.39**)

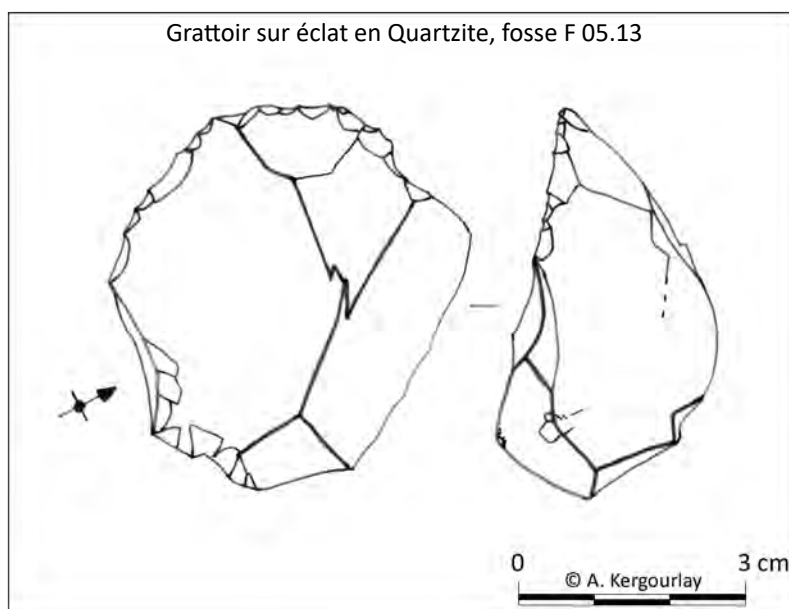


Figure 39 : Grattoir sur éclat de quartzite découvert dans la fosse F 05.13
(A. Kergourlay)

- Fosse F 10.10

Il s'agit du seul objet lithique qui a été trouvé dans une structure à priori de la Tène moyenne-finale. L'objet est un éclat semi-cortical de silex côtier. Il mesure 29 x 18 x 5 mm et porte les stigmates d'un débitage par percussion bipolaire sur enclume. Sa présence dans ce contexte chronologique peut être le résultat d'une pollution ancienne, mais aussi du rejet de déchets de taille liés à la fabrication d'une pierre à briquet par exemple.

- Fosse F 13.02

L'autre objet lithique a été trouvé dans le trou de poteau F 13.02, qui appartiendrait à un bâtiment daté de la fin de Tène ancienne - début de la Tène moyenne. Il s'agit d'une esquille semi corticale en silex côtier gris beige clair, de 13 x 10 x 1 mm. Elle présente un talon fin et plat cassé.

2.3.5.3. Le mobilier métallique

Un seul objet métallique est à signaler, il s'agit d'un fragment de métal ferreux, tige ou clou, qui mesure 28 x 16 mm pour un diamètre d'environ 12 mm. Il a été trouvé dans la fosse F 10.10 attribuée à la Tène moyenne-finale.

2.4. Les structures d'époques indéterminées

Ces structures ont été réparties dans trois groupes en fonction de leur emplacement par rapport aux ensembles que nous avons daté. Ainsi le premier groupe concerne les structures qui pourraient être en lien avec les occupations du second âge du Fer dans la zone nord-ouest du diagnostic. La second regroupe les entités archéologiques de la zone nord-est du diagnostic (parcelle BA 27 et nord de la parcelle BA 28), qui pourraient fonctionner avec une occupation de la fin du Néolithique, soit celle défini par le bâtiment de la tranchée 8 (voir supra), ou bien celle perceptible lors du diagnostic de 2019 et daté du Néolithique récent (Clouet L., 2019). Le troisième groupe concerne l'ensemble des structures difficiles à rattacher à une des occupations, et structures dont il n'a pas été possible de déterminer la nature exacte (faits archéologiques ou perturbations naturelles ?). Les propositions faites restent hypothétiques et sujettes à critiques voire à modification si des fouilles venaient à être réalisées.

2.4.1. Structures liées aux occupations du second âge du Fer?

2.4.1.1. Fosses et trous de poteaux de la tranchée 1

En dehors de la fosse F 01.17 qui a fourni du mobilier céramique, plusieurs trous de poteaux et fosses se situent soit le long du fossé F 01.05, soit à proximité de la fosse F 01.17 (**fig. 40 et 41**). Il est donc tentant d'émettre l'hypothèse d'une attribution chronologique identique au site de Kerambacon-1, soit la Tène moyenne-finale.

2.4.1.2. Alignements de trous de poteaux et fosses dans les tranchées 2 et 3

Ces deux tranchées ont permis la découverte de trous de poteaux et de fosses dont le relevé topographique permet de visualiser un regroupement de structures (Tranchée 2) et un alignement (Tranchée 3) (**fig. 40 et 41**). Pour ce dernier, deux tests manuels ont été effectués sur les trous de poteaux F 03.07 et F 03.08. De diamètre variable, les structures étaient conservées sur environ 10 cm de profondeur. Le relevé topographique permet tout de même de constater un alignement entre ces différentes structures, nous laissant supposer la présence d'une palissade légère ou clôture à cet endroit. La faible fenêtre d'ouverture au niveau de la tranchée 2 nous oblige à être prudents sur la présence d'un bâtiment, nous pourrions être, comme pour la tranchée 3, sur une portion de palissade. Le test réalisé sur le trou de poteau F 02.03 nous a permis de visualiser une structure de diamètre plus important (48 cm) et conservé sur 16 cm de profondeur. Sommes-nous en présence d'une structure plus importante que la simple clôture ? Seul un décapage important et une fouille complète pourra permettre de dégager une hypothèse solide pour ces structures. Au vu de la position des structures, un rapprochement avec le site de Kerambacon-1 est probable.

2.4.1.3. Regroupement de fosses et trous de poteaux dans la tranchée 5

Au nord de la tranchée 5 plusieurs fosses et trous de poteaux ont été inventoriés (**fig. 40 et 41**). Comme pour les tranchées précédentes, en l'absence de fouille systématique et de la découverte de mobilier, il reste impossible de les dater ainsi que de caractériser leur fonction. Il est difficile de leur donner une attribution chronologique, car ces

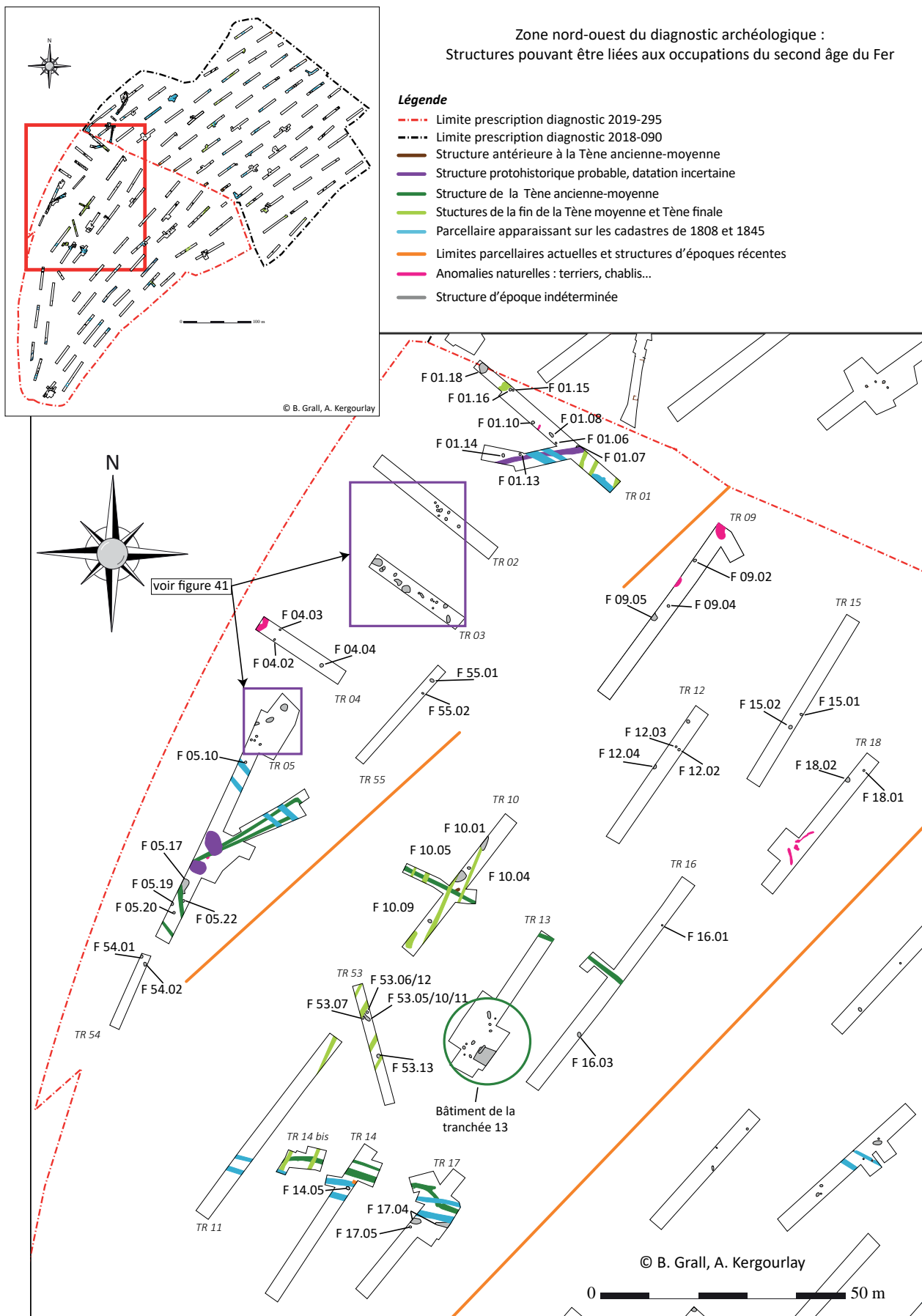


Figure 40 : Ensemble des structures de la zone nord-ouest pouvant fonctionner avec les occupations du second âge du Fer (B. Grall, A. Kergourlay)

structures se trouvent à proximité de portions de fossés qui semblent appartenir à un enclos lié au bâtiment de la Tène ancienne-moyenne. Elles sont aussi proches des grandes fosses, types silo ou caves plus récentes, peut-être de la Tène moyenne-finale. La superposition de deux occupations rend donc difficile dans ce contexte de diagnostic toute interprétation plus poussée.

2.1.1.4. Structures isolés proches des occupations du second âge du Fer

Dans les tranchées 4, 54 et 55 plusieurs trous de poteaux sont à signaler (**fig. 40**). Aucune relation entre eux ou au sein de l'ensemble de cette zone nord-ouest n'a pu être identifiée. En l'absence de mobilier une datation reste impossible. C'est également le cas pour l'ensemble des structures présentes dans les tranchées 9 à 18 de la parcelle voisine (**fig. 40**), qui rentrent dans l'air d'influence du site de Kerambacon-1, mais aussi du site de la Tène ancienne-moyenne illustré par le bâtiment de la tranchée 13 et probablement de l'enclos qui lui est lié. Dans la tranchée 12 du mobilier protohistorique a été trouvé, permettant d'appuyer l'hypothèse de structures périphériques liées à une des deux occupations du second âge du Fer.

2.4.2. Structures liées aux occupations du Néolithique ?

2.4.2.1. Ensemble de trous de poteaux et fosses dans les tranchées 31 et 32

Dans ces deux tranchées un ensemble de fosses et trous de poteaux ont été relevés (**fig. 42, 43 et 44**). Certains tests manuels ont été engagés sur les trous de poteaux F 31.07, F 31.15, F 32.02 et F 32.05. Nous sommes sur des structures conservées sur une profondeur comprise entre 8 et 18 cm. Les diamètres varient de 25 à 50 cm (**fig. 43**). Le point commun entre ces structures des tranchées 31 et 32 c'est qu'elles semblent former un alignement d'orientation global nord-sud, qui n'est à priori pas le résultat de l'ouverture de la tranchée. En effet, une ouverture complémentaire au niveau de la tranchée 31 indique l'absence de structure dans cette fenêtre est. De même, il n'a pas été constaté de structures dans une petite fenêtre ouest dans la même tranchée. Contrairement à la tranchée 32, les structures de la tranchée 31 sont plus denses et relativement regroupés permettant peut-être d'y voir une palissade ou clôture. L'absence de

mobilier rend impossible une datation de ces entités archéologiques. Nous nous orientons vers une hypothèse d'attribution à la fin du Néolithique, car elles se situent dans l'air d'influence de l'ensemble de Kerauret-1 et du bâtiment de la tranchée 8. Seul un décapage extensif et des analyses plus amples permettront de dater et fournir un plan d'ensemble du secteur.

2.4.2.2. Regroupements de trous de poteaux et fosses dans la tranchée 28 : indice de bâtiments ?

Au nord de la tranchée 28, un ensemble de trous de poteaux associés à une fosse ont été identifiés (**fig. 42, 43 et 44**). De même, au sud de celle-ci, plusieurs trous de poteaux semblent former un bâtiment de plan plus ou moins circulaire. Un trou de poteau a été testé dans le groupement nord, il s'agit de la structure F 28.18 (**fig. 44**). De plan relativement circulaire et de diamètre égal à 52 cm, elle était conservée sur 18 cm de profondeur. Son creusement était légèrement asymétrique avec un comblement composé de limon brun gris homogène et compact. Pour les structures de la zone sud, deux trous de poteaux ont été testés. Il s'agit des poteaux F 28.10 et F 28.11 (**fig. 43 et 44**) qui ont un diamètre équivalent d'environ 27 cm, ils étaient plus arasés avec une profondeur conservée d'environ 6 cm. Leur comblement était composé de limon brun moyen à foncé.

En l'absence d'un plan plus complet et de mobilier, il reste difficile de déterminer le type de bâtiment et leur fonction. De même une datation reste impossible. Au vu du plan qui semble dessiner les trous de poteaux de la zone sud, nous émettons l'hypothèse d'un probable bâtiment circulaire. Seul un décapage plus complet de la zone et une fouille complète permettront de définir un plan et une datation à ces bâtiments. A ce jour, l'hypothèse retenue est celle d'une occupation de la fin du Néolithique au vu de la proximité du site de Kerauret-1, datée du Néolithique récent, et du bâtiment de la tranchée 8 daté de l'extrême fin du Néolithique final – début chalcolithique.

2.4.2.3. Structures isolées à proximité de l'occupation de la fin du Néolithique

Dans les tranchées se situant au nord de la parcelle BA 28, en dehors des tranchées 28, 31 et 32, plusieurs structures ont été découvertes et elles se trouvent

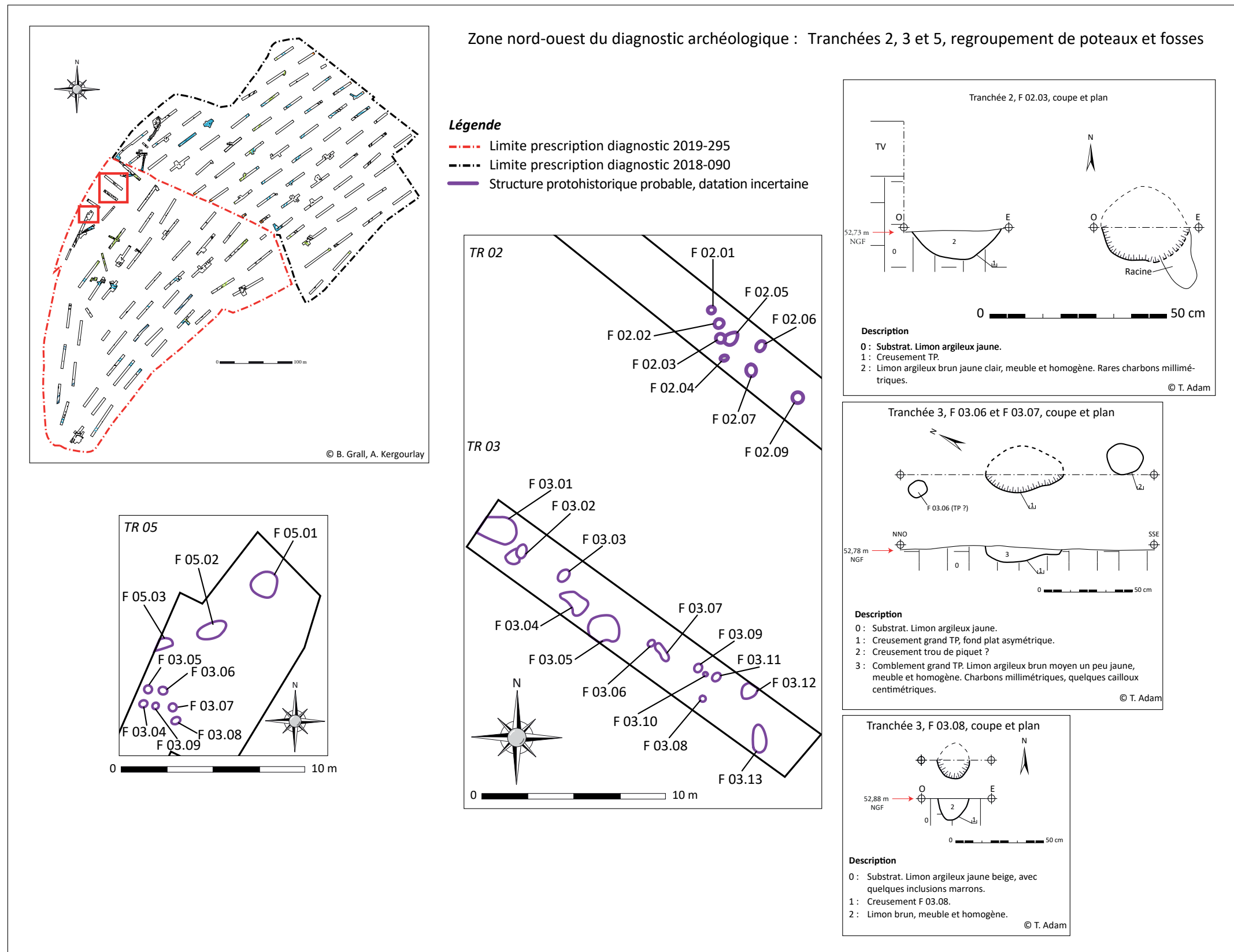


Figure 41 : Zone nord-ouest, regroupement et alignement de structures dans les tranchées 2, 3 et 5 (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)

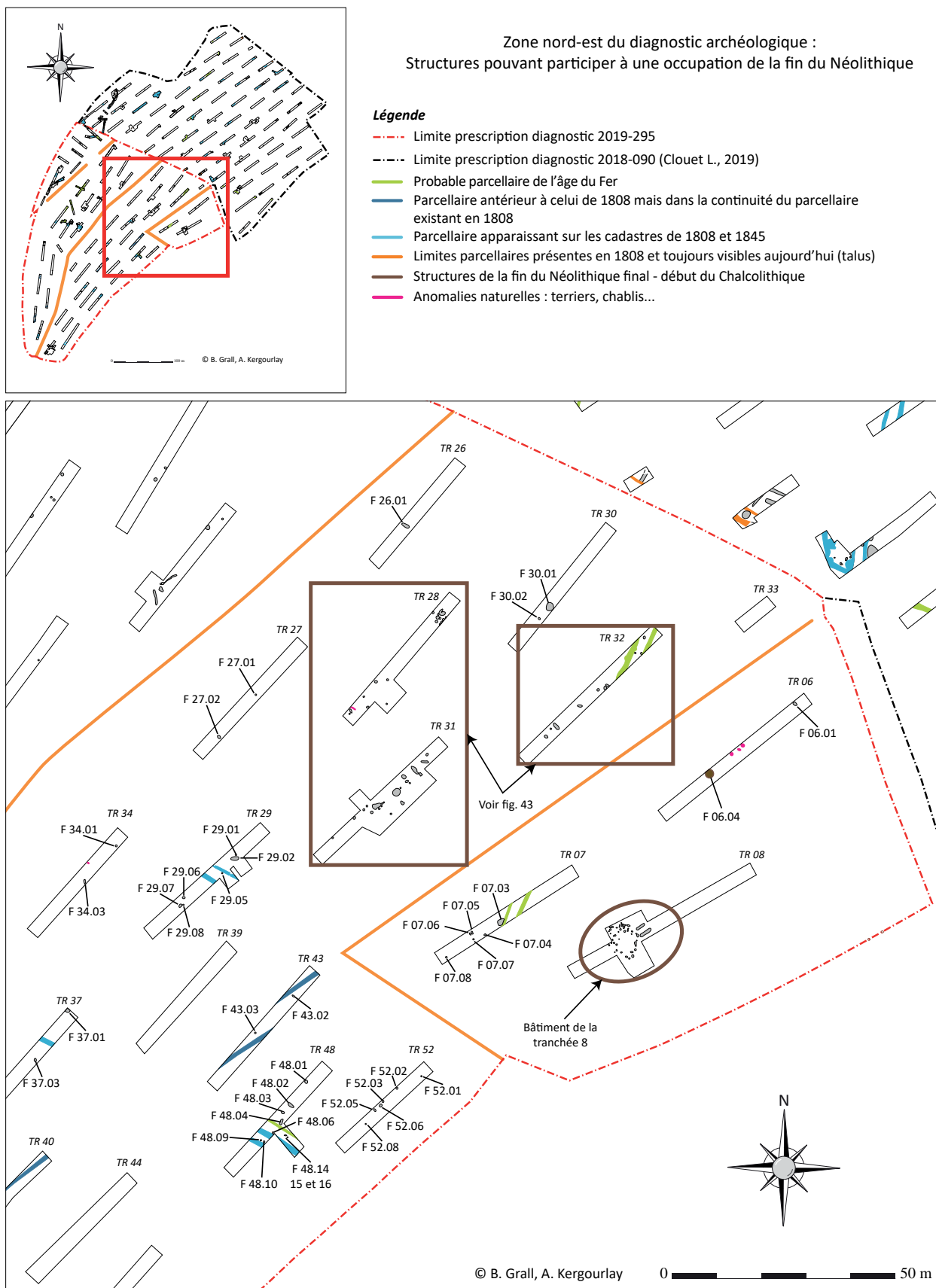


Figure 42 : Zone nord-est du diagnostic, localisation des structures pouvant fonctionner avec l'occupation de la fin du Néolithique- début du Chalcolithique (B. Grall, A. Kergourlay)

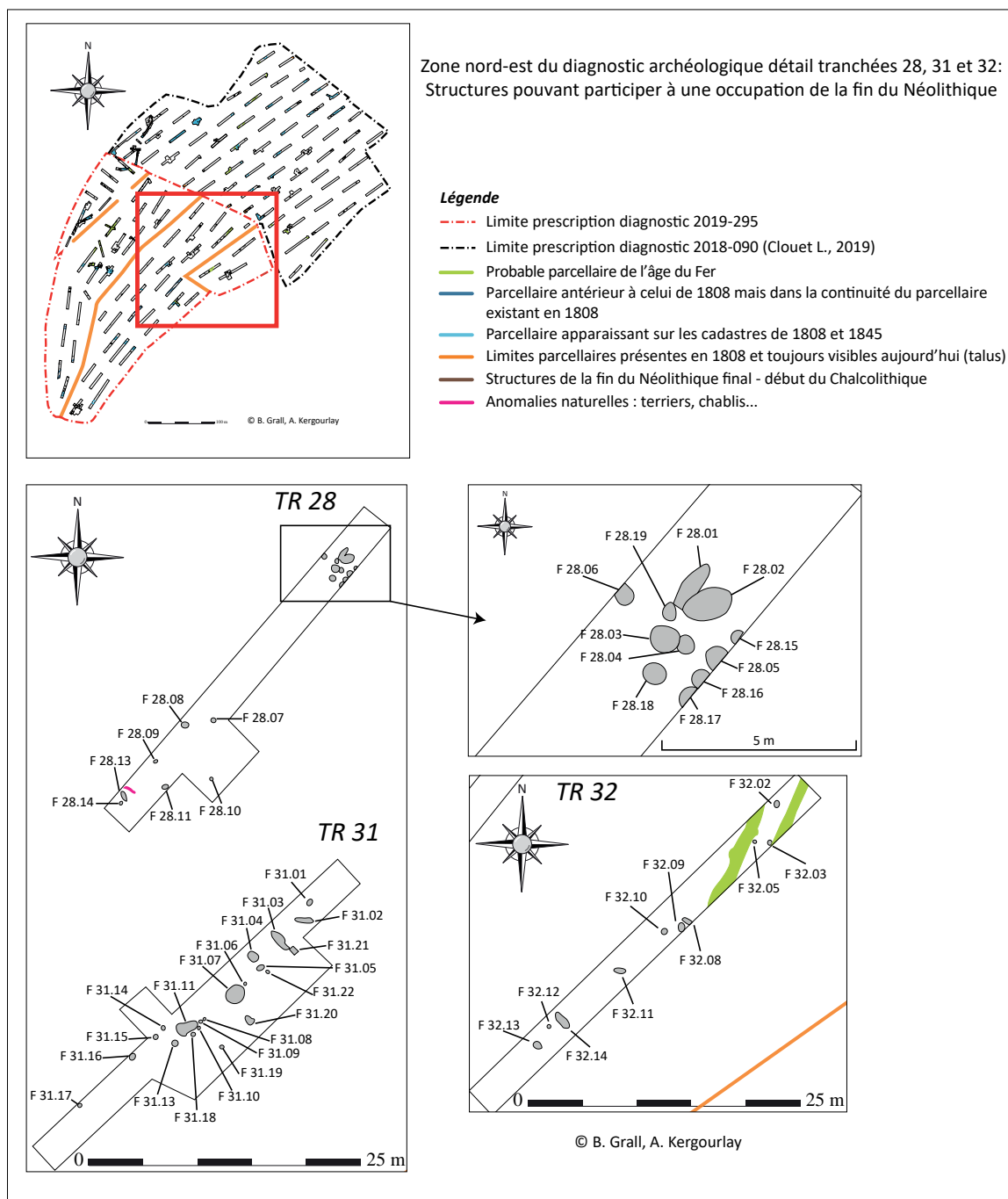


Figure 43 : Zone nord-est, regroupement et alignement de structures des tranchées 28, 31 et 32
(B. Grall, A. Kergourlay)

généralement isolées sans lien direct avec d'autres structures et sans mobilier permettant de les dater (**fig. 42, 43 et 44**). Au vu du secteur dans lequel elles se situent, nous émettons l'hypothèse qu'elles puissent appartenir à une des occupations de la fin du Néolithique qui se trouvent à proximité. Nous restons prudent tout de même, seul un décapage extensif et une fouille de l'ensemble des structures avec potentiellement la découverte de mobilier permettront de dater l'ensemble des structures de la zone.

2.4.3. Structures dont la nature et la datation restent incertaines

2.4.3.1. Structures probablement naturelles

Plusieurs anomalies repérées durant le décapage ont été identifiées comme des perturbations naturelles. Trois catégories ont été définies : les terriers, les réseaux racinaires et les perturbations liées au substrat ou remontée de roche. Il est probable que certaines structures n'ont pas été identifiées comme

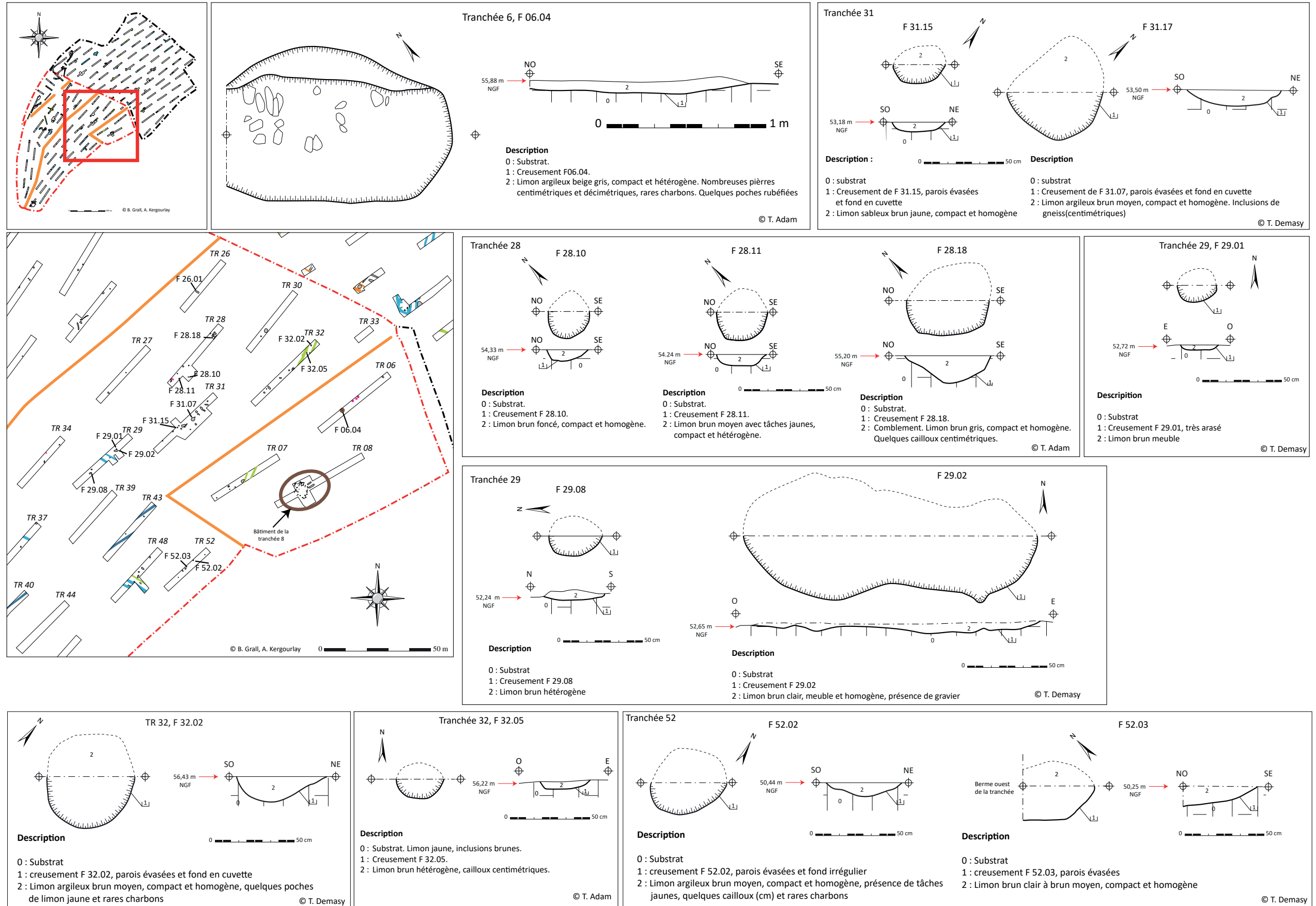


Figure 44 : Zone nord-est, trous de poteaux et fosses testés (B. Grall, A. Kergourlay, T. Demasy et T. Adam)

telle, en l'absence de nettoyage poussé systématique et/ou de sondage, il reste difficile de séparer avec certitude le fait archéologique de l'anomalie naturelle.

- Terriers

Plusieurs terriers ont été identifiés durant le diagnostic. Il s'agit des anomalies F 02.08, des faits F 18.03-18.06-18.05 qui forment un grand terrier, F 34.02 (dont le statut a été confirmé lors du décapage avec la présence de campagnols) et enfin dans la tranchée 8, plusieurs anomalies participent vraisemblablement à un terrier (voir *supra*).

- Perturbations végétales

Certaines anomalies sont liées à la présence de réseaux racinaires, parfois encore en connexion avec des souches, ou bien à proximité immédiate d'un talus arboré. C'est le cas des structures F 04.01 et F 09.01, donc un test mécanique a révélé l'absence de structure archéologique. Les anomalies F 09.03, et F 18.02 se situaient quant à eux sous une souche.

- Perturbations géologiques

Elles ont été identifiées à plusieurs endroits, dont dans la tranchée 8 (voir *supra*). Dans la tranchée 2,

une remontée de la roche été perceptible côté ouest. Après nettoyage, la structure F 03.01 a été enregistrée comme une perturbation dans le substrat. Dans la tranchée 11 une remontée de la roche est également visible, celle-ci est vraisemblablement une des conséquences de l'érosion des structures dans ce secteur. De plus elle est nettement visible sur la photographie aérienne de 1978. Dans la tranchée 13, la structure F 13.12 semble correspondre également à une perturbation dans le substrat dans laquelle une fosse oblongue a été creusée (F 13.09).

2.4.3.2. Structures d'époques indéterminées

Une grande partie des structures découvertes dans la partie sud du diagnostic, en l'absence de mobilier et/ ou relation stratigraphique, n'a pu faire l'objet d'une datation. Parmi celles-ci on trouve une structure de chauffe dans la tranchée 23, F 23.01, qui se trouvait en partie sous la berme. La plupart des structures isolées sont des trous de poteaux ou fosses. Une portion de fossé n'a pu faire l'objet d'une datation, il s'agit du fossé F 41.03, dont le test manuel à révélé une très faible conservation (**fig. 45**).

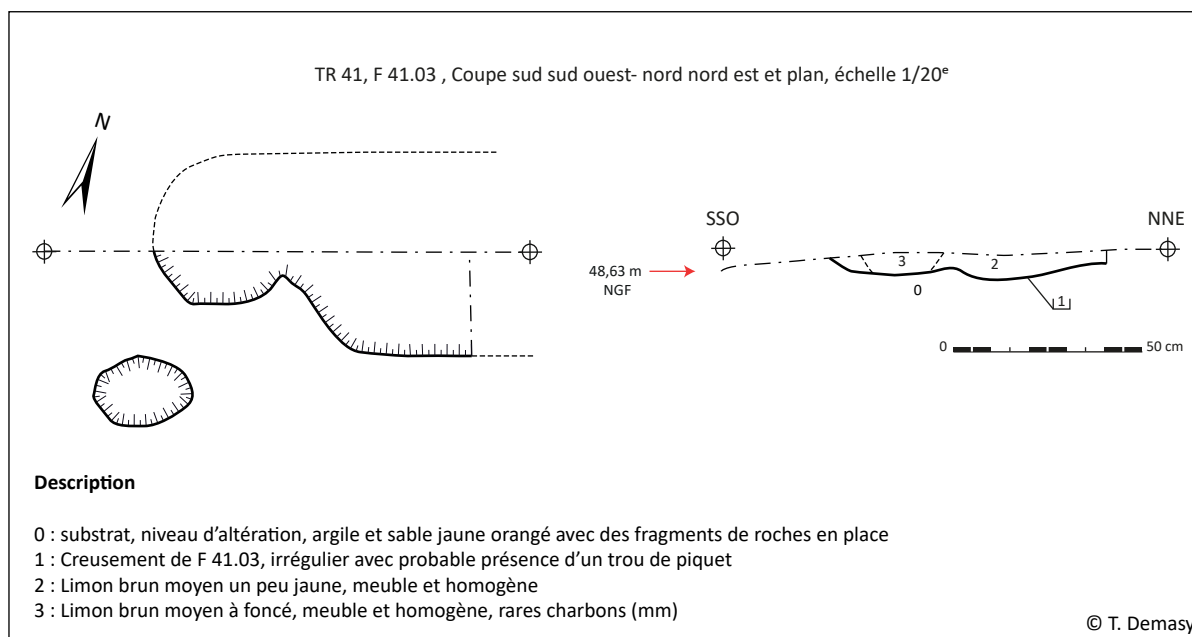


Figure 45 : Coupe et plan du fossé F 41.05 (T. Demasy)

3. Conclusion

Le diagnostic réalisé sur environ 7,5 ha a permis de mettre en évidence plusieurs traces d'occupation dont les plus anciennes remontent à l'extrême fin du Néolithique final.

Outre un système parcellaire dont on peut voir l'évolution entre 1808 et aujourd'hui, des fossés appartenant à une ou plusieurs trames antérieures ont été identifiés. Certains correspondent vraisemblablement à des limites mises en place en même temps que celles connues pour les cadastres du XIX^{ème} siècle. D'autres, d'orientation différente aux trames connues, pourraient appartenir à un parcellaire beaucoup plus ancien, et l'hypothèse d'une mise en place à la fin du second âge du Fer est avancée.

En dehors du système parcellaire évolutif découvert, trois zones ont révélées des occupations anciennes (**fig. 46**). La première semble correspondre à la continuité du site de Kerambacon-1 découvert l'an passé et qui se caractérisait par un enclos, datés par radiocarbone de la Fin de la Tène moyenne – début Tène finale au I^{er} siècle de notre ère, et des structures associées. Cette zone qui se situe sur la parcelle BA 2p et en partie sur la parcelle BA 29 est illustrée par diverses structures, fosses, fossés et trous de poteaux, dont certains ont révélés de la céramique datée pour l'essentiel de la fin de la Tène moyenne et de la Tène finale. Ce qui nous permet de réduire chronologiquement l'occupation à la deuxième moitié du second âge du fer. On ajoute à cette occupation les deux grandes fosses (F05.13 et F 05.16), probables silos ou caves, qui viennent recouper des fossés plus anciens (F 05.14 et F 05.15).

La deuxième occupation, Kerambacon-2, s'étend entre le sud de la parcelle BA 2p et la partie haute de la parcelle BA 29. Elle est caractérisée par un bâtiment sur poteaux et fosses de fondations, dont une datation radiocarbone indique une occupation de la fin de la Tène ancienne – début de la Tène moyenne. Il serait associé à un enclos constitué des fossés F 05.14, F 05.15, F 10.07, F 13.01, F 16.02 pour la limite nord et des portions F 17.02, F 14.01/02, F 14.07, F 05.18 et/ou F 05.21 pour la limite sud. Au niveau du fossé F 05.14, des indices d'une installation de poteaux sont à noter, cela a été visualisé également dans F 17.02, au niveau d'une interruption qui pourrait indiquer un aménagement lié à celle-ci, comme un passage.

Ces deux occupations du second âge du Fer s'installent sur la zone nord-ouest du secteur. Il est vraisemblable, au vu de l'orientation de plusieurs fossés, que l'occupation de Kerambacon-1 s'étend vers l'ouest, au-delà de l'ancienne ligne de chemin de fer. Pour l'occupation de la fin de la Tène ancienne – début de la Tène moyenne (Kerambacon-2), aucun indice à ce jour ne permet de visualiser une extension au-delà de la zone de prescription du diagnostic.

Enfin, une troisième occupation a été découverte dans la zone nord-est, parcelle BA 27 : Kerauret-2. Elle se définit par un bâtiment de plan plus ou moins circulaire avec une entrée sur tranchées de fondations accueillant trois poteaux et orientée vers le nord-est. Une datation radiocarbone, réalisée sur des charbons de bois prélevés dans un des poteaux du bâtiment, nous indique une occupation du milieu du III^{ème} millénaire avant notre ère, soit l'extrême fin du Néolithique final – début du Chalcolithique. En dehors de ce bâtiment, l'hypothèse d'une continuité de l'occupation dans le nord de la parcelle BA 28 est avancée. Celle-ci repose uniquement sur le fait qu'il existe une seconde occupation de la fin du Néolithique, Kerauret-1, immédiatement au nord de cette parcelle. Un peu plus ancienne, car datée par radiocarbone du Néolithique récent. Il reste tout de même crédible de supposer que les structures découvertes dans cette zone du diagnostic appartiennent à une période chronologique proche des occupations du Néolithique. Cela reste cependant une proposition fragile dont seule une investigation plus large de ces zones pourrait permettre de déterminer les types d'occupations, leurs étendues et datations. À l'est se situe une parcelle habitée séparée de la parcelle BA 27 par un talus large qui semble se positionner sur une ancienne portion de la voie du Pont de Lanadan. Celle-ci est encore visible dans le paysage à l'extrémité sud de ce talus.

Au sud de la parcelle BA 28, il faut signaler la présence de fossés parallèles qui forment un angle et une entrée. Ils ne correspondent à aucune limite parcellaire connue et aucun mobilier ne nous permet de les dater. Il n'a pas été possible de déterminer si nous sommes en présence d'un petit enclos ou bien de structures participant à une trame parcellaire.

Un décapage extensif et une analyse poussée des vestiges archéologiques permettraient de mieux saisir les relations entre les occupations qui se

superposent dans la zone nord-ouest, et de définir l'étendue du site de la fin du Néolithique dans la zone nord-est. Cela permettrait également de compléter les connaissances sur les habitats et l'occupation du territoire durant ces deux périodes chronologiques.

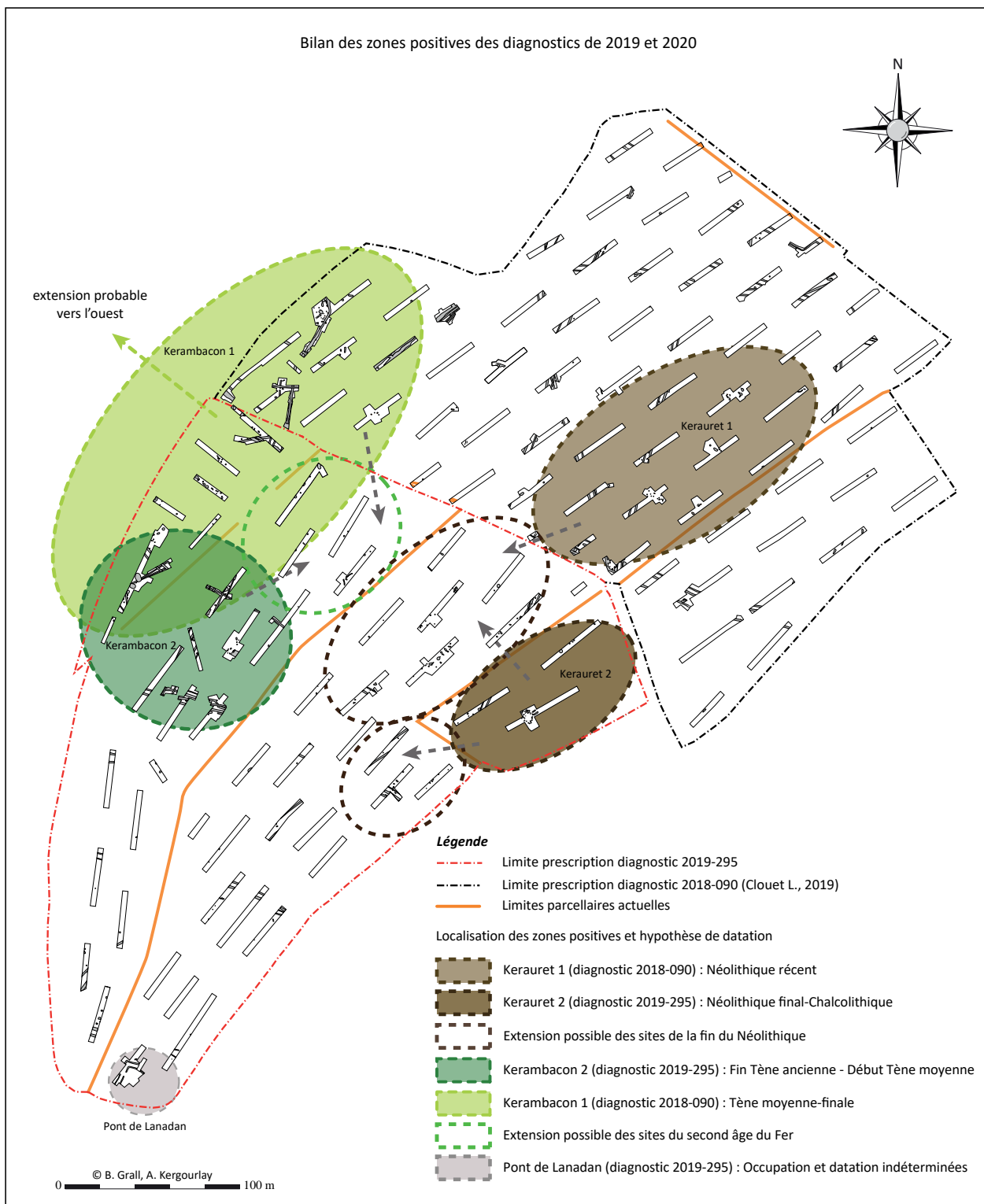


Figure 46 : Localisation des zones positives des diagnostics et hypothèse de datation des ensembles (B. Grall, A. Kergourlay)

4 . Bibliographie

- Béchenec F., Hallégouët B., Thieblemont D., avec la collaboration de Guerrot C., Cocherie A. et Carn A., 2001, *Notice explicative, Carte géologique de la France (1/50000), feuille de Rosporden (n° 347)*, Orléans, BRGM.
- Cherel A.-F., Lierville O., Menez Y. et Villard A. avec la collaboration de Jean S. et Lorho T., 2018, *Les céramiques Gauloises en Bretagne. Evolution des formes et des décors entre le VI^{ème} et le I^{er} siècle avant notre ère*, in Menez Y. (dir.), *Céramiques Gauloises d'Armorique, les dessiner, les caractériser, les dater*, éd. PUR, collection Archéologie et Culture, p. 253-356
- Clouet L (dir.), Kergourlay A., Grall B. (col.), 2019, *Concarneau (Finistère Bretagne) Kerauret 1 - route de Kerguerès*, rapport de diagnostic archéologique, Le Faou- Quimper : Conseil départemental du Finistère, Mission Archéologie, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Duvollet D., 2015, *Sud-est du Finistère, Pays de Cornouaille*, rapport de prospection 2014-2015, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Giot P.-R., 1964, *tertre mégalithique du camping Saint-Laurent près Kerleven, commune de la Forêt-Fouesnant (Finistère)*, rapport scientifique sur la nouvelle campagne de fouille (Octobre-Novembre 1964 Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Giot P.-R. et L'Helgouac'h J., 1961, *Cairn mégalithique de Kerleven en la Forêt-Fouesnant*, rapport sur la première campagne de fouille, Décembre 1961, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Gueguen M., 1976, *Concarneau, La Ville Close, La Tour Major*, rapport de fouille préventive d'urgence, Service Régionale de l'Archéologie
- Gouletquer P., (dir.), 1994, *Prospection thématique, Mésolithique en Bretagne, année 1994*, rapport de prospection, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Hinguant S. (dir.), 2000, *Concarneau (Finistère), Kerléan*, rapport final d'opération, diagnostic archéologique, AFAN, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Hinguant S. (dir.), 2002, *Concarneau (Finistère), Les occupations néolithique, protohistorique et médiévale de Kerléan*, rapport final d'opération, fouille préventive, AFAN, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Hinguant S. (dir.), 2018, *Pluguffan, Finistère, Kerscao, Une unité d'habitation isolée de la Tène finale*, rapport d'opération diagnostic archéologique, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Le Cloirec G. (dir.), 2009, *Concarneau (29), La Haie, parcelle ZS.269p (Finistère)*, rapport final d'opération, diagnostic archéologique, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Le Gall V. (dir.), 2016, *Concarneau Colquen II (Finistère), Des indices d'occupation du Néolithique moyen et du haut Moyen Âge*, rapport d'opération diagnostic archéologique, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Le Roux C.-T., 1965, *Le cairn mégalithique de Kerleven (Camping Saint-Laurent), commune de la Forêt-Fouesnant (Finistère)*, Rapport scientifique sur la campagne d'Avril-Mai 1965, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Le Roux C.-T., 1966, *découverte d'un souterrain protohistorique à Stang-Vihan, commune de Concarneau (Beuzec-Conq, Finistère)*, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Mentele S. (dir.), 2014, *Bretagne, Finistère, Concarneau, Le Poteau Vert, diagnostic 2013*, rapport final d'opération, diagnostic archéologique, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Nicolas E. (dir.), 2013, *Quimper, Finistère, Kervouyec II : De multiples occupations protohistoriques*, rapport final d'opération, fouilles archéologiques, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne
- Roy E. (dir.), 2011, *Découverte d'une zone d'habitat datée entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer à Theix dans le Morbihan*, rapport final d'opération, diagnostic archéologique, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Roy E. (dir.), 2015, *Un important site de l'âge du Bronze découvert à Ergué Gabéric dans le Finistère*, rapport final d'opération, diagnostic archéologique, INRAP Grand Ouest, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Sanquer R., 1964, *rapport sur la fouille du Questel en Concarneau (Finistère)*, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Sanquer R., 1965, *Fouille de l'établissement Gallo-romain de Questel (Concarneau, Finistère)*, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Sanquer R., 1966, *Villa de le Vuzit*, rapport de fouille programmée, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Sanquer R., 1966, *rapport sur la fouille du Questel en Concarneau (Finistère)*, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Tournier F. (dir.), 1997, *Concarneau, la Ville Close (Finistère)*, rapport final d'opération, fouille d'évaluation archéologique, AFAN, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Villard A. (dir.), 1991, *Melgven, Kerviguérou (Finistère)*, rapport de sondage, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne

Villard A. (dir.), 1992, *Melgven, Kerviguérou (Finistère)*, rapport de fouille programmée, Service Régionale de l'Archéologie de Bretagne

Cadastre napoléonien 1808 :

<http://mnesys-portail.archives-finistere.fr/>

- Secteur 3 P 12/1/9. Section F1 de Beuzec-Conq
- Secteur 3 P 12/1/10 Section F2 de Beuzec-Conq

Cadastre napoléonien 1845 :

<http://mnesys-portail.archives-finistere.fr/>

- Secteur 3 P 12/2/32. Section F2 de Stang Bian

Troisième section : Inventaires techniques

Liste des figures

Figure 1 : Plan de localisation du diagnostic (A. Kergourlay) (photographie aérienne © géobretagne – IGN)	16 16
Figure 2 : Localisation du diagnostic sur plan cadastral (A. Kergourlay) (fond cadastral © DGFP-2019)	17 17
Figure 3 : Tranchées positives et négatives, zones non accessibles sur photographie aérienne (B. Grall et A. Kergourlay) (photographie aérienne © géobretagne – IGN)	26 26
Figure 4 : Implantation du diagnostic sur la carte géologique (A. Kergourlay) (fond de carte © BRGM)	27
Figure 5 : Topographie des parcelles impactées par le diagnostic (B. Grall et A. Kergourlay) (photographie aérienne © géobretagne – IGN)	28
Figure 6 : Contexte pédo-sédimentaire : description et implantation des logs (B. Grall, A. Kergourlay et T. Demasy)	30
Figure 7 : Localisation des entités archéologiques sur la commune de Concarneau et en périphérie, ainsi que des opérations archéologiques (A. Kergourlay sur carte GéoBretagne-DRAC)	32
Figure 8 : Numérotation des entités archéologiques répertoriées sur la figure 7 du Mésolithique à l'Antiquité (A. Kergourlay d'après carte GéoBretagne-DRAC)	33
Figure 9 : Numérotation des entités archéologiques répertoriées sur la figure 7 de la période médiévale à l'époque contemporaine, et sites à datation indéterminée (A. Kergourlay d'après carte GéoBretagne-DRAC)	34
Figure 10 : Situation, coupe et plan du fossé F 48.05 et trou de poteau F 48.13 (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)	35
Figure 11 : Hypothèse de limites parcellaires quadrangulaires découvertes lors du diagnostic de 2019 (Clouet L., 2019) et lors de celui de 2020 (B. Grall et A. Kergourlay sur cadastre de 1845)	37 37
Figure 12 : Tranchée 47, sondages dans les fossés F 47.02, F 47.03 et F 47.04 (B. Grall et A. Kergourlay sur photographie aérienne de 1947 ; DAO T. Adam et T. Demasy)	38 38
Figure 13 : Localisation du parcellaire sur les cadastres de 1808 (à gauche) et 1845 (à droite) (B. Grall et A. Kergourlay sur cadastre de 1808 et 1845)	39 39
Figure 14 : Localisation du parcellaire sur les photographies aériennes de 1947 (à gauche) et 1978 (à droite) (B. Grall et A. Kergourlay sur photographies aériennes de 1947 et 1978)	40 40
Figure 15 : Bord de la céramique trouvé dans le fossé F 53.04 (A. Kergourlay)	42
Figure 16 : Synthèse de l'ensemble du parcellaire détecté lors du diagnostic de 2019 (Clouet L., 2019) et celui de 2020 (B. Grall et A. Kergourlay sur cadastre de 1845)	43 43
Figure 17 : Structures apparaissant sur la photographie aérienne de 1947 (verger de la parcelle BA 29), et autres structures du XX ^{ème} siècles (B. Grall et A. Kergourlay sur cadastre photographie aérienne de 1947)	44 44
Figure 18 : Fosse F 47.01 (DAO T. Demasy et cliché A. Kergourlay)	45
Figure 19 : Fosse F 10.10 localisation et relevés des coupes et plan (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)	46
Figure 20 : Fosse F 10.10 après décapage mécanique et nettoyage de surface (cliché A. Kergourlay)	47
Figure 21 : Fossé F 01.05, localisation et coupe (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)	48
Figure 22 : Tranchée 2, vue vers l'est, remontée de la roche à l'ouest de la tranchée (cliché T. Demasy)	48
Figure 23 : Bâtiment de la tranchée 13 (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)	49
Figure 24 : Situation de l'enclos probablement associé au bâtiment de la tranchée 13 daté de la fin de la Tène ancienne - début de la Tène moyenne (B. Grall, A. Kergourlay)	51 51
Figure 25 : Sondages 1 à 5 dans les portions de fossés qui forment l'enclos attribué à la fin de la Tène ancienne- début de la Tène moyenne (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)	52 52
Figure 26 : Sondage 6 dans les portions de fossé qui forment l'enclos attribué à la fin de la Tène ancienne- début de la Tène moyenne de la tranchée 16 (B. Grall, A. Kergourlay, T. Demasy et T. Adam)	53 53
Figure 27 : Sondages 7 à 9 dans les portions de fossé qui forment l'enclos attribué à la fin de la Tène ancienne- début de la Tène moyenne (B. Grall, A. Kergourlay, T. Demasy et T. Adam)	54 54
Figure 28 : Grandes fosses de la tranchée 5, F 05.13 et F 05.16 (B. Grall, A. Kergourlay, T. Demasy et T. Adam)	55
Figure 29 : Zone nord-ouest du diagnostic localisation des autres structures d'époque Protohistorique (B. Grall, A. Kergourlay)	57 57
Figure 30 : Structure de chauffe F 10.08 (T. Adam)	58
Figure 31 : Fragment d'argile rubéfiée trouvé dans F 10.08 (A. Kergourlay)	59
Figure 32 : Situation du bâtiment de la tranchée 8 dans la parcelle BA 27 (B. Grall et A. Kergourlay)	60
Figure 33 : Bâtiment de la tranchée 8, structures incertaines et anomalies naturelles (B. Grall et A. Kergourlay)	61
Figure 34 : coupes et plans des structures F 08.10 et F 08.17 (T. Demasy)	61
Figure 35 : Photographie de la coupe de la structure F 06.04 (T. Demasy)	62
Figure 36 : Bâtiment de la tranchée 8, coupes et plans de fosses et trous de poteaux (B. Grall, A. Kergourlay, T. Adam et T. Demasy)	63 63
Figure 37 : Photographie du tesson décoré de la structure F 01.17 et schéma du décor (A. Kergourlay)	65

Figure 38 : Céramique du second âge du Fer découvert dans la fosse F 10.10 (A. Kergourlay)	66
Figure 39 : Grattoir sur éclat de quartzite découvert dans la fosse F 05.13 (A. Kergourlay)	67
Figure 40 : Ensemble des structures de la zone nord-ouest pouvant fonctionner avec les occupations du second âge du Fer (B. Grall, A. Kergourlay)	69
Figure 41 : Zone nord-ouest, regroupement et alignement de structures dans les tranchées 2, 3 et 5 (B. Grall, A. Kergourlay et T. Adam)	71
Figure 42 : Zone nord-est du diagnostic, localisation des structures pouvant fonctionner avec l'occupation de la fin du Néolithique- début du Chalcolithique (B. Grall, A. Kergourlay)	73
Figure 43 : Zone nord-est, regroupement et alignement de structures des tranchées 28, 31 et 32 (B. Grall, A. Kergourlay)	74
Figure 44 : Zone nord-est, trous de poteaux et fosses testés(B. Grall, A. Kergourlay, T. Demasy et T. Adam)	75
Figure 45 : Coupe et plan du fossé F 41.05 (T. Demasy)	77
Figure 46 : Localisation des zones positives des diagnostics et hypothèse de datation des ensembles (B. Grall, A. Kergourlay)	79

Inventaire des tranchées

N° arrêté 2019-295

INVENTAIRE DES TRANCHÉES

 CONCARNEAU (29)- Keraorec 2
 route du Pont de Lanadan

n° tranchée	Commune	Section cad.	n° parcelle(s)	POSITIVE	NÉGATIVE	Longueur initiale (en m)	Superficie (en m2)	Profondeur maximale (en m)	Site associé	Divers
1	Concarneau	BA	2p			54	164	0,40	Kerambacon (2019)	log 1
2	Concarneau	BA	2p			31	93	0,35	Kerambacon (2019)	log 2
3	Concarneau	BA	2p			23	68	0,26	Kerambacon (2019)	-
4	Concarneau	BA	2p			21	63	0,30	Kerambacon (2019)	-
5	Concarneau	BA	2p			105	316	0,45	Kerambacon (2019)	log 3
6	Concarneau	BA	27			42	127	0,42	-	log 20
7	Concarneau	BA	27			36	113	0,53	-	log 21
8	Concarneau	BA	27			70	211	0,56	-	-
9	Concarneau	BA	29			38	146	0,70	-	log 2
10	Concarneau	BA	29			50	133	0,58	-	-
11	Concarneau	BA	29			45	140	0,35	-	-
12	Concarneau	BA	29			33	99	0,48	-	log 4
13	Concarneau	BA	29			58	175	0,44	-	log 5
14	Concarneau	BA	29			60	132	0,45	-	log 6
15	Concarneau	BA	29			40	120	0,43	-	-
16	Concarneau	BA	29			58	176	0,46	-	-
17	Concarneau	BA	29			28	84	0,47	-	-
18	Concarneau	BA	29			41	124	0,46	-	-
19	Concarneau	BA	29			33	103	0,48	-	-
20	Concarneau	BA	29			33	103	0,46	-	-
21	Concarneau	BA	29			27	81	0,54	-	-
22	Concarneau	BA	29			34	107	0,54	-	log 7
23	Concarneau	BA	29			14	43	0,45	-	-
24	Concarneau	BA	29			33	102	0,40	-	log 8, 9
25	Concarneau	BA	29			33	101	0,69	-	log 10
26	Concarneau	BA	28			31	93	0,42	-	-
27	Concarneau	BA	28			35	106	0,46	-	-
28	Concarneau	BA	28			43	145	0,45	-	-
29	Concarneau	BA	28			42	131	0,50	-	-
30	Concarneau	BA	28			35	106	0,51	-	log 11
31	Concarneau	BA	28			61	200	0,44	-	log 12
32	Concarneau	BA	28			42	132	0,40	-	-
33	Concarneau	BA	28			9	28	0,52	-	-
34	Concarneau	BA	28			30	94	0,48	-	-
35	Concarneau	BA	28			30	96	0,55	-	-
36	Concarneau	BA	28			16	53	0,46	-	-
37	Concarneau	BA	28			31	98	0,48	-	-
38	Concarneau	BA	28			40	119	0,48	-	-

n° tranchée	Commune	Section cad.	n° parcelle(s)	POSITIVE	NÉGATIVE	Longueur initiale (en m)	Superficie (en m2)	Profondeur maximale (en m)	Site associé	Divers
39	Concarneau	BA	28			31	98	0,57	-	-
40	Concarneau	BA	28			30	88	0,48	-	-
41	Concarneau	BA	28			37	114	0,38	-	-
42	Concarneau	BA	28			32	104	0,44	-	-
43	Concarneau	BA	28			35	107	0,61	-	-
44	Concarneau	BA	28			37	113	0,45	-	-
45	Concarneau	BA	28			45	137	0,47	-	-
46	Concarneau	BA	28			32	96	0,40	-	-
47	Concarneau	BA	28			76	217	0,80	-	log 18, 19
48	Concarneau	BA	28			41	123	0,50	-	log 13
49	Concarneau	BA	28			30	92	0,59	-	log 14
50	Concarneau	BA	28			35	112	0,62	-	log 15
51	Concarneau	BA	28			53	164	0,75	-	log 16, 17
52	Concarneau	BA	28			27	82	0,49	-	-
53	Concarneau	BA	29			25	53	0,40	-	-
54	Concarneau	BA	2p			16	32	0,50	Kerambacon (2019)	-
55	Concarneau	BA	2p			25	52	0,38	Kerambacon (2019)	-
56	Concarneau	BA	2p			14	32	-	Kerambacon (2019)	-

Inventaire des faits

INVENTAIRE DES FAITS ET UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

PLOUDANIEL (29) - RD 770

Arrêté n° 2019-080

n° tranchée	n° fait	nature du fait	Section cad.	n° parcelle(s)	Sondé	L (en m)	l (en m)²	Profondeur maximale (en m)	US	Mobilier
1	F01.01	Fossé	BA	2p	N	-	-	-		
1	F01.02	Fossé	BA	2p	N	-	-	-		
1	F01.03	Fossé	BA	2p	N	-	0,86	-		
1	F01.04	Fossé	BA	2p	N	-	0,75	-		
1	F01.05	Fossé	BA	2p	O	-	0,70	0,28	comblement inférieur limon argileux brun moyen un peu gris, meuble et homogène, rares charbons mm et < 1 mm et cm, comblement supérieur limon brun foncé cailloux centimétriques et quelques décimétriques, rares charbons millimétriques, homogène et meuble	
1	F01.06	TP	BA	2p	N	0,47	0,33	-		
1	F01.07	Fosse	BA	2p	N	1,10	-	-		
1	F01.08	Fosse	BA	2p	N	-	0,50	-		
1	F01.09	Fossé?	BA	2p	N	-	0,32	-		
1	F01.10	TP	BA	2p	N	0,62	0,62	-		
1	F01.11	Fossé	BA	2p	N	-	0,83	-		
1	F01.12	Fossé	BA	2p	N	-	1,58	-		
1	F01.13	TP	BA	2p	N	0,46	-	-		
1	F01.14	TP ou Fosse	BA	2p	N	0,76	-	-		
1	F01.15	TP	BA	2p	N	0,42	0,36	-		
1	F01.16	TP	BA	2p	N	0,62	0,52	-		
1	F01.17	Fosse indéterminée ou Fossé?	BA	2p	N	-	0,58	-		
1	F01.18	Fosse indéterminée ou Fossé?	BA	2p	N	-	-	-		
2	F02.01	TP	BA	2p	N	0,40	0,40	-	plan circulaire	
2	F02.02	TP	BA	2p	N	0,54	0,50	-	plan ovalaire	
2	F02.03	TP	BA	2p	O	0,49	0,41	0,16	limon argileux brun jaune clair avec rares charbons millimétriques, meuble et homogène	
2	F02.04	TP	BA	2p	N	0,42	0,33	-	plan ovalaire	
2	F02.05	Fosse	BA	2p	N	0,80	0,56	-	quelques morceaux de granite gris foncé en surface	
2	F02.06	TP	BA	2p	N	0,61	0,48	-	plan ovalaire	
2	F02.07	TP	BA	2p	N	0,70	0,54	-	plan ovalaire	
2	F02.08	Fossé ou terrier?	BA	2p	N	-	0,18	-		
2	F02.09	TP	BA	2p	N	0,60	0,60	-	plan circulaire	
3	F03.01	Fosse irrégulière	BA	2p	N	-	1,32	-		
3	F03.02	Fosse	BA	2p	N	0,80	0,52	-		
3	F03.03	TP ou Fosse	BA	2p	O	0,72	0,53	-		
3	F03.04	Fosse?	BA	2p	N	1,60	1,04	-	deux TP pour cette même structure dont un petit (trou de piquet?)	
3	F03.05	Fosse	BA	2p	N	1,72	1,36	-		
3	F03.06	TP?	BA	2p	O	0,08	0,08	-		
3	F03.07	TP	BA	2p	O	0,44	0,26	0,09	limon argileux brun moyen un peu jaune avec charbons millimétriques et quelques cailloux centimétriques, meuble et homogène	
3	F03.08	TP	BA	2p	O	0,36	0,36	0,12	limon brun meuble	
3	F03.09	TP	BA	2p	N	0,48	0,42	-		
3	F03.10	TP	BA	2p	N	0,25	0,25	-		
3	F03.11	TP	BA	2p	N	0,52	0,42	-		
3	F03.12	Fosse	BA	2p	N	0,78	-	-		
3	F03.13	Fosse	BA	2p	N	1,50	0,72	-		
4	F04.01	Indéterminé	BA	2p	N	-	-	-	perturbation racinaire?	
4	F04.02	TP	BA	2p	N	0,42	0,33	-		
4	F04.03	TP	BA	2p	N	0,38	0,38	-		
4	F04.04	Fosse	BA	2p	N	0,78	0,72	-		
5	F05.01	Fosse	BA	2p	N	1,48	1,40	-		
5	F05.02	Fosse	BA	2p	N	1,72	0,82	-		
5	F05.03	Fosse	BA	2p	N	-	0,56	-		
5	F05.04	TP	BA	2p	N	0,45	0,36	-		
5	F05.05	TP	BA	2p	N	0,48	0,48	-		
5	F05.06	TP	BA	2p	N	0,48	0,48	-		
5	F05.07	TP	BA	2p	N	0,63	0,56	-		
5	F05.08	TP	BA	2p	N	0,53	0,38	-		
5	F05.09	TP	BA	2p	N	0,36	0,36	-		
5	F05.10	TP	BA	2p	N	0,51	0,46	-		

n° tranchée	n° fait	nature du fait	Section cad.	n° parcelle(s)	Sondé	L (en m)	I (en m)2	Profondeur maximale (en m)	US	Mobilier
5	F05.11	Fossé	BA	2p	N	-	0,97	-		
5	F05.12	Fossé	BA	2p	N	-	0,88	-		
5	F05.13	Fosse	BA	2p	O	5,03	3,10	0,70 au fond du sondage	souterrains? comblement inférieur: limon un peu argileux brun foncé meuble et homogène avec charbons millimétriques et centimétriques et cailloux millimétriques, comblement supérieur limon argileux brun moyen meuble et homogène avec charbons centimétriques et millimétriques et rares décimétriques, présence de blocs effondrés le long de la paroi (aménagement en pierre?)	
5	F05.14	Fossé	BA	2p	O	-	0,53	0,22	comblement inférieur: limon argileux brun foncé meuble et homogène, comblement supérieur: limon brun moyen meuble et homogène avec quelques poches jaunes, rares charbons millimétriques, creusement d'un TP à l'extrémité du fossé	
5	F05.15	Fossé	BA	2p	O	-	0,40 à 0,58	0,18	limon brun moyen meuble et homogène avec cailloux centimétriques et charbons millimétriques	
5	F05.16	Fosse	BA	2p	N	-	2,60	-		
5	F05.17	Indéterminé	BA	2p	N	-	3,10	-	souterrains?	
5	F05.18	Fossé	BA	2p	N	-	0,76	-		
5	F05.19	TP?	BA	2p	N	0,70	-	-		
5	F05.20	TP	BA	2p	N	0,30	0,23	-		
5	F05.21	Fossé	BA	2p	N	-	0,42	-		
6	F06.01	Fosse	BA	27	N	0,90	0,58	-		
6	F06.02	TP	BA	27	N	0,72	0,51	-		
6	F06.03	TP	BA	27	N	0,61	0,61	-		
6	F06.04	Fosse	BA	27	O	1,42	0,96	0,13	limon argileux beige gris, pierres centimétriques de gneiss et micaschistes dont certaines rubéfiées, quelques poches d'argile rubéfiée, rares charbons millimétriques, compact et hétérogène	
6	F06.05	Fosse	BA	27	N	0,58	0,33	-		
7	F07.01	Fossé	BA	27	N	-	0,70	-		
7	F07.02	Fossé	BA	27	N	-	0,50	-		
7	F07.03	Fosse	BA	27	N	-	1,26	-		
7	F07.04	TP ou Fosse	BA	27	N	0,48	0,52	-		
7	F07.05	Fosse	BA	27	N	0,71	0,34	-		
7	F07.06	TP	BA	27	N	0,54	0,32	-		
7	F07.07	TP?	BA	27	N	0,41	0,28	-		
7	F07.08	TP	BA	27	N	0,40	0,34	-		
8	F08.01	Fosse	BA	27	N	0,68	0,60	-		
8	F08.02	Fosse	BA	27	O	2,70	0,82	0,40	structure irrégulière avec au moins trois empreintes de creusement de poteaux, divers couches et poches de limon brun foncé meuble et homogène et de limon argileux brun moyen à foncé	
8	F08.03	TP	BA	27	O	0,28	0,26	0,06	limon un peu argileux brun moyen un peu orangé, très rares charbons millimétriques, meuble et homogène	
8	F08.04	Fosse	BA	27	N	2,10	0,52	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.05	TP	BA	27	O	0,38	0,36	0,04	TP creusé dans F08.06, limon brun meuble et homogène, avec charbons	
8	F08.06	TP	BA	27	N	0,47	0,40	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.07	TP	BA	27	N	0,61	0,36	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.08	TP	BA	27	N	0,63	0,48	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.09	TP	BA	27	N	0,32	0,29	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.10	TP	BA	27	O	0,28	0,26	0,05	limon brun foncé meuble et homogène avec du charbon	
8	F08.11	TP	BA	27	N	0,46	0,30	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.12	Trou de piquet ?	BA	27	N	0,23	0,14	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.13	TP	BA	27	N	0,30	0,23	-	Deux TP pour cette même structure, l'un avec un comblement brun clair, le second avec un comblement brun foncé	
8	F08.14	TP	BA	27	O	0,30	0,18	0,20	parois verticales à fond plat, comblement inférieur: limon argileux brun jaunâtre meuble et hétérogène avec rares charbons millimétriques et cailloux centimétriques, comblement supérieur: limon brun moyen meuble et homogène avec charbons centimétriques et millimétriques fréquents	
8	F08.15	TP	BA	27	N	0,32	0,17	-	plan allongé, comblement brun moyen avec du charbon	
8	F08.16	TP ou trou de piquet	BA	27	N	0,27	0,24	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.17	TP	BA	27	O	0,22	0,17	0,06	très arasé, comblement inférieur: limon argileux brun jaunâtre et limon brun meuble et hétérogène, comblement supérieur: limon brun moyen meuble et hétérogène	
8	F08.18	Trou de piquet	BA	27	N	0,18	0,13	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.19	TP	BA	27	N	0,26	0,18	-	comblement brun clair à moyen avec du charbon	
8	F08.20	Trou de piquet ?	BA	27	N	0,18	0,14	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.21	TP	BA	27	N	0,36	0,25	-	comblement brun clair	
8	F08.22	Trou de piquet ?	BA	27	N	0,13	0,10	-	comblement brun clair avec du charbon	

n° tranchée	n° fait	nature du fait	Section cad.	n° parcelle(s)	Sondé	L (en m)	l (en m)²	Profondeur maximale (en m)	US	Mobilier
8	F08.23	Trou de piquet ?	BA	27	N	0,15	0,15	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.24	Trou de piquet	BA	27	N	0,25	0,20	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.25	TP	BA	27	N	0,17	0,12	-	comblement brun foncé	
8	F08.26	Trou de piquet	BA	27	N	0,30	0,18	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.27	TP	BA	27	N	0,30	0,25	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.28	Trou de piquet	BA	27	N	0,20	0,12	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.29	Trou de piquet	BA	27	N	0,12	0,12	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.30	Trou de piquet	BA	27	N	0,22	0,17	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.31	Trou de piquet ?	BA	27	N	0,18	0,16	-	comblement brun clair	
8	F08.32	TP	BA	27	N	0,15	0,12	-	comblement brun moyen avec du charbon	
8	F08.33	Trou de piquet ?	BA	27	N	0,16	0,11	-	comblement brun clair	
8	F08.34	TP	BA	27	N	0,30	0,20	-	comblement brun moyen avec du charbon	
8	F08.35	Trou de piquet	BA	27	N	0,12	0,10	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.36	TP	BA	27	N	0,33	0,31	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.37	TP ?	BA	27	N	0,24	0,24	-		
8	F08.38	TP	BA	27	N	0,41	0,30	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.39	TP	BA	27	N	0,26	0,18	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.40	Trou de piquet	BA	27	N	0,14	0,10	-	comblement brun moyen avec du charbon	
8	F08.41	TP ?	BA	27	N	0,30	0,26	-	comblement brun clair	
8	F08.42	TP ?	BA	27	N	0,25	0,18	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.43	TP ?	BA	27	N	0,28	0,23	-	comblement brun clair	
8	F08.44	Trou de piquet	BA	27	N	0,12	0,10	-	comblement brun foncé avec du charbon	
8	F08.45	TP ?	BA	27	N	0,26	0,20	-	comblement brun clair	
8	F08.46	Fosse	BA	27	O	1,20	0,36	0,12	comblement inférieur: limon argileux brun jaune, meuble et hétérogène, comblement supérieur: couches de limon brun moyen, meuble et homogène, avec de rares charbons millimétriques, une poche de limon brun moyen à foncé, meuble et homogène, une poche de limon brun foncé, meuble et homogène, avec de rares charbons millimétriques	
8	F08.47	TP	BA	27	O	0,22	0,20	0,13	comblement inférieur: limon argileux brun clair, meuble et hétérogène avec de rares charbons millimétriques, comblement supérieur: limon argileux brun clair, meuble et homogène avec de rares charbons millimétriques	
8	F08.48	Trou de piquet	BA	27	N	0,16	0,15	-	comblement brun clair avec du charbon	
8	F08.49	Trou de piquet ?	BA	27	N	0,20	0,18	-		
8	F08.50	Trou de piquet	BA	27	N	0,12	0,12	-	comblement brun moyen avec du charbon	
9	F09.01	Fossé	BA	29	N	-	1,50	-	fortement arasé	
9	F09.02	TP?	BA	29	N	0,60	0,32	-	quelques nodules de charbon	
9	F09.03	Chablis?	BA	29	N	2,15	0,54	-		
9	F09.04	TP	BA	29	N	0,48	0,54	-		
9	F09.05	Chablis ou fosse	BA	29	N	-	1,26	-		
10	F10.01	Fosse	BA	29	N	3,06	-	-		
10	F10.02	Fossé	BA	29	O	-	0,48	0,20	limon brun avec inclusions jaunes beige, homogène et meuble	céramique
10	F10.03	Annulé	BA	29	N	-	-	-		
10	F10.04	TP	BA	29	N	0,56	-	-		
10	F10.05	Chablis ou fosse	BA	29	N	2,62	-	-		
10	F10.06	Fossé	BA	29	O	-	0,71	-		
10	F10.07	Fossé	BA	29	O	-	0,92	0,46	comblement inférieur: argile brune jaune plastique, comblement supérieur: limon brun clair avec des blocs de pierre et du gravier	
10	F10.08	Fosse	BA	29	O	1,08	0,50	0,13	limon brun clair avec du gravier, des pierres en mica schiste et du gravier rubéfié	
10	F10.09	TP ou Fosse	BA	29	N	0,80	0,62	-		
10	F10.10	Fosse	BA	29	O	3,50	1,44	-	plan rectangulaire, comblement inférieur: limon jaune beige, meuble et homogène, quelques charbons millimétriques, comblement supérieur: limon brun plus compact avec des pierres rubéfiées et des charbons millimétriques	céramique, lithique et fer
11	F11.01	Fossé	BA	29	N	-	0,52	-		
11	F11.02	Fossé	BA	29	N	-	0,70	-		
11	F11.03	Fossé	BA	29	N	-	0,90	-		
12	F12.01	TP	BA	29	N	0,70	0,60	-		
12	F12.02	TP	BA	29	N	0,42	0,36	-		
12	F12.03	TP	BA	29	N	0,51	0,51	-		

n° tranchée	n° fait	nature du fait	Section cad.	n° parcelle(s)	Sondé	L (en m)	l (en m)2	Profondeur maximale (en m)	US	Mobilier
12	F12.04	Fosse	BA	29	N	1,00	-	-		
13	F13.01	Fossé	BA	29	N	-	0,76	-		
13	F13.02	Fosse	BA	29	O	1,44	0,62	0,30	TP aménagé dans la fosse (déplacement du TP?), charbon	
13	F13.03	TP	BA	29	N	0,50	0,42	-		
13	F13.04	Fosse	BA	29	N	0,96	0,54	-		
13	F13.05	TP	BA	29	N	0,33	0,33	-		
13	F13.06	TP	BA	29	O	0,48	0,36	0,22	comblement inférieur: limon argileux brun clair, jaune, meuble et hétérogène, rares charbons millimétriques et rares cailloux centimétriques, comblement supérieur: limon brun moyen à foncé, charbons millimétriques et centimétriques rares, meuble et homogène	céramique
13	F13.07	TP	BA	29	N	0,53	0,53	-		
13	F13.08	TP	BA	29	N	0,24	0,24	-		
13	F13.09	Fosse	BA	29	N	2,08	0,70	-		
13	F13.10	TP?	BA	29	N	0,27	0,27	-		
13	F13.11	TP	BA	29	N	0,55	0,40	-		
13	F13.12	indéterminé	BA	29	N	-	3,50	-		
14	F14.01	Fossé	BA	29	O	-	0,52	0,11	limon brun moyen, compact et homogène, micashistes centimétriques	
14	F14.02	Fossé	BA	29	O	-	0,86	0,35	limon brun moyen, compact et homogène, micashistes centimétriques	
14	F14.03	Fosse	BA	29	O	0,49	0,44	0,28	limon brun moyen, compact et homogène, micashistes centimétriques	
14	F14.04	Fossé	BA	29	N	-	0,73	-		
14	F14.05	Fosse	BA	29	N	0,75	0,54	-		
14	F14.06	Fossé	BA	29	N	-	1,20	-		
14	F14.07	Fossé	BA	29	O	-	0,68 à 1,12	0,33	limon brun moyen, compact et homogène, micashistes centimétriques	
14	F14.08	Fossé	BA	29	O	-	0,62	0,12	limon brun moyen, compact et homogène, micashistes centimétriques	
14	F14.09	Fossé	BA	29	N	-	0,62	-		
14	F14.10	Fossé	BA	29	N	-	0,98	-		
15	F15.01	TP ou Fosse	BA	29	N	0,60	0,44	-		
15	F15.02	Fosse	BA	29	N	0,78	0,66	-		
16	F16.01	TP	BA	29	N	0,25	0,25	-	nombreux cailloux centimétriques (<10cm)	
16	F16.02	Fossé	BA	29	O	-	0,88	0,38	fond plat en cuvette, comblement inférieur: mélange de limon brun moyen à foncé et de limon argileux, jaune, hétérogène et compact, charbons millimétriques rares, perturbations racinaires, comblement supérieur: limon brun foncé avec tâches jaunes, meuble et homogène, rares charbons millimétriques rares, cailloux centimétriques rares, perturbations racinaires	
16	F16.03	Fosse	BA	29	N	1,00	0,75	-		
17	F17.01	Fossé	BA	29	-	-	1,07	-		
17	F17.02	Fossé	BA	29	O	-	0,48 0,78	0,15	deux structures, 1 : limon brun moyen, meuble et homogène, quelques cailloux centimétriques et rares charbons millimétriques 2 : comblement inférieur: limon brun clair un peu jaune cailloux centimétriques fréquents, rares charbons millimétriques, comblement supérieur: limon brun moyen, meuble et homogène, quelques cailloux centimétriques et rares charbons millimétriques	
17	F17.03	Fossé	BA	29	N	-	1,12	-		
17	F17.04	Fossé	BA	29	O	-	1,12 à 3,00	0,06	argile un peu limoneuse brune clair avec des tâches jaunes, compacte et hétérogène, avec des perturbations racinaires	
17	F17.05	TP	BA	29	N	0,58	0,47	-		
17	F17.06	Fossé?	BA	29	N	-	0,93	-		
18	F18.01	TP	BA	29	N	0,38	0,38	-		
18	F18.02	Chablis	BA	29	N	-	0,93	-		
18	F18.03	Terrier	BA	29	N	4,40	0,25	-		
18	F18.04	Fosse	BA	29	N	1,05	0,83	-		
18	F18.05	Fossé	BA	29	N	3,40	0,38	-		
18	F18.06	TP	BA	29	N	0,55	0,48	-		
19	F19.01	Fossé	BA	29	N	-	1,05	-		
19	F19.02	Fossé	BA	29	N	-	0,95	-		
19	F19.03	Annulé	BA	29	N	-	-	-		
20	F20.01	Fossé	BA	29	N	-	0,66	-		
20	F20.02	Fossé	BA	29	N	-	0,40	-		
20	F20.03	TP	BA	29	N	0,22	0,22	-		

n° tranchée	n° fait	nature du fait	Section cad.	n° parcelle(s)	Sondé	L (en m)	l (en m)2	Profondeur maximale (en m)	US	Mobilier
21	F21.01	TP	BA	29	N	0,60	0,60	-		
21	F21.02	Fosse	BA	29	N	-	0,76	-		
21	F21.03	TP	BA	29	N	0,56	0,52	-		
21	F21.04	Fossé	BA	29	N	-	1,28	-		
21	F21.05	TP	BA	29	N	0,18	0,18	-		
21	F21.06	Fossé	BA	29	N	-	1,20	-		
22	F22.01	Fosse	BA	29	N	0,85	0,52	-		
23	F23.01	Fosse	BA	29	N	1,06	-	-		
23	F23.02	Fosse	BA	29	N	1,12	1,04	-		
24	F24.01	TP	BA	29	N	0,62	0,62	-		
24	F24.02	Fossé	BA	29	N	0,84 à 1,18	-	-		
25	F25.01	Fosse	BA	29	N	0,83	0,83	-	Fosse de plantation à plan carré	
25	F25.02	Fosse	BA	29	N	0,90	0,70	-	Fosse de plantation à plan rectangulaire	
25	F25.03	Fosse	BA	29	N	1,55	1,15	-	Fosse polylobée	
25	F25.04	TP	BA	29	N	0,22	0,22	-		
25	F25.05	Fosse	BA	29	N	0,92	0,75	-	Fosse de plantation à plan rectangulaire	
25	F25.06	Fossé	BA	29	N	-	1,82	-		
25	F25.07	Fossé	BA	29	N	-	1,20 à 1,54	-		
26	F26.01	Fossé?	BA	28	N	1,78	0,75	-	nombreux morceaux de schiste affleurants	
27	F27.01	TP	BA	28	N	0,35	0,35	-	présence de charbon et d'argile rubéfiée	
27	F27.02	TP	BA	28	N	0,70	0,50	-	morceaux de charbon	
28	F28.01	Fosse	BA	28	N	1,20	0,40	-		
28	F28.02	Fosse	BA	28	N	1,24	0,74	-		
28	F28.03	TP	BA	28	N	0,73	0,66	-		
28	F28.04	TP	BA	28	N	0,42	0,42	-		
28	F28.05	TP	BA	28	N	-	0,58	-		
28	F28.06	TP	BA	28	N	0,30	0,30	-		
28	F28.07	TP	BA	28	N	0,42	0,42	-		
28	F28.08	TP	BA	28	N	0,76	0,51	-		
28	F28.09	TP	BA	28	N	0,57	0,30	-		
28	F28.10	TP	BA	28	O	0,30	0,26	-		
28	F28.11	TP	BA	28	O	0,32	0,32	0,07	limon brun foncé compact et homogène	
28	F28.12	Terrier	BA	28	N	-	0,18	0,06	limon brun moyen avec quelques tâches jaunes, compact et hétérogène	
28	F28.13	Fosse	BA	28	N	1,04	0,36	-		
28	F28.14	TP	BA	28	N	0,30	0,30	-		
28	F28.15	TP	BA	28	N	-	0,52	-		
28	F28.16	TP	BA	28	N	-	0,48	-		
28	F28.17	TP	BA	28	N	-	0,63	-		
28	F28.18	TP	BA	28	N	0,32	0,45	0,18	limon brun gris, compact et homogène, quelques grès centimétriques	
28	F28.19	TP	BA	28	N	0,38	0,38	-		
29	F29.01	TP	BA	28	O	0,22	0,20	0,04	limon brun meuble	
29	F29.02	Fosse	BA	28	O	1,84	0,78	0,07	limon brun clair, meuble et hétérogène, avec quelques graviers	
29	F29.03	Fosse	BA	28	N	3,30	0,55	-		
29	F29.04	Fossé	BA	28	N	0,90	0,90	-		
29	F29.05	TP	BA	28	N	0,28	0,28	-		
29	F29.06	TP	BA	28	N	0,43	0,40	-		
29	F29.07	Fosse	BA	28	N	0,84	0,55	-		
29	F29.08	TP	BA	28	O	0,32	0,26	0,06	limon brun hétérogène	
29	F29.09	Fosse	BA	28	N	-	0,34	-		
30	F30.01	Fosse	BA	28	N	-	0,55	-		
30	F30.02	TP	BA	28	N	1,85	1,70	-		
31	F31.01	TP	BA	28	N	0,52	0,42	-		
31	F31.02	Fosse	BA	28	N	0,64	0,45	-		
31	F31.03	Fosse	BA	28	N	1,68	0,47	-		
31	F31.04	Fosse	BA	28	N	2,20	-	-		
31	F31.05	Fosse	BA	28	N	1,04	0,85	-		
31	F31.05	Fosse	BA	28	N	0,73	0,48	-		

n° tranchée	n° fait	nature du fait	Section cad.	n° parcelle(s)	Sondé	L (en m)	l (en m ²)	Profondeur maximale (en m)	US	Mobilier
31	F31.06	TP	BA	28	N	0,33	0,26	-		
31	F31.07	TP	BA	28	O	0,60	0,52	0,10	limon argileux brun moyen, compact et homogène, gneiss centimétriques	
31	F31.08	TP	BA	28	N	0,32	0,25	-		
31	F31.09	TP	BA	28	N	0,36	0,28	-		
31	F31.10	TP	BA	28	N	0,32	0,32	-		
31	F31.11	Fosse	BA	28	N	2,00	0,68 à 1,22	-		
31	F31.12	Annulé	BA	28	N	-	-	-		
31	F31.13	TP	BA	28	N	0,32	0,32	-		
31	F31.14	TP	BA	28	N	0,45	0,38	-		
31	F31.15	TP	BA	28	O	0,43	0,23	0,06	limon sableux brun jaune, compact et hétérogène	
31	F31.16	TP	BA	28	N	0,70	0,53	-		
31	F31.17	Annulé	BA	28	N	-	-	-		
31	F31.18	TP	BA	28	N	0,42	0,30	-		
31	F31.19	TP	BA	28	N	0,26	0,26	-		
31	F31.20	Fosse	BA	28	N	0,95	0,56	-		
31	F31.21	Fosse	BA	28	N	0,76	0,47	-		
31	F31.22	TP	BA	28	N	0,40	0,33	-		
32	F32.01	Fossé	BA	28	N	-	0,72	-		
32	F32.02	TP	BA	28	O	0,59	0,55	0,16	limon argileux brun moyen quelques poches de limon jaune, compact et homogène, rares charbons	
32	F32.03	TP	BA	28	N	0,50	0,43	-		
32	F32.04	Fossé	BA	28	O	-	0,42 à 0,56	0,18	comblement inférieur: limon argileux brun clair homogène, comblement supérieur: limon brun hétérogène avec quelques graviers	
32	F32.05	TP	BA	28	O	0,32	0,32	0,04	limon brun hétérogène avec quelques graviers	
32	F32.06	Indéterminé	BA	28	N	1,00	-	-		
32	F32.07	Fossé	BA	28	O	-	0,52	0,09		
32	F32.08	Fossé	BA	28	N	-	0,43	-		
32	F32.09	Fosse	BA	28	N	0,91	0,64	-		
32	F32.10	TP	BA	28	N	0,58	0,52	-		
32	F32.11	Fosse	BA	28	N	1,13	0,45	-		
32	F32.12	TP	BA	28	N	0,42	0,34	-		
32	F32.13	Fosse	BA	28	N	0,83	0,58	-		
32	F32.14	Fosse?	BA	28	N	1,78	0,73	-		
34	F34.01	TP	BA	28	N	0,44	0,44	-		
34	F34.02	Terrier	BA	28	N	0,28	0,20	-		
34	F34.03	Fosse	BA	28	N	0,96	0,43	-		
35	F35.01	Fosse	BA	28	N	1,26	-	-		
35	F35.02	Fossé	BA	28	N	-	0,40	-		
37	F37.01	Fosse	BA	28	N	0,78	-	-		
37	F37.02	Fossé	BA	28	N	-	1,01	-		
37	F37.03	TP ou Fosse	BA	28	N	0,66	0,53	-		
38	F38.01	TP	BA	28	N	0,80	0,53	-		
38	F38.02	TP	BA	28	N	0,40	0,36	-		
40	F40.01	Fossé	BA	28	N	-	0,88 à 0,95	-		
40	F40.02	TP	BA	28	N	0,51	0,36	-		
40	F40.03	TP	BA	28	N	0,95	0,56	-		
40	F40.04	Fossé	BA	28	N	-	0,78	-		
41	F41.01	Fossé	BA	28	N	-	1,10	-		
41	F41.02	Fossé	BA	28	N	-	1,06	-		
41	F41.03	Fosse	BA	28	O	0,82	-	0,06	creusement irrégulier, présence probable de piquets, limon brun moyen à foncé, meuble et homogène, rares charbons millimétriques	
41	F41.04	TP	BA	28	N	0,26	0,26	-		
41	F41.05	Annulé	BA	28	N	-	-	-		
41	F41.06	TP	BA	28	N	0,30	0,30	-		
41	F41.07	TP	BA	28	N	0,73	-	-		
43	F43.01	Fossé	BA	28	N	-	0,76	-		
43	F43.02	Indéterminé	BA	28	N	0,76	0,38	-		

n° tranchée	n° fait	nature du fait	Section cad.	n° parcelle(s)	Sondé	L (en m)	l (en m)2	Profondeur maximale (en m)	US	Mobilier
43	F43.03	TP	BA	28	N	0,35	0,35	-		
43	F43.04	Fossé	BA	28	N	-	0,70 à 0,80	-		
45	F45.01	Fossé	BA	28	N	-	0,66 à 0,76	-		
45	F45.02	Fossé	BA	28	O	-	1,34 à 1,40	-	creusement initial en cuvette, fond légèrement plat comblé par un limon un peu argileux brun moyen à foncé légèrement orangé mélangé avec le substrat jaune dans le fond, deuxième creusement en V comblé par un limon brun foncé à gris,	
47	F47.01	Fosse	BA	28	O	1,40	0,48	0,14	creusement évasé, limon argileux brun foncé à gris, meuble et hétérogène, avec des charbons millimétriques à centimétriques	
47	F47.02	Fossé	BA	28	N	-	0,64	-		
47	F47.03	Fossé	BA	28	O	-	0,58	0,68	creusement asymétrique, limon brun foncé à gris, homogène et meuble, charbons millimétriques et centimétriques	
47	F47.04	Fossé	BA	28	O	-	0,50	0,17	creusement en V, comblement inférieur: argile jaune brune et grise bleu, comblement supérieur: limon brun foncé à un peu gris, meuble et homogène, avec de rares charbons millimétriques à centimétriques; une poche d'argile jaune brune	
47	F47.05	Fossé	BA	28	N	-	0,33	-		
48	F48.01	Fosse	BA	28	N	0,68	0,64	-		
48	F48.02	Fosse	BA	28	N	1,50	0,55	-		
48	F48.03	TP	BA	28	N	0,70	0,51	-		
48	F48.04	Fosse	BA	28	N	1,32	0,50	-		
48	F48.05	Fossé	BA	28	O	-	0,50	0,20	limon brun violet très meuble et hétérogène	
48	F48.06	TP	BA	28	N	0,42	0,42	-		
48	F48.07	Fossé	BA	28	N	-	1,15	-		
48	F48.08	Annulé	BA	28	N	-	-	-		
48	F48.09	TP	BA	28	N	0,38	0,34	-		
48	F48.10	TP	BA	28	N	0,32	0,28	-		
48	F48.11	Fossé	BA	28	N	-	0,86	-		
48	F48.12	Annulé	BA	28	N	-	-	-		
48	F48.13	TP	BA	28	O	0,14	0,14	0,12	limon brun violet très meuble et hétérogène	
48	F48.14	TP	BA	28	N	-	-	-		
48	F48.15	TP	BA	28	N	-	-	-		
48	F48.16	TP	BA	28	N	0,24	0,24	-		
50	F50.01	Fossé	BA	28	N	-	1 à 1,42	-		
50	F50.02	Fossé	BA	28	N	-	0,28	-		
50	F50.03	TP	BA	28	N	-	0,42	-		
50	F50.04	TP	BA	28	N	0,31	0,23	-		
50	F50.05	Fossé	BA	28	N	-	0,50 à 0,70	-		
50	F50.06	Fosse	BA	28	N	0,74	0,44	-		
51	F51.01	TP	BA	28	N	0,55	-	-		
51	F51.02	Fossé	BA	28	N	-	0,42 à 0,58	-		
51	F51.03	Fossé	BA	28	N	-	0,36 à 0,52	-		
51	F51.04	TP	BA	28	N	0,20	-	-	Trou de piquet?	
52	F52.01	TP	BA	28	N	0,28	0,28	-		
52	F52.02	TP	BA	28	O	0,47	0,42	0,08	limon argileux brun moyen avec des tâches jaunes, compact et homogène, quelques micaschistes centimétriques, de rares charbons	
52	F52.03	Fossé	BA	28	O	-	0,37	0,12	limon brun clair à brun moyen, compact et homogène	
52	F52.04	Annulé	BA	28	N	-	-	-		
52	F52.05	Fosse	BA	28	N	0,62	0,38	-		
52	F52.06	TP	BA	28	N	0,65	0,52	-		
52	F52.07	Annulé	BA	28	N	-	-	-		
52	F52.08	TP	BA	28	N	0,25	0,25	-		
53	F53.01	Annulé	BA	29	N	-	-	-		
53	F53.02	Annulé	BA	29	N	-	-	-		
53	F53.03	Fossé	BA	29	N	-	0,66 à 0,72	-		

n° tranchée	n° fait	nature du fait	Section cad.	n° parcelle(s)	Sondé	L (en m)	l (en m)2	Profondeur maximale (en m)	US	Mobilier
53	F53.04	Fossé	BA	29	N	-	0,84 à 0,88	-		
53	F53.05	Indéterminé	BA	29	O	1,11	0,63	0,12	limon argileux brun moyen à gris avec des tâches jaunes	
53	F53.06	TP	BA	29	N	-	0,30	0,08	limon argileux brun moyen à gris avec des tâches jaunes	
53	F53.07	TP	BA	29	N	0,51	0,46	-		
53	F53.08	Fossé	BA	29	N	-	0,94	-		
53	F53.09	Fossé	BA	29	N	-	0,40	-		
53	F53.10	TP	BA	29	N	0,48	0,45	-		
53	F53.11	TP	BA	29	N	0,26	0,26	0,04	limon argileux brun moyen à gris avec des tâches jaunes	
53	F53.12	TP	BA	29	N	0,28	0,22	0,06	limon argileux brun moyen à gris avec des tâches jaunes	
54	F54.01	TP	BA	2p	N	0,82	-	-		
54	F54.02	TP	BA	2p	N	0,74	0,56	-		

Inventaire du mobilier

Arrêté n° 2019-295

INVENTAIRE MOBILIER

CONCARNEAU (29) - Keraorec 2
route du Pont de Lanadàn

Parcelle cadastrale	Type	Matière/ Catégorie	TR	F	Description	Datation	NR	NMI	Poids (en g)	Sac	Bac	Lieu de conservation
BA2p	CE/TC	céramique/terre cuite	1	F01.17	Quatre fragments de céramique de type "proto-onctueuse" dont un fragment avec décor, et deux tessons qui recollent. Le décor se compose de deux bandeaux séparés de 18 mm qui sont formés par la superposition de quatre lignes : incisions obliques/lignes de points au peigne/incisions obliques d'orientation opposée à la première ligne/ ligne de point au peigne. Cette superposition donne un aspect en épi de blé au décor	Second âge du Fer	7	6	103,08	1	1/1	CDA
	Fragment de fond, pâte de couleur orangée sur l'extérieur, brun rose à l'intérieur et orange vif à cœur. Inclusions de quartz et de mica de 1 à 5 mm											
BA2p	LT	lithique	5	F05.13	Deux fragments à pâte fine avec des inclusions inférieures à 1 mm. L'un a une pâte brun rouge à l'extérieur, noir à l'intérieur et brun rouge à cœur. L'autre à une pâte rouge sur l'extérieur, brun-clair à l'intérieur et noir à cœur	Pré-protolithaire?	1	1	58,90	2	1/1	CDA
Grattoir, le front du grattoir en quartzite semi-circulaire est aménagé par retouches semi-abruptes à abruptes directes. 52mm de long pour 42mm de large, 31 mm d'épaisseur.												
BA2p	CE	céramique	5	F05.13	4 Tessons de céramique dont 3 recollent ensemble. Couleur noire, pâte micacée avec inclusion de quartz de moins de 2mm.	Protolithaire ?	4	2	16,57	3	1/1	CDA
BA29	TC				Fragment d'argile cuite, couleur orangée.							
BA29	TC	terre cuite	10	F10.07	Fragment d'argile cuite à forte température, couleur beige orange avec des zones grises côté extérieur et un cœur gris à noir. Inclusion de quartz, 77mm de long sur 56mm de large, 41mm d'épaisseur.	Indéterminé	1	1	8,59	4	1/1	CDA
BA29	LT				Éclat de silex cotter semi-cortical, issu d'un débitage bipolaire sur enclume. 29mm de long pour 18mm de large, 5mm d'épaisseur							
BA29	CE	céramique	10	F10.10	Un fragment de panse (NR=4) qui mesure 54 x 43 x 7 mm. Pâte grossière avec des inclusions comprises entre 0,5 et 3 mm. Pâte de couleur brun clair orangé à rouge sur l'extérieur, noir à l'intérieur et gris à cœur. Deux tessons isolés dans cette même fosse présentent le même type de pâte	Second âge du Fer	25	6	127,08	7	1/1	CDA
					Fragment de fond (NR=2) qui mesure 41 mm de haut pour une largeur de 52 mm. Pâte grossière avec des inclusions de 1 à 7 mm et rares paillettes de mica. Pâte de couleur rouge orangée sur l'extérieur, brun-gris à noir à l'intérieur et brun rouge à cœur							

Parcelle cadastrale	Type	Matière/ Catégorie	TR	F	Description	Datation	NR	NMI	Poids (en g)	Sac	Bac	Lieu de conservation
BA29	CE	céramique	10	F10.10	Céramique au profil quasi complet (NR=16). 96 mm de haut pour une largeur de 49 mm dans le fond et 112 mm au niveau du bombement de la panse. L'épaisseur varie de 5,3 mm dans le fond à 7 mm pour la panse. La jonction col/panse mesure 4 mm d'épaisseur. Pâte fine avec des inclusions inférieures à 1 mm, et peu micacée. Pâte de couleur brun à noir sur l'extérieur avec des traces de suie et une zone grise brillante. elle est de couleur beige à noir à l'intérieur avec des dépôts, elle est noir à brun violacé à coeur.	Second âge du Fer	25	6	127,08	7	1/1	CDA
BA29	MT	métal	10	F10.10	fragment de métal ferreux (tige?). 28mm de long pour 16mm de large, 12mm d'épaisseur.	Indéterminé	1	1	5,66	8	1/1	CDA
BA29	CE	céramique	12		2 Tessons de céramique qui recollent entre eux, couleur extérieure beige brune, couleur intérieure beige orangée, couleur du cœur orange à brun. Inclusion de micas blancs et noirs avec des inclusions de quartz de moins de 2mm. 33mm de long pour 27mm de large, 13,5mm d'épaisseur.	Protohistoire	2	2	17,07	9	1/1	CDA
BA29	CE	céramique	12	F12.01	3 Tessons de céramique, dont 2 recollent. Pâte grossière avec inclusions de micas blancs et noirs.	Protohistoire	3	2	9,85	10	1/1	CDA
BA29	LT	lithique	13	F13.02	Esquille semi corticale de silex gris beige clair, talon fin et plat cassé. 13mm de long pour 10mm de large, 1mm d'épaisseur.	Pré-protohistoire?	1	1	0,25	11	1/1	CDA
BA29	CE	céramique	13	F13.06	Tesson de céramique de couleur orange rouge à l'extérieur et à l'intérieur, cœur de couleur noir. Pâte peu micacée avec des inclusions de quartz de 1 à 3mm. 19mm de long pour 18mm de large, 9mm d'épaisseur.	Protohistoire	1	1	2,53	12	1/1	CDA
BA28	CE	céramique	47		Petit tesson de céramique tournée de couleur beige rosé clair à l'intérieur et l'extérieur et un cœur gris. Pâte fine fortement micacée avec avec des inclusions de quartz de moins de 1mm. 19mm de long pour 18mm de large, 9mm d'épaisseur.	Antique-Médiévale	1	1	1,80	13	1/1	CDA
BA28	CE	céramique	47	F47.02	Petit tesson de couleur gris orangée à l'extérieur, gris à l'intérieur, noir au cœur. Pâte grossière un peu micacée avec inclusions de quartz de 1 à 2mm. 16mm de long pour 16mm de large, 7mm d'épaisseur.	Protohistoire	1	1	1,95	14	1/1	CDA
BA28	CE	céramique	48	F48.05	Petit tesson de couleur beige orangé à l'extérieur, brun orangé à l'intérieur et rouge orangée au cœur. Pâte grossière avec inclusions de quartz de 1 à 5mm et des paillettes de micas fréquentes. 21mm de long pour 13mm de large, 9mm d'épaisseur.	Indéterminé	1	1	2,45	15	1/1	CDA

CONCARNEAU (29) - Kerao-rec 2
route du Pont de Lanadan

INVENTAIRE MOBILIER

Arrêté n° 2019-295

Parcelle cadastrale	Type	Matère/ Catégorie	TR	F	Description	Datation	NR	NMI	Poids (en g)	Sac	Bac	Lieu de conservation
BA29	CE	céramique	53	F53.04	Tesson de céramique tournée, bord déversé avec une lèvre arrondie et légèrement épaissie avec une cannelure interne. Couleur gris noir à l'extérieur et l'intérieur, brun gris au cœur. Pâte fine avec inclusions de quartz de moins de 1mm. 20mm de long pour 15mm de large, 6mm d'épaisseur.	Second âge du Fer	1	1	2,40	16	1/1	CDA

Inventaire des photographies

Arrêté n° 2019-295

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

CONCARNEAU (29) - Keraoec-2, Route du Pont de Lanadan

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	1	-	photographie générale	nord-ouest	IM_2019_295_01	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	1	-	photographie générale	nord-ouest	IM_2019_295_02	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	1	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_03	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	1	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_04	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	2	-	photographie générale	nord-ouest	IM_2019_295_05	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	2	-	photographie générale	nord-ouest	IM_2019_295_06	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	2	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_07	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	2	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_08	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	3	-	photographie générale	ouest	IM_2019_295_09	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	3	-	photographie générale	ouest	IM_2019_295_10	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	3	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_11	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	3	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_12	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	4	-	photographie générale	est	IM_2019_295_13	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	4	-	photographie générale	est	IM_2019_295_14	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	4	-	photographie générale	ouest	IM_2019_295_15	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	4	-	photographie générale	ouest	IM_2019_295_16	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	5	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_17	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	5	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_18	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	5	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_19	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	5	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_20	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	5	-	fenêtre	est	IM_2019_295_21	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	5	-	fenêtre	est	IM_2019_295_22	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	5	-	fenêtre	sud-est	IM_2019_295_23	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	5	-	fenêtre	sud-est	IM_2019_295_24	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	1	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_25	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	1	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_26	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	20/01/2020	BA2p	1	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_27	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	6	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_28	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	6	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_29	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	6	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_30	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	6	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_31	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	7	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_32	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	7	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_33	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	7	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_34	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	7	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_35	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	8	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_36	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	8	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_37	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	8	-	fenêtre	sud	IM_2019_295_38	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	8	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_39	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	8	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_40	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA27	8	-	fenêtre	nord	IM_2019_295_41	DVD-1

CONCARNEAU (29) - Keraorec-2, Route du Pont de Lanadan

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Arrêté n° 2019-295

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	9	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_42	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	9	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_43	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	9	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_44	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	9	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_45	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	9	-	fenêtre	est	IM_2019_295_46	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	10	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_47	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	10	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_48	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	10	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_49	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	10	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_50	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	11	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_51	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	11	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_52	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	12	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_53	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	12	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_54	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	13	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_55	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	13	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_56	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	13	-	fenêtre	est	IM_2019_295_57	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	14	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_58	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	14	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_59	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	15	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_60	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	15	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_61	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	16	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_62	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	16	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_63	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	17	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_64	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	17	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_65	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	17	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_66	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	18	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_67	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	18	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_68	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	18	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_69	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	19	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_70	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	19	-	photographie générale	nord	IM_2019_295_71	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	20	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_72	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	20	-	photographie générale	nord	IM_2019_295_73	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	21	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_74	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	21	-	photographie générale	nord	IM_2019_295_75	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	22	-	photographie générale	nord	IM_2019_295_76	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	22	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_77	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	23	-	photographie générale	sud-est	IM_2019_295_78	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	23	-	photographie générale	nord-ouest	IM_2019_295_79	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	24	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_80	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	24	-	photographie générale	nord	IM_2019_295_81	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	25	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_82	DVD-1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	21/01/2020	BA29	25	-	photographie générale	nord	IM_2019_295_83	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	26	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_84	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	26	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_85	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	27	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_86	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	27	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_87	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	28	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_88	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	28	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_89	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	28	-	fenêtre	est	IM_2019_295_90	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	29	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_91	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	29	-	fenêtre	sud-est	IM_2019_295_92	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	29	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_93	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	30	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_94	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	30	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_95	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	31	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_96	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	31	-	fenêtre	est	IM_2019_295_97	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	31	-	fenêtre	sud	IM_2019_295_98	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	31	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_99	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	31	-	fenêtre	nord	IM_2019_295_100	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	31	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_101	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	32	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_102	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	32	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_103	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	33	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_104	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	33	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_105	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	34	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_106	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	34	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_107	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	35	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_108	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	35	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_109	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	36	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_110	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	36	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_111	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	36	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_112	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	37	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_113	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	37	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_114	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	37	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_115	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	38	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_116	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	38	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_117	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	39	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_118	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	39	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_119	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	40	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_120	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	40	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_121	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	41	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_122	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	42	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_123	DVD-1

CONCARNEAU (29) - Keraorec-2, Route du Pont de Lanadan

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Arrêté n° 2019-295

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	42	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_124	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	43	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_125	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	43	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_126	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	44	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_127	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	44	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_128	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	45	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_129	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	45	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_130	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	46	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_131	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	46	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_132	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	47	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_133	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	47	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_134	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	47	-	fenêtre	est	IM_2019_295_135	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	47	-	fenêtre	est	IM_2019_295_136	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	47	-	fenêtre	nord-est	IM_2019_295_137	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	-	-	ambiance		IM_2019_295_138	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	47	-	fenêtre	nord-ouest	IM_2019_295_139	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	23/01/2020	BA28	47	-	photographie générale	nord	IM_2019_295_140	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	48	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_141	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	48	-	fenêtre	sud-est	IM_2019_295_142	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	48	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_143	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	49	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_144	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	49	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_145	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	50	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_146	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	50	-	photographie générale	nord-ouest	IM_2019_295_147	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	50	-	photographie générale	sud-est	IM_2019_295_148	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	51	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_149	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	51	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_150	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA28	52	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_151	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA2p	5	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_152	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA29	10	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_153	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	24/01/2020	BA29	10	-	fenêtre	sud-est	IM_2019_295_154	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.03	Coupe F.47.03	ouest	IM_2019_295_155	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.03	Coupe F.47.03	ouest	IM_2019_295_156	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.03	Coupe F.47.03	ouest	IM_2019_295_157	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.03	Coupe F.47.03	ouest	IM_2019_295_158	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.02	Coupe F.47.02	ouest	IM_2019_295_159	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.02	Coupe F.47.02	ouest	IM_2019_295_160	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.02	Coupe F.47.02	ouest	IM_2019_295_161	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.02	Coupe F.47.02	ouest	IM_2019_295_162	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.02	Coupe F.47.02	ouest	IM_2019_295_163	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA28	47	F.47.02	Coupe F.47.02	ouest	IM_2019_295_164	DVD-1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA29	10	F.10.10	F.10.10 avant fouille	nord	IM_2019_295_165	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA29	10	F.10.10	F.10.10 avant fouille	nord	IM_2019_295_166	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA29	10	F.10.10	F.10.10 avant fouille	nord	IM_2019_295_167	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA29	10	F.10.10	F.10.10 avant fouille détail	-	IM_2019_295_168	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA29	10	F.10.10	F.10.10 avant fouille détail	-	IM_2019_295_169	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA29	10	F.10.10	Plan et coupe F.10.10	est	IM_2019_295_170	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	27/01/2020	BA29	10	F.10.10	Plan et coupe F.10.10	est	IM_2019_295_171	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Vue générale	ouest	IM_2019_295_172	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Plan F.05.13	sud-ouest	IM_2019_295_173	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	nord-ouest	IM_2019_295_174	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Vue générale	ouest	IM_2019_295_175	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Vue générale	nord-ouest	IM_2019_295_176	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	nord-ouest	IM_2019_295_177	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	sud-ouest	IM_2019_295_178	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	sud-ouest	IM_2019_295_179	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	nord-ouest	IM_2019_295_180	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	nord-ouest	IM_2019_295_181	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	nord-ouest	IM_2019_295_182	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	sud-ouest	IM_2019_295_183	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	sud-ouest	IM_2019_295_184	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Coupe F.05.13	sud-ouest	IM_2019_295_185	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Détail F.05.13	sud	IM_2019_295_186	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Détail F.05.13	sud	IM_2019_295_187	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Détail F.05.13	sud	IM_2019_295_188	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Détail F.05.13	sud	IM_2019_295_189	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Détail F.05.13	ouest	IM_2019_295_190	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Détail F.05.13	ouest	IM_2019_295_191	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Détail F.05.13	ouest	IM_2019_295_192	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Détail F.05.13	sud	IM_2019_295_193	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	28/01/2020	BA2p	5	F.05.13	Détail F.05.13	sud	IM_2019_295_194	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA2p	1	-	fenêtre	nord-ouest	IM_2019_295_195	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA2p	1	-	photographie générale	sud-est	IM_2019_295_196	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA2p	55	-	photographie générale	sud-ouest	IM_2019_295_197	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA2p	55	-	photographie générale	nord-est	IM_2019_295_198	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA2p	54	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_199	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA2p	54	-	photographie générale	nord	IM_2019_295_200	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA28	53	-	photographie générale	sud	IM_2019_295_201	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA28	53	-	photographie générale	nord	IM_2019_295_202	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA29	14	-	fenêtre	ouest	IM_2019_295_203	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA29	14	-	fenêtre	est	IM_2019_295_204	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Plan et coupe F.05.14	sud-ouest	IM_2019_295_205	DVD-1

CONCARNEAU (29) - Keraorec-2, Route du Pont de Lanadan

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Arrêté n° 2019-295

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Plan F.05.14	sud-est	IM_2019_295_206	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Plan F.05.14	sud-est	IM_2019_295_207	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Plan F.05.14	sud-est	IM_2019_295_208	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Coupe F.05.14	sud-ouest	IM_2019_295_209	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	5	F.05.14 et F.05.15	Coupe F.05.14 et F.05.15	nord-est	IM_2019_295_210	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	5	F.05.14 et F.05.15	Coupe F.05.14 et F.05.15	nord-est	IM_2019_295_211	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	5	F.05.14 et F.05.15	Coupe F.05.14 et F.05.15	nord-est	IM_2019_295_212	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	29/01/2020	BA29	10	F.10.10	Coupe F.10.10	nord	IM_2019_295_213	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	29/01/2020	BA29	10	F.10.10	Coupe et plan F.10.10	nord	IM_2019_295_214	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA2p	1	Log 1	Log 1	nord-est	IM_2019_295_215	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	1	F.01.05	Coupe F.01.05	ouest	IM_2019_295_216	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	1	F.01.05	Coupe F.01.05	ouest	IM_2019_295_217	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA2p	2	Log 2	Log 2	sud-ouest	IM_2019_295_218	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	2	F.02.03	Coupe F.02.03	nord	IM_2019_295_219	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	2	F.02.03	Coupe F.02.03	nord	IM_2019_295_220	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA2p	5	Log 3	Log 3	est	IM_2019_295_221	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA29	12	Log 4	Log 4	ouest	IM_2019_295_222	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA29	13	Log 5	Log 5	ouest	IM_2019_295_223	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA2p	3	F.03.07	Plan F.03.07	nord-est	IM_2019_295_224	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA29	3	F.03.07	Coupe F.03.07	nord-est	IM_2019_295_225	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA29	14	Log 6	Log 6	nord-ouest	IM_2019_295_226	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	29/01/2020	BA2p	4	F.04.01	Coupe F.04.01	sud	IM_2019_295_227	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA29	22	Log 7	Log 7	ouest	IM_2019_295_228	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA29	16	-	photographie générale	-	IM_2019_295_229	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA29	16	F.16.02	Coupe F.16.02	est	IM_2019_295_230	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	29/01/2020	BA29	16	F.16.02	Coupe F.16.02	est	IM_2019_295_231	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA29	24	Log 8	Log 8	ouest	IM_2019_295_232	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA29	24	Log 9	Log 9	ouest	IM_2019_295_233	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	29/01/2020	BA29	25	Log 10	Log 10	ouest	IM_2019_295_234	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.06	Plan F.13.06	ouest	IM_2019_295_235	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.06	Plan F.13.06	ouest	IM_2019_295_236	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.06	Coupe F.13.06	ouest	IM_2019_295_237	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.06	Coupe F.13.06	ouest	IM_2019_295_238	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.06	Coupe F.13.06	ouest	IM_2019_295_239	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.05	Plan F.53.05	sud-ouest	IM_2019_295_240	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.05	Plan F.53.05	sud-ouest	IM_2019_295_241	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.05	Coupe F.53.05	sud-ouest	IM_2019_295_242	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.05	Coupe F.53.05	sud-ouest	IM_2019_295_243	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.02	Plan F.13.02	ouest	IM_2019_295_244	DVD-1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.02	Plan F.13.02	ouest	IM_2019_295_245	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.02	Plan F.13.02	ouest	IM_2019_295_246	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.02	Plan F.13.02	ouest	IM_2019_295_247	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.02	Coupe F.13.02	ouest	IM_2019_295_248	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.02	Coupe F.13.02	ouest	IM_2019_295_249	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.02	Coupe F.13.02	ouest	IM_2019_295_250	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.02	Coupe F.13.02	ouest	IM_2019_295_251	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	13	F.13.02	Coupe F.13.02	ouest	IM_2019_295_252	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.05, F.53.10 et F.53.11	Plan F.53.05, F.53.10 et F.53.11	sud-ouest	IM_2019_295_253	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.05, F.53.10 et F.53.11	Plan F.53.05, F.53.10 et F.53.11	sud-ouest	IM_2019_295_254	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.06 et F.53.12	Plan F.53.06 et F.53.12	sud-ouest	IM_2019_295_255	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.06 et F.53.12	Plan F.53.06 et F.53.12	sud-ouest	IM_2019_295_256	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.12	Coupe F.53.12	ouest	IM_2019_295_257	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.12	Coupe F.53.12	ouest	IM_2019_295_258	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.11	Coupe F.53.11	sud-ouest	IM_2019_295_259	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	30/01/2020	BA29	53	F.53.11	Coupe F.53.11	sud-ouest	IM_2019_295_260	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	30/01/2020	BA29	10	F.10.07 et F.10.08	Plan F.10.07 et F.10.08	sud-est	IM_2019_295_262	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	30/01/2020	BA29	10	F.10.02 et F.10.07	Coupe intersection F.10.02 et F.10.07	sud-est	IM_2019_295_263	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	30/01/2020	BA29	10	F.10.02 et F.10.07	Coupe intersection F.10.02 et F.10.07	sud-ouest	IM_2019_295_264	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	17	F.17.02	Plan F.17.02	nord	IM_2019_295_265	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	17	F.17.02	Plan F.17.02	nord	IM_2019_295_266	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	17	F.17.02	Plan F.17.02	nord	IM_2019_295_267	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	17	F.17.02	Plan F.17.02	sud	IM_2019_295_268	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	17	F.17.02	Coupe F.17.02	ouest	IM_2019_295_269	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	17	F.17.02	Plan et coupe F.17.02	ouest	IM_2019_295_270	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	17	F.17.02	Coupe F.17.02	ouest	IM_2019_295_271	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	17	F.17.02	Coupe F.17.02	ouest	IM_2019_295_272	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	30/01/2020	BA29	17	F.17.02	Coupe F.17.02	ouest	IM_2019_295_273	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	30/01/2020	BA29	14	F.14.01	Coupe F.14.01	nord-ouest	IM_2019_295_274	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	30/01/2020	BA29	14	F.14.02	Coupe F.14.02	nord-ouest	IM_2019_295_275	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	30/01/2020	BA29	14	F.14.03	Coupe F.14.03	est	IM_2019_295_276	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Plan F.05.14	-	IM_2019_295_277	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Plan F.05.14	-	IM_2019_295_278	DVD-1

CONCARNEAU (29) - Keraorec-2, Route du Pont de Lanadan

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Arrêté n° 2019-295

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Plan F.05.14	-	IM_2019_295_279	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Coupe F.05.14	-	IM_2019_295_280	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	BA2p	5	F.05.14	Coupe F.05.14	-	IM_2019_295_281	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	-	-	-	Ambiance	-	IM_2019_295_282	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	-	-	-	Ambiance	-	IM_2019_295_283	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	-	-	-	Ambiance	-	IM_2019_295_284	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	-	-	-	Ambiance	-	IM_2019_295_285	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	BA29	17	F.17.04	Plan et coupe F.17.04	ouest	IM_2019_295_286	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	BA29	17	F.17.04	Plan et coupe F.17.04	ouest	IM_2019_295_287	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	BA29	17	F.17.04	Plan et coupe F.17.04	ouest	IM_2019_295_288	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	31/01/2020	BA29	17	F.17.04	Coupe F.17.04	ouest	IM_2019_295_289	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	31/01/2020	BA29	10	F.10.08	Plan F.10.08	sud	IM_2019_295_290	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	31/01/2020	BA29	10	F.10.08	Coupe F.10.08	sud	IM_2019_295_291	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	31/01/2020	BA29	14	F.14.07 et F.14.08	Plan intersection F.14.07 et F.14.08	sud	IM_2019_295_292	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	31/01/2020	BA29	14	F.14.07 et F.14.08	Plan intersection F.14.07 et F.14.08	sud	IM_2019_295_293	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	31/01/2020	BA29	14	F.14.07 et F.14.08	Plan intersection F.14.07 et F.14.08	sud	IM_2019_295_294	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	31/01/2020	BA29	14	F.14.07 et F.14.08	Coupe intersection F.14.07 et F.14.08	nord-ouest	IM_2019_295_295	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	31/01/2020	BA29	14	F.14.07 et F.14.08	Coupe intersection F.14.07 et F.14.08	nord-ouest	IM_2019_295_296	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	31/01/2020	BA29	14	F.14.07 et F.14.08	Coupe intersection F.14.07 et F.14.08	ouest	IM_2019_295_297	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	31/01/2020	BA29	14	F.14.07 et F.14.08	Coupe intersection F.14.07 et F.14.08	ouest	IM_2019_295_298	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	31/01/2020	BA29	10	F.10.06 et F.10.07	Coupe intersection F.10.06 et F.10.07	nord-est	IM_2019_295_299	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	31/01/2020	BA29	10	F.10.06 et F.10.07	Coupe intersection F.10.06 et F.10.07	sud-est	IM_2019_295_300	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	03/02/2020	BA29	10	F.10.06 et F.10.07	Coupe intersection F.10.06 et F.10.07	nord-est	IM_2019_295_301	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	03/02/2020	BA29	10	F.10.06 et F.10.07	Coupe intersection F.10.06 et F.10.07	sud-est	IM_2019_295_302	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	03/02/2020	BA27	6	F.06.04	Plan F.06.04	nord-est	IM_2019_295_303	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	03/02/2020	BA27	6	F.06.04	Coupe F.06.04	nord-est	IM_2019_295_304	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	03/02/2020	BA27	6	F.06.04	Coupe F.06.04	nord-est	IM_2019_295_305	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	03/02/2020	BA27	6	F.06.04	Coupe F.06.04	nord-est	IM_2019_295_306	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	03/02/2020	BA27	6	F.06.04	Plan F.06.04	nord-est	IM_2019_295_307	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	03/02/2020	BA27	6	F.06.04	Vue F.06.04	nord	IM_2019_295_308	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	03/02/2020	BA27	6	F.06.04	Détail F.06.04	-	IM_2019_295_309	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	03/02/2020	BA27	6	Log 20	Log 20	sud-est	IM_2019_295_310	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	03/02/2020	BA27	7	Log21	Log 21	nord-ouest	IM_2019_295_311	DVD-1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	nord	IM_2019_295_312	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	nord	IM_2019_295_313	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	nord	IM_2019_295_314	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	nord	IM_2019_295_315	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	nord	IM_2019_295_316	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	nord	IM_2019_295_317	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	ouest	IM_2019_295_318	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	ouest	IM_2019_295_319	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	ouest	IM_2019_295_320	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	ouest	IM_2019_295_321	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	ouest	IM_2019_295_322	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	sud	IM_2019_295_323	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	sud	IM_2019_295_324	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	sud	IM_2019_295_325	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	sud	IM_2019_295_326	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	sud	IM_2019_295_327	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	sud	IM_2019_295_328	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	sud-est	IM_2019_295_329	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	sud-est	IM_2019_295_330	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	est	IM_2019_295_331	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	est	IM_2019_295_332	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	03/02/2020	BA27	8	-	Bâtiment TR.8	est	IM_2019_295_333	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	49	Log 14	Log 14	nord-ouest	IM_2019_295_334	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	48	Log 13	Log 13	nord-ouest	IM_2019_295_335	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	31	Log 12	Log 12	nord-ouest	IM_2019_295_336	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	30	Log 11	Log 11	sud-est	IM_2019_295_337	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	50	Log 15	Log 15	nord-ouest	IM_2019_295_338	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	51	Log 16	Log 16	nord-ouest	IM_2019_295_339	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	51	Log 17	Log 17	ouest	IM_2019_295_340	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	47	Log 18	Log 18	ouest	IM_2019_295_341	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	47	Log 19	Log 19	ouest	IM_2019_295_342	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.18	Plan F.28.18	nord-est	IM_2019_295_343	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.18	Plan F.28.18	nord-est	IM_2019_295_344	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.18	Coupe F.28.18	nord-est	IM_2019_295_345	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.18	Coupe F.28.18	nord-est	IM_2019_295_346	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Adam	04/02/2020	BA28	32	F.32.04	Coupe F.32.04	nord-est	IM_2019_295_347	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.10	Plan F.28.10	nord-est	IM_2019_295_348	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.10	Coupe F.28.10	nord-est	IM_2019_295_349	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.10	Coupe F.28.10	nord-est	IM_2019_295_350	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.11	Plan F.28.11	nord-est	IM_2019_295_351	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T.Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.11	Plan F.28.11	nord-est	IM_2019_295_352	DVD-1

CONCARNEAU (29) - Keraorec-2, Route du Pont de Lanadan

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Arrêté n° 2019-295

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Ref. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.11	Coupe F.28.11	nord-est	IM_2019_295_353	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.11	Coupe F.28.11	nord-est	IM_2019_295_354	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	04/02/2020	BA28	32	F.32.04	Plan F.32.04	nord-est	IM_2019_295_355	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	04/02/2020	BA28	32	F.32.04 et F.32.07	Plan F.32.04 et F.32.07	nord-est	IM_2019_295_356	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.14	Plan F.08.14	sud-est	IM_2019_295_357	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.14	Plan F.08.14	sud-est	IM_2019_295_358	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.14	Plan F.08.14	sud-est	IM_2019_295_359	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.03	Plan F.08.03	sud-est	IM_2019_295_360	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.03	Plan F.08.03	nord-est	IM_2019_295_361	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.03	Plan F.08.03	nord-est	IM_2019_295_362	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.03	Plan F.08.03	nord-est	IM_2019_295_363	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.10	Plan F.08.10	sud	IM_2019_295_364	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.10	Plan F.08.10	sud	IM_2019_295_365	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.10	Coupe F.08.10	sud	IM_2019_295_366	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.10	Coupe F.08.10	sud	IM_2019_295_367	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.05, F.08.46 et F.08.47	Plan F.08.05, F.08.46 et F.08.47 avant fouille	ouest	IM_2019_295_368	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.05, F.08.46 et F.08.47	Plan F.08.05, F.08.46 et F.08.47 avant fouille	ouest	IM_2019_295_369	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.05, F.08.46 et F.08.47	Plan F.08.05, F.08.46 et F.08.47 avant fouille	ouest	IM_2019_295_370	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.05, F.08.46 et F.08.47	Plan et coupe F.08.05, F.08.46 et F.08.48	ouest	IM_2019_295_371	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.05, F.08.46 et F.08.47	Plan et coupe F.08.05, F.08.46 et F.08.49	ouest	IM_2019_295_372	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.05, F.08.46 et F.08.47	Plan et coupe F.08.05, F.08.46 et F.08.50	ouest	IM_2019_295_373	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	04/02/2020	BA27	8	F.08.05, F.08.46 et F.08.47	Plan et coupe F.08.05, F.08.46 et F.08.51	ouest	IM_2019_295_374	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	04/02/2020	BA28	32	F.32.05	Plan F.32.05	sud	IM_2019_295_375	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.18	Plan F.28.18	nord-est	IM_2019_295_376	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.18	Plan F.28.18	nord-est	IM_2019_295_377	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA28	28	F.28.18	Coupe F.28.18	nord-est	IM_2019_295_378	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA29	14	-	photographie générale	ouest	IM_2019_295_379	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA29	14	-	photographie générale	est	IM_2019_295_380	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	04/02/2020	BA28	29	F.29.01	Coupe F.29.01	sud	IM_2019_295_381	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	04/02/2020	BA28	29	F.29.01	Plan F.29.01	sud	IM_2019_295_382	DVD-1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA28	31	F.31.15	Plan F.31.15	nord-ouest	IM_2019_295_383	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA28	31	F.31.15	Coupe F.31.15	nord-ouest	IM_2019_295_384	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA28	31	F.31.07	Plan et coupe F.31.07	nord-ouest	IM_2019_295_385	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	04/02/2020	BA28	31	F.31.07	Coupe F.31.07	nord-ouest	IM_2019_295_386	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	05/02/2020	BA28	29	F.29.02	Plan F.29.02	sud-est	IM_2019_295_387	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	05/02/2020	BA28	29	F.29.08	Plan F.29.08	sud-est	IM_2019_295_388	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	05/02/2020	BA28	29	F.29.08	Plan F.29.08	sud-est	IM_2019_295_389	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	05/02/2020	BA28	29	F.29.08	Coupe F.29.08	sud-est	IM_2019_295_390	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	05/02/2020	BA28	29	F.29.08	Coupe F.29.08	sud-est	IM_2019_295_391	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	05/02/2020	BA28	29	F.29.02	Coupe F.29.02	nord-nord-ouest	IM_2019_295_392	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	32	F.32.02	Plan F.32.02	nord-ouest	IM_2019_295_393	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	32	F.32.02	Plan F.32.02	nord-ouest	IM_2019_295_394	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	32	F.32.02	Coupe F.32.02	nord-ouest	IM_2019_295_395	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	32	F.32.02	Coupe F.32.02	nord-ouest	IM_2019_295_396	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	41	F.41.03	Plan et coupe F.41.03	sud	IM_2019_295_397	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	41	F.41.03	Plan et coupe F.41.03	sud	IM_2019_295_398	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	41	F.41.03	Plan et coupe F.41.03	sud	IM_2019_295_399	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	41	F.41.03	Plan et coupe F.41.03	sud	IM_2019_295_400	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.04	Plan F.47.04	sud	IM_2019_295_401	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.04	Plan F.47.04	sud	IM_2019_295_402	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.04	Coupe F.47.04	sud	IM_2019_295_403	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.04	Plan F.47.04	ouest	IM_2019_295_404	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.04	Plan F.47.04	ouest	IM_2019_295_405	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	Plan F.47.01	nord-ouest	IM_2019_295_406	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	Plan F.47.01	nord-ouest	IM_2019_295_407	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	Coupe F.47.01	nord-ouest	IM_2019_295_408	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	Coupe F.47.01	nord-ouest	IM_2019_295_409	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	Plan F.47.01	nord-ouest	IM_2019_295_410	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	Plan F.47.01	nord-ouest	IM_2019_295_411	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	F.47.01 détail	-	IM_2019_295_412	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	F.47.01 détail	-	IM_2019_295_413	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_414	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_415	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	Plan F.47.01	nord	IM_2019_295_416	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	Plan F.47.01	nord	IM_2019_295_417	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	05/02/2020	BA28	47	F.47.01	Plan F.47.01	sud	IM_2019_295_418	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	52	F.52.02	Plan F.52.02	nord-ouest	IM_2019_295_419	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	52	F.52.02	Plan F.52.02	nord-ouest	IM_2019_295_420	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	52	F.52.02	Coupe F.52.02	nord-ouest	IM_2019_295_421	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	52	F.52.03	Plan F.52.03	nord-est	IM_2019_295_422	DVD-1

CONCARNEAU (29) - Keraorec-2, Route du Pont de Lanadan

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Arrêté n° 2019-295

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	52	F.52.03	Plan F.52.03	nord-est	IM_2019_295_423	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	52	F.52.03	Coupe F.52.03	nord-est	IM_2019_295_424	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Demasy	05/02/2020	BA28	52	F.52.03	Coupe F.52.03	nord-est	IM_2019_295_425	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	T. Adam	05/02/2020	BA28	48	F.48.05 et F.48.13	Coupe F.48.05 et F.48.13	nord-ouest	IM_2019_295_426	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_427	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_428	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_429	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_430	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_431	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_432	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_433	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_434	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_435	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_436	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_437	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_438	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_439	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_440	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_441	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_442	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_443	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_444	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_445	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_446	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_447	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_448	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_449	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_450	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_451	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_452	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_453	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_454	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_455	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_456	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_457	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_458	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_459	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_460	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_461	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_462	DVD-1

Support	Format	Dimensions	Auteur	Date	Parcelles	TR	Fait / Log	Description	Orientation (vue vers)	Code document	Réf. contenant
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_463	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_464	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_465	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_466	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_467	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_468	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_469	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_470	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_471	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_472	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	8	-	photographie générale	-	IM_2019_295_473	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	8	-	photographie générale	-	IM_2019_295_474	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	8	-	photographie générale	-	IM_2019_295_475	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	8	-	photographie générale	-	IM_2019_295_476	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	8	-	photographie générale	-	IM_2019_295_477	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	6	-	ambiance	-	IM_2019_295_478	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA27	6	-	ambiance	-	IM_2019_295_479	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_480	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_481	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_482	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_483	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	-	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_484	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	-	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_485	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	-	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_486	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	-	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_487	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_488	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_489	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_490	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_491	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_492	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_493	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_494	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_495	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_496	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_497	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_498	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_499	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_500	DVD-1
Num. couleur	.jpeg	3072 x 2048	A. Kergourlay	06/02/2020	BA28	-	-	ambiance	-	IM_2019_295_501	DVD-1

Annexe 1 : analyse radiocarbone de F 68.03 (arrêté n° 2018-090)



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Laureen Habasque

Report Date: August 23, 2019

Conseil Departemental du Finistere

Material Received: August 05, 2019

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
		Calendar Calibrated Results: 95.4 % Probability High Probability Density Range Method (HPD)	
Beta - 533216	PV06	2050 +/- 30 BP	IRMS δ13C: -25.0 o/oo

(95.4%) 166 cal BC - 20 cal AD (2115 - 1930 cal BP)

Submitter Material: Charcoal

Pretreatment: (charred material) acid/alkali/acid

Analyzed Material: Charred material

Analysis Service: AMS-Standard delivery

Percent Modern Carbon: 77.48 +/- 0.29 pMC

Fraction Modern Carbon: 0.7748 +/- 0.0029

δ14C: -225.24 +/- 2.89 o/oo

Δ14C: -231.68 +/- 2.89 o/oo(1950:2,019.00)

Measured Radiocarbon Age: (without δ13C correction): 2050 +/- 30 BP

Calibration: BetaCal3.21: HPD method: INTCAL13

Results are ISO/IEC-17025:2005 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. δ13C values are on the material itself (not the AMS δ13C), δ13C and δ15N values are relative to VPDB-1. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.

BetaCal 3.21

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL13)

(Variables: d13C = -25.0 o/oo)

Laboratory number Beta-533216

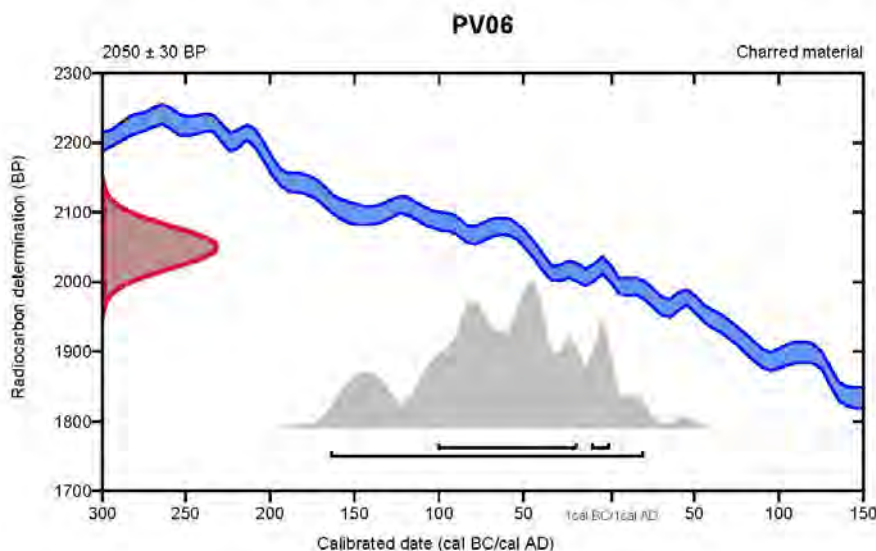
Conventional radiocarbon age 2050 ± 30 BP

95.4% probability

(95.4%) 166 cal BC - 20 cal AD (2115 - 1930 cal BP)

68.2% probability

(61.5%) 103 - 20 cal BC (2052 - 1969 cal BP)
 (6.7%) 12 - 0 cal BC (1961 - 1950 cal BP)



Database used
 INTCAL13

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. *Radiocarbon*, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL13

Reimer, et al., 2013, *Radiocarbon*55(4).

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Annexe 2 : analyse radiocarbone de F 26.01 (arrêté n° 2018-090)



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Laureen Habasque

Report Date: August 23, 2019

Conseil Departemental du Finistere

Material Received: August 05, 2019

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
		Calendar Calibrated Results: 95.4 % Probability High Probability Density Range Method (HPD)	
Beta - 533217	PV04	4540 +/- 30 BP	IRMS δ13C: -25.0 o/oo

(61.8%) 3241 - 3104 cal BC (5190 - 5053 cal BP)
(33.6%) 3365 - 3264 cal BC (5314 - 5213 cal BP)

Submitter Material: Charcoal
Pretreatment: (charred material) acid/alkali/acid
Analyzed Material: Charred material
Analysis Service: AMS-Standard delivery
Percent Modern Carbon: 56.83 +/- 0.21 pMC
Fraction Modern Carbon: 0.5683 +/- 0.0021
D14C: -431.74 +/- 2.12 o/oo
Δ14C: -436.46 +/- 2.12 o/oo(1950,2,019.00)
Measured Radiocarbon Age: (without δ13C correction): 4540 +/- 30 BP
Calibration: BetaCal3.21: HPD method: INTCAL13

Results are ISO/IEC-17025:2005 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. δ13C values are on the material itself (not the AMS δ13C). δ13C and δ15N values are relative to VPDB-1. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.

BetaCal 3.21

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL13)

(Variables: d13C = -25.0 o/oo)

Laboratory number Beta-533217

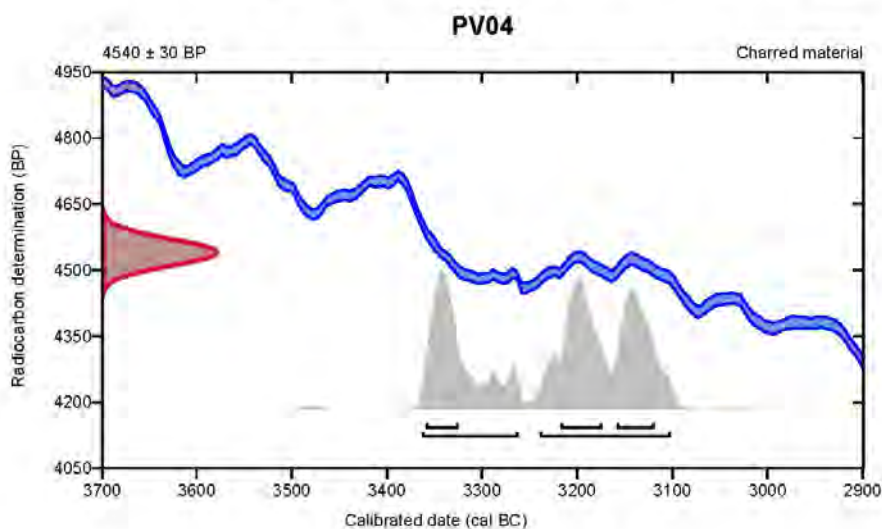
Conventional radiocarbon age 4540 ± 30 BP

95.4% probability

(61.8%)	3241 - 3104 cal BC	(5190 - 5053 cal BP)
(33.6%)	3365 - 3264 cal BC	(5314 - 5213 cal BP)

68.2% probability

(24.8%)	3219 - 3176 cal BC	(5168 - 5125 cal BP)
(22.3%)	3160 - 3121 cal BC	(5109 - 5070 cal BP)
(21.2%)	3361 - 3327 cal BC	(5310 - 5276 cal BP)



Database used
INTCAL13

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. *Radiocarbon*, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL13

Reimer, et al., 2013, *Radiocarbon*55(4).

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Annexe 3 : Rapport CIRAM - datations radiocarbone de F 08.14 et F 13.02 Keraorec - 2 (arrêté n° 2019-295)



DÉPARTEMENT
ARCHÉOLOGIE

Dossier 0220-AR-156G

Keraoret II
Concarneau - Finistère

DATATION RADIOCARBONE DE PRÉLÈVEMENTS DE CHARBON

sur demande de
Laureen Habasque
Centre Départemental d'Archéologie
16 Route de Térénez
29590 Le Faou

Guillaume Demeure pour CIRAM

le 27 mars 2020 à Martillac

CIRAM SAS au capital de 14.000 €
480 825 652 RCS Bordeaux - APE 7112B
SIRET 480 825 652 00047
N° TVA Intracommunautaire FR 56 480 825 652

Technopole Bordeaux Montesquieu
9 allée Jacques Latrielle
33650 Martillac
France

Téléphone : +33 (0)5 57 34 34 80
Portable : +33 (0)6 66 63 80 99
E-mail : contact@ciram-art.com
Site Web : www.ciram-art.com

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

Réf. CIRAM	Structure	Nature	Masse (mg)
AN19	Tranchée 08 – F08.14	Charbons de bois	3860
AN20	Tranchée 13 – F13.02	Charbons de bois	3020

Tableau 1 : Référencement CIRAM, structure de provenance, nature et masse des prélèvements.

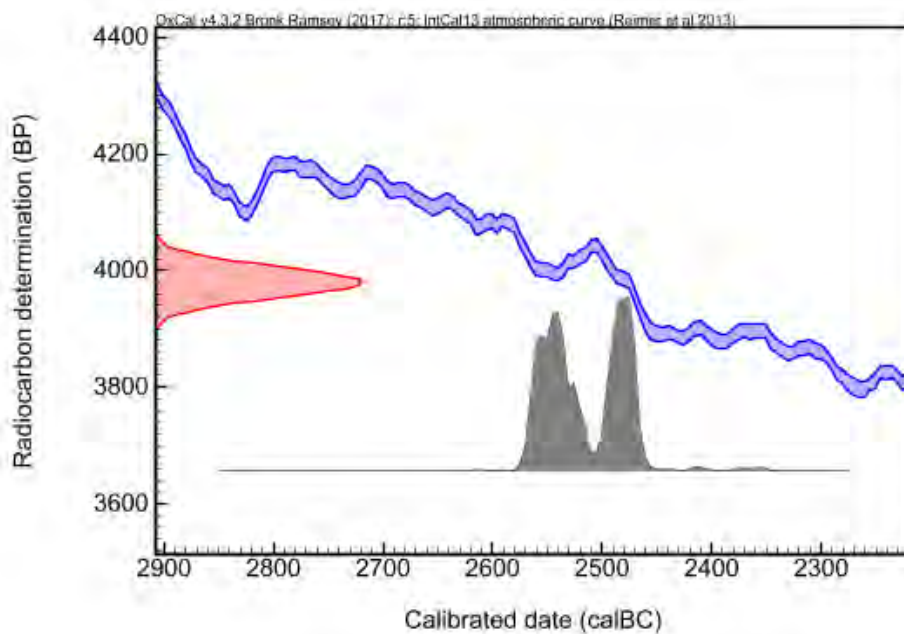


PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

AN19

Fraction	pMC corrigé	Âge conventionnel	δ ¹³ C (‰)
Cellulose, résidus alcalins	60,93 ± 0,2	3980 ± 30 BP	- 24,23

Dates calibrées à 2 σ : 2572 - 2511 avant J.-C. (probabilité de 53,6 %)
(95,4 % de confiance) 2506 - 2462 avant J.-C. (probabilité de 41,8 %)



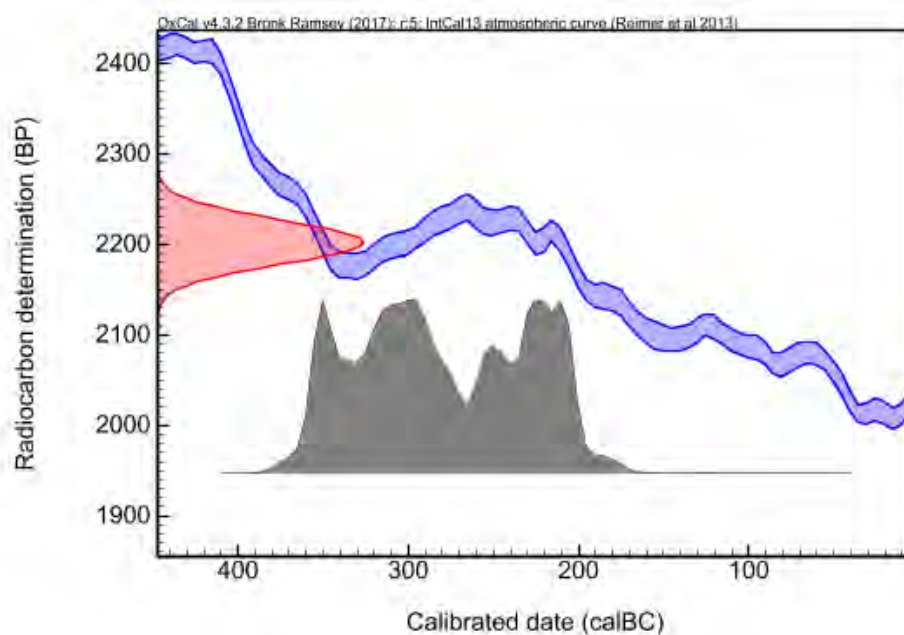
La datation présente un résultat couvrant 105 ans répartis en deux intervalles proches autour du milieu du III^e millénaire avant notre ère.



AN20

Fraction	pMC corrigé	Âge conventionnel	δ ¹³ C (‰)
Cellulose, résidus alcalins	76,02 ± 0,23	2200 ± 25 BP	- 27,35

Dates calibrées à 2 σ : 361 - 200 avant J.-C. (probabilité de 95,4 %)
(95,4 % de confiance)



La datation présente un résultat couvrant 161 ans sur un seul long intervalle englobant l'intégralité du III^e siècle avant J.-C. et les deux premiers tiers du IV^e siècle avant J.-C.

Le présent rapport a été réalisé par Guillaume Demeure, ingénieur.

Les analyses ont été effectuées au laboratoire CIRAM en collaboration avec le Center for Applied Isotope Studies, Athens, Georgia, United States.



ANNEXE – MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA DATATION PAR CARBONE 14 – AMS

La datation au carbone 14 est basée sur la mesure de l'activité radiologique du carbone 14 contenu dans toute matière organique. Elle permet de déterminer l'intervalle de temps écoulé depuis la mort de l'organisme à dater (l'abattage de l'arbre par exemple).

Préparation des échantillons

Les échantillons ont été traités à l'acide chlorhydrique (HCl, 1M) à 80 °C pendant 1 heure, afin d'éliminer toute contamination de surface. Ils ont ensuite été lavés à l'eau déminéralisée sur un filtre en fibre de verre et séché à 60 °C pendant 24 heures. Les échantillons ont ensuite été traités à l'hydroxyde de sodium (0,1 M) à température ambiante pendant 10 minutes, de manière à éliminer les acides humiques et fulviques résiduels. Les échantillons ont été une nouvelle fois traités à l'acide chlorhydrique à 80 °C, pour éviter l'absorption du CO₂ atmosphérique due au traitement basique précédent.

Chaque échantillon subit ensuite une combustion à 920 °C et est transformé en gaz. Durant cette étape, une première vérification du rapport C/N a été effectuée à l'aide d'un analyseur élémentaire (Elementar Vario ISOTOPE Select). Le dioxyde de carbone (CO₂) résiduel a été séparé des autres résidus de combustion à l'aide d'un piège zéolite. Ce dioxyde de carbone a été transformé en graphite à l'aide d'un système automatisé (AGE 3, Ion Plus) par catalyse suivant la méthode décrite par Vogel *et al.* (1984, *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research Section B: Beam Interactions with Materials and Atoms*, 5 (2), 289-293).

Mesure des teneurs en Carbone 14 résiduel et détermination de l'âge

Les différents isotopes de carbone ont été séparés par spectrométrie de masse, avec un accélérateur à 0,5 MeV. Puis, la concentration en ¹⁴C a été déterminée en comparant simultanément les mesures de ¹⁴C, ¹³C et ¹²C avec celles contenues dans des produits de référence (acide oxalique, CO₂ standard, charbon). Le ratio ¹³C/¹²C (exprimé ‰) a été mesuré séparément sur spectromètre de masse dédié à la mesure des rapports isotopiques stables, avec une erreur inférieure à 0,1 ‰ (IRMS, Elementar Isoprime precision).

L'âge ¹⁴C conventionnel a été calculé selon la méthode décrite par Stuiver et Polach (*Radiocarbon*, 19 (3), 1977, 355-363). Il prend en compte la correction du fractionnement isotopique (‰), basée sur la comparaison des rapports de concentration ¹³C/¹²C et ¹⁴C/¹²C. Ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et d'évaluer la fiabilité de la mesure : il s'agit d'un bon indicateur de la « qualité » de l'échantillon. L'incertitude de mesure associée au résultat () regroupe les incertitudes statistiques de comptage du ¹⁴C résiduel, la variabilité des mesures et les effets de la soustraction du « blanc ».

Enfin, les intervalles de dates calendaires sont calculés en utilisant la calibration suivante : *OxCal v4.3.2 (Bronk Ramsey, 2009, Radiocarbon, 51 (1), 337-360; Bronk Ramsey and Lee, 2013, Radiocarbon, 55 (2-3), 720-730; Bronk Ramsey, 2017, Radiocarbon, 59 (2), 1809-1833). IntCal 13, northern hemisphere and marine calibration (Reimer et al., 2013, Radiocarbon, 55 (4), 1869-1887).*

Procédure de calibration

La mesure effectuée est exprimée de deux différentes manières : *part of Modern Carbon* (ou pMC) et âge conventionnel. L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950 (BP signifiant *before present* ou avant 1950), qui est l'année de référence. L'âge est exprimé à un écart-type. Les intervalles de datation reflètent une distribution à deux sigmas, c'est à dire 95,4 % de l'ensemble des solutions. L'événement daté peut se retrouver dans n'importe quel intervalle, sans tenir compte de la distribution de probabilité, donnée à titre indicatif.

La courbe rouge est une transcription des résultats de mesure des isotopes du carbone (l'âge conventionnel). Cette valeur a besoin d'être corrigée avant de fournir la moindre information chronologique, en raison de l'hétérogénéité de la concentration en ¹⁴C dans l'atmosphère à travers le temps. C'est pourquoi la mesure (en rouge), exprimée sous la forme d'une gaussienne, est interpolée avec la courbe de calibration bleue, dans le but de corriger l'âge conventionnel. On obtient alors une distribution *a posteriori* des résultats (en gris), divisée en un ou plusieurs intervalles. Chacun d'entre eux représente une partie de la distribution à deux sigmas.

En l'absence d'informations historiques, textuelles ou autre, il n'est pas possible de privilégier un intervalle. En dépit des pourcentages de probabilité, aucun intervalle ne peut être écarté.

